L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

ADMINISTRATION ET RÉDACTION
J.-B. BAILLIÈRE ET FILS, 19, rue Hautefeuille, PARIS (6e).
Téléphone : DANTON 96-02 et 03. — C. C. Postaux : Paris 202. — R. C. Seine 7432. — R. P. Seine C.A. 4615

TREIZIÈME ANNÉE. — N° 5. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1961

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE. — DOCUMENTATION GÉNÉRALE

DEUXIÈME PARTIE. — DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

L'Information Littéraire

Revue illustrée paraissant tous les deux mois pendant la période scolaire

TREIZIÈME ANNÉE. — N° 5. — NOVEMBRE-DÉCEMBRE 1961

(DATES DE PARUTION : JANVIER, MARS, MAI, OCTOBRE, DÉCEMBRE)

Ont collaboré à ce numéro :

R. AULOTTE, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Nancy ;

J. BEAUJEU, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Lille ;

Arsène CHASSANG, professeur au Lycée de Nancy ;

J.-C. CHEVALIER, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Lille ;

M. DÉCAUDIN, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Toulouse ;

J. DEFRADAS, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Lille ;

J.-H. DONNARD, professeur à l'Université du Caire ;

R. LATHUILLÈRE, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Bordeaux ;

Y. LE HIR, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Grenoble ;

A. MICHEL, maître de conférences à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Lille ;

Max MILNER, maître de conférences à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Dijon ;

Jacques MOREL, maître-assistant à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Lille ;

J. ONIMUS, chargé d'enseignement à la Faculté des Lettres et Sciences humaines d'Aix-en-Provence ;

J. ROBICHEZ, professeur à la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Lille;

G. STÉGEN, professeur à l'Athénée royal de Bouillon ;

M. TESTARD, professeur à la Faculté libre des Lettres de Paris.

Prix de l'abonnement, France : **19 NF ;** Étranger : **22 NF**

le numéro : **4,20 NF**

A NOS ABONNÉS

pour éviter toute interruption de service, nous prions nos abonnés de vouloir bien verser au plus tôt le montant de leur abonnement pour 1962 au Compte Chèques Postaux :

J.-B. BAILLIÈRE & FILS, PARIS-202.

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

Les réalités économiques et sociales dans *La Comédie humaine*

Dans l'univers de *La Comédie humaine*, le « Dieu Cent-Sous », comme l'appelle Balzac, donne à la fois le bonheur et le pouvoir. L'heureux successeur de Birotteau, Popinot, devenu comte et ministre, marie sa fille à Boniface Cointet, l'imprimeur d'Angoulême, immensément riche, et qui sera bientôt, lui aussi, une Excellence. Le député libéral d'Arcis-sur-Aube, sans cesse réélu depuis vingt ans, est un des plus grands banquiers de Paris, François Keller. De même, le baron de Nucingen a longtemps représenté un « bourg pourri » à la Chambre avant d'être nommé pair de France. La situation sociale et l'influence politique des personnages balzaciens dépendent, dans une large mesure, de leur rôle économique; aussi le romancier a-t-il indiqué avec précision comment ses créatures gagnent ou perdent de l'argent, comment elles font prospérer ou péricliter une entreprise industrielle et commerciale, comment elles mettent en valeur une propriété foncière. Cependant ses explications ne sont pas claires; au lecteur moderne, le mécanisme de la faillite Birotteau semble mystérieux, et impénétrable la stratégie financière de Nucingen. En était-il de même pour le public du XIXe siècle? Balzac a-t-il fidèlement décrit les réalités économiques et sociales de son époque? Existe-t-il un rapport entre ses théories économiques et son idéal politique? Telles sont les grandes questions auxquelles j'ai essayé d'apporter une réponse (1).

***

Il s'agissait d'abord d'établir, sur des points précis, un dialogue entre Balzac et ses contemporains. Dans cette intention, il a fallu consulter de nombreux ouvrages, en particulier des ouvrages techniques : le Code de commerce, dont Balzac connaissait, et pour cause, les dispositions, les œuvres des économistes du XIXe siècle, auxquelles il se réfère à plusieurs reprises, les traités sur l'industrie et l'agriculture parus dans la première moitié du siècle. Les renseignements ainsi obtenus, quelle que fût leur importance, n'éclairaient que des points particuliers. Or il était indispensable de connaître l'époque de Balzac dans son unité, son mouvement, sa complexité. Pour parvenir à ce résultat, il apparut que le moyen le plus efficace était de dépouiller non seulement les mémoires des contemporains, mais encore les publications périodiques entre 1815 et 1850. En effet, Balzac a toujours lu assidûment les journaux, par devoir professionnel et pour son édification, pour son plaisir aussi. L'attention du chercheur se porte naturellement sur les divers journaux d'opinion auxquels le romancier s'est successivement intéressé, sur les revues qu'il a imprimées ou dirigées, sur les nombreuses feuilles auxquelles il a collaboré. Ces périodiques ont un aspect austère, rébarbatif, tant leur typographie est serrée; les articles, souvent sans titre, se distinguent mal les uns des autres. Cependant leur lecture est instructive et attachante, car ils traitent en profondeur tous les sujets d'actualité, politiques, sociaux, économiques et culturels. En confrontant année par année, mois par mois, et dans certains cas jour après jour cette comédie humaine éphémère avec l'immortelle *Comédie humaine*, on peut mieux apprécier l'objectivité et l'originalité du romancier.

(1) M. Jean-Hervé DONNARD expose dans cet article les méthodes, idées et conclusions de la thèse pour le doctorat ès lettres qu'il a soutenue en Sorbonne le 24 juin 1961. L'ouvrage vient de paraître à la librairie Armand Colin sous le titre : « *Balzac. Les réalités économiques et sociales dans la Comédie humaine.* »

Dans la postface de *La Fille aux yeux d'or*, Balzac affirme que « les écrivains n'inventent jamais rien ». Pour créer, l'observation de la réalité lui était indispensable. Cette forme de son imagination explique peut-être certaines lacunes de son œuvre. Citons un cas précis, tout à fait significatif. On a souvent désigné James de Rothschild comme le prototype de Nucingen. Or les opérations du banquier de Francfort n'ont absolument rien de commun avec les « puffs » du spéculateur balzacien; Rothschild, selon toute vraisemblance, n'a pas livré au romancier le secret de ses entreprises, secret de famille jalousement gardé. En revanche, les manœuvres de Nucingen ressemblent beaucoup à celles d'Ouvrard et de Girardin. Grâce aux Doumerc, Balzac connaissait parfaitement les spéculations d'Ouvrard; d'autre part, au moment où il composait *La Maison Nucingen*, les escroqueries de Girardin faisaient un bruit affreux; plusieurs journaux les avaient dénoncées avec une indignation vertueuse. Contrairement à ce qu'il prétend, Balzac n'a pas peint la « Haute Banque », dont il n'avait guère eu l'occasion d'observer les rouages; mais il a fort bien décrit ces louches combinaisons de coulisse que les petits journaux appelaient des « banqueries ».

La vie économique, dans *La Comédie humaine*, a parfois une apparence brillante; le plus souvent, elle est atroce. Un volet du tableau présente d'honnêtes commerçants pleins d'imagination et de zèle pour achalander leur boutique, des industriels habiles qui cherchent à améliorer leurs procédés de fabrication. L'autre face montre des malheureux en train de faire banqueroute, des forbans qui falsifient les marchandises, pratiquent l'usure, se livrent à coups d'effets de commerce une lutte sans merci. Ce tableau contrasté représente la réalité objective. A cette époque, les industries chimiques, la papeterie et l'imprimerie étaient prospères; les brillantes destinées de Popinot et de Cointet doivent être considérées comme vraisemblables, et même « typiques ». En revanche, la grosse industrie, du reste absente de *La Comédie humaine*, ne faisait guère beaucoup de progrès. De plus, des crises effrayantes ralentissaient l'essor économique et favorisaient les trafics suspects; des journaux spécialisés comme *Le Commerçant* en portent témoignage, ou encore *La Gazette des Tribunaux*, qui rend compte de procès, tantôt scandaleux, tantôt lamentables, dont les protagonistes sont des hommes d'affaires. La situation devint si alarmante que les députés s'émurent et que le gouvernement de Louis-Philippe chercha des remèdes. Balzac a suivi le cours de ces procès et de ces débats, nous en avons des preuves certaines. *César Birotteau* a été écrit à l'époque où les Chambres élaboraient une réforme profonde de la législation sur les faillites; *Les Souffrances de l'Inventeur* ont été composées alors que les Pairs examinaient un important projet de loi sur les brevets d'invention; ces coïncidences ne sont nullement fortuites.

Balzac n'est pas un observateur impassible. Il prend parti avec d'autant plus d'intransigeance qu'il s'estime victime du régime économique et social. Sans doute, lorsqu'il s'est lancé dans les affaires, a-t-il commis des maladresses et des imprudences; il n'en reste pas moins qu'il a été la proie d'aigrefins; et même s'il n'a jamais scrupuleusement tenu ses engagements envers ses éditeurs, c'est avec juste raison qu'il s'est plaint d'être exploité. Ses revendications ont une portée générale; il plaide la cause des gens de lettres, groupés en une société qu'il a eu l'honneur de présider. Il ne pardonne pas à l'État bourgeois sa superbe indifférence à l'égard des productions de l'esprit : « Sont-ce les trônes au rabais, les rois à bon marché, qui pourront semer l'or pour faire éclore des chefs-d'œuvre? Sont-ce cinq cents bourgeois assis sur des banquettes... qui décréteront l'argent nécessaire... aux lentes conquêtes de la pensée ou aux subites illuminations du génie? » (*Le Départ*, 1832). Il constate avec amertume que le journalisme, les arts et les lettres sont entièrement contrôlés par les puissances d'argent, qui empêchent l'expression de toute pensée noble et originale. « Liberté de la presse » : ces mots, d'après lui, sont vides de sens, puisque les capitalistes, en monopolisant les moyens d'information, façonnent à leur gré l'opinion publique. La liberté politique n'existe pas non plus, puisque les notables intimident ou corrompent les électeurs. Depuis la Révolution, quelques familles, enrichies par des spéculations inavouables, ont accaparé les leviers de la machine d'État, et sacrifient allègrement l'avenir de la nation aux intérêts de leur caste. Des œuvres comme *Les Paysans* et *Le Député d'Arcis* dénoncent avec force les turpitudes de la ploutocratie, que Balzac appelle *la médiocratie*.

***

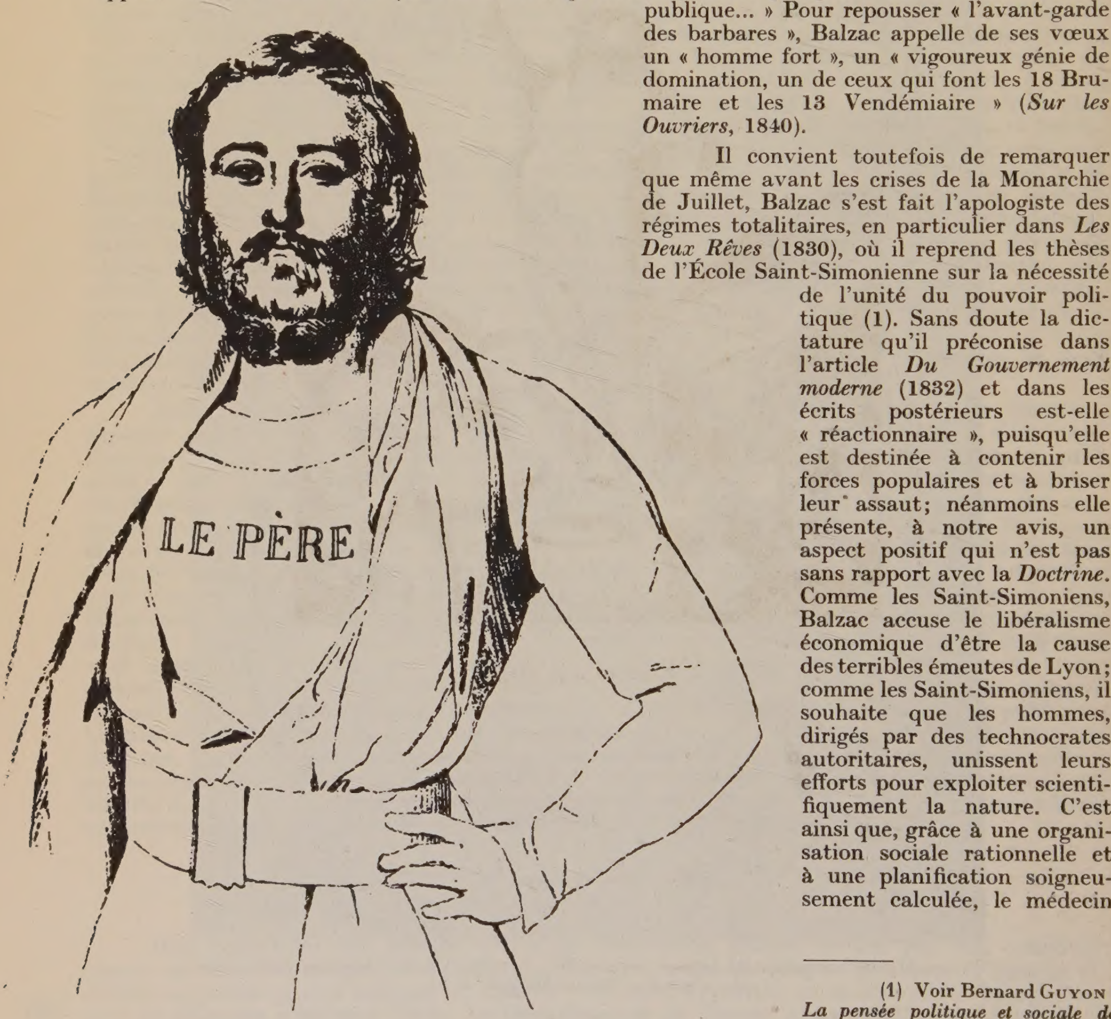
Bien qu'il fasse une critique sévère du capitalisme, Balzac ne doit pas être considéré comme un socialiste malgré lui. Certes, sous le règne du roi-citoyen, les journaux de gauche et d'extrême-gauche se sont indignés du caractère mesquin, hypocrite, de la démocratie bourgeoise; mais les journaux d'extrême-droite, *La Quotidienne* et *La Gazette*, n'ont cessé de leur faire écho.



Robert Macaire vendant des actions industrielles sur le Boulevard; caricature de Daumier (*Les Cent-et-un Robert Macaire*, n° 4).

Adversaire résolu du « juste milieu », Balzac est en même temps un contre-révolutionnaire. Si la bourgeoisie lui inspire de la répugnance, le prolétariat l'effraie. Il a considéré avec une angoisse de plus en plus poignante les émeutes républicaines, les insurrections de Lyon en 1831 et 1834, et surtout les grandes grèves de 1840 qui ont soudain révélé la puissance des classes laborieuses; les ouvriers lui sont alors apparus comme « l'avant-garde des barbares ». Au début de sa carrière, il éprouvait de la pitié (une pitié hautaine) envers les travailleurs. A partir de 1840, ses sentiments évoluent; à la pitié succèdent la crainte et la haine. Dans *Le Médecin de Campagne*, publié en 1833, le docteur Bénassis vante à Génestas les vertus des pauvres gens auxquels il consacre ses soins; au contraire, dans *Les Paysans*, paru onze ans plus tard, le prolétariat rural est présenté sous un jour désavantageux : chargé de tous les vices, capable de tous les crimes, il ne songe qu'à nuire à la classe possédante. Ce durcissement contre-révolutionnaire n'est pas particulier à Balzac; il se manifeste dans de larges couches de la bourgeoisie, inquiètes de l'instabilité et de l'impuissance du nouveau régime : « Depuis juillet », constate *Le Globe* du 14 janvier 1832, « le désenchantement est de plus en plus complet dans toutes les classes. Les rêves de bonheur se sont évanouis... Dans les classes supérieures, on dit aujourd'hui tout haut que, sous Charles X, le monstre qu'on appelle émeute ne montrait jamais sa tête, qu'alors il y avait quelque fondement à la fortune publique... » Pour repousser « l'avant-garde des barbares », Balzac appelle de ses vœux un « homme fort », un « vigoureux génie de domination, un de ceux qui font les 18 Brumaire et les 13 Vendémiaire » (*Sur les Ouvriers*, 1840).

Il convient toutefois de remarquer que même avant les crises de la Monarchie de Juillet, Balzac s'est fait l'apologiste des régimes totalitaires, en particulier dans *Les Deux Rêves* (1830), où il reprend les thèses de l'École Saint-Simonienne sur la nécessité de l'unité du pouvoir politique (1). Sans doute la dictature qu'il préconise dans l'article *Du Gouvernement moderne* (1832) et dans les écrits postérieurs est-elle « réactionnaire », puisqu'elle est destinée à contenir les forces populaires et à briser leur assaut; néanmoins elle présente, à notre avis, un aspect positif qui n'est pas sans rapport avec la *Doctrine*. Comme les Saint-Simoniens, Balzac accuse le libéralisme économique d'être la cause des terribles émeutes de Lyon; comme les Saint-Simoniens, il souhaite que les hommes, dirigés par des technocrates autoritaires, unissent leurs efforts pour exploiter scientifiquement la nature. C'est ainsi que, grâce à une organisation sociale rationnelle et à une planification soigneusement calculée, le médecin



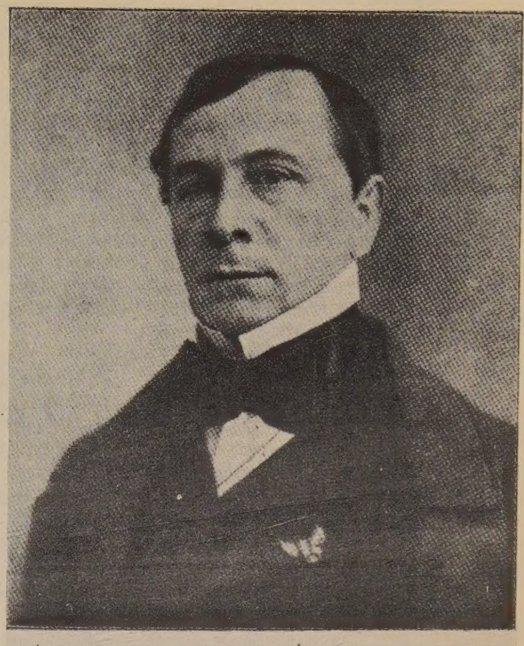
PORTRAIT DU PÈRE ENFANTIN

Lithographie par Cals, d'après L. Cognet

(1) Voir Bernard Guyon : *La pensée politique et sociale de Balzac*, p. 368 et suiv.

de campagne parvient à transformer un village déshérité en bourgade prospère; aidée par l'ingénieur Gérard, qui a étudié la Doctrine de Saint-Simon, Véronique Graslin mène à bonne fin une entreprise analogue (*Le Curé de Village*, 1839-1841).

Les Saint-Simoniens affirment que la suppression de l'hérédité aura les conséquences matérielles et morales les plus heureuses. Bien qu'il ne les suive pas dans cette voie, Balzac reconnaît la justesse de quelques-uns de leurs arguments. Dans la *Physiologie du Mariage* (1829), et aussi dans la *Femme de trente ans* et dans *Honorine*, il souhaite que les filles soient « soumises à une exhérédation sagement calculée », ou du moins mariées sans dot « pour contraindre les hommes à ne se déterminer dans leur choix qu'en faveur de celles qui leur offriraient des gages de bonheur par leurs vertus, leur caractère ou leurs talents »; or dans des articles publiés par *Le Gymnase* en 1828 et dans *L'Exposition de la Doctrine* (1829), les Saint-Simoniens avaient déjà insisté sur la nécessité de cette réforme.


Le Napoléon de la Presse, Émile de GIRARDIN

Quoi qu'il en soit, Balzac n'a jamais été un authentique disciple de Saint-Simon. Il était convaincu que « toute la civilisation européenne repose sur *l'Hérédité* comme sur un pivot, ce serait folie que de le supprimer... »; il espérait seulement qu'on pût « perfectionner ce rouage essentiel » (avant-propos de *L'Elixir de longue vie*). D'autre part, il a été choqué de voir l'École, sous l'influense du Père Enfantin, se transformer peu à peu en Église, sombrer dans un mysticisme de mauvais aloi, se livrer à des manifestations ridicules. Rejetant ce qui lui semblait utopique ou dangereux, il a retenu du Saint-Simonisme ce qui était à son avis réalisable dans un proche avenir : l'institution d'un pouvoir politique fortement centralisé et justement hiérarchisé, l'utilisation rationnelle des forces productives, l'exploitation méthodique des richesses naturelles.

***

Cette disposition d'esprit rappelle beaucoup celle de Girardin, qui lui aussi a subi l'influence saint-simonienne et a essayé de concilier l'ordre avec le progrès. Comme Balzac, Girardin fut un conservateur intransigeant, mais il a toujours encouragé dans son journal et à la tribune les entreprises qui pouvaient améliorer la situation économique. Le romancier a été séduit par la brillante intelligence, la volonté indomptable du fondateur de *La Presse*. Les deux hommes ne se sont jamais bien entendus; de sordides questions d'intérêt ont fini par les dresser l'un contre l'autre; cependant il existait entre eux une grande affinité de pensée. « Le besoin le plus prononcé aujourd'hui est celui de l'ordre et de l'unité; c'est l'indication d'une tendance à condenser l'action du pouvoir, tout en assurant sa bonne répartition »; c'est Girardin qui a écrit cette phrase à résonances balzaciennes (*La Presse*, 17 septembre 1837). Il est d'ailleurs troublant de constater que dans *Les Employés*, *Le Curé de Village*, *Les Paysans*, romans publiés par *La Presse*, Balzac illustre certaines théories de Girardin. Comme Girardin, Balzac estime que les employés, moins nombreux et mieux payés, seront plus efficaces; il propose de réduire à trois les sept ministères alors existant. Comme Girardin, il préconise la suppression des impôts indirects et leur remplacement par un impôt unique, personnel et mobilier. D'autre part, dans *Le Curé de Village*, pour montrer les conséquences déplorables du morcellement, Balzac utilise une enquête de Girardin parue en 1836. Toutefois le remède qu'il prescrit est original. Pour favoriser le remembrement, Girardin réclame l'amélioration du régime hypothécaire et l'institution du crédit foncier; à ce problème économique, il propose une solution économique. Au contraire, Balzac est partisan d'une solution politique : le rétablissement du droit d'aînesse. Girardin, député du centre, ne pouvait approuver un point de vue aussi « rétrograde »; la phrase du curé Bonnet : « Le droit d'aînesse... est toujours nécessaire » n'apparaît pas dans les feuilletons de *La Presse*, publiés en

1839, elle a été ajoutée dans l'édition parue chez Souverain en 1841. Quant aux légitimistes, ils ont toujours veillé à ne pas froisser le Tiers État sous la Monarchie de Juillet; ils ne pouvaient donc applaudir, du moins en public, aux déclarations de l'excellent abbé Bonnet, qu'ils jugeaient compromettantes.

Ainsi Balzac ne s'est jamais résigné à combattre dans les gros bataillons d'un parti ou d'une école; il a agi en franc-tireur qui méprise les calculs de l'opportunisme. Appréciant le fort et le faible des diverses doctrines, il a élaboré une synthèse à la mesure de ses aspirations, et, comme elles, pleine de contradictions. Balzac, malgré qu'il en eût, était un déclassé. Dans un journal de 1830, *L'Avenir*, on trouve cette définition des classes sociales, un peu rapide, mais juste au fond : « La dernière victoire... ne laisse plus en présence que la bourgeoisie et le peuple, la classe qui achète le travail et la classe qui le vend ». Balzac vendait son travail et il est entré en conflit avec la classe qui l'achetait. Objectivement, parce qu'il vivait de sa plume, il était presque un prolétaire; subjectivement, il n'a cessé d'être un aristocrate. Il a dénoncé les injustices du capitalisme dont il souffrait; mais il a, chaque jour davantage, redouté la révolution populaire et l'avènement du socialisme.

Il serait trop facile de montrer le caractère utopique et suranné de l'idéal dont il s'est fait l'apôtre. Ce qui reste vivant et émouvant dans son œuvre, c'est la description des phénomènes économiques. Cette description est « vraie », c'est son moindre mérite; sa principale qualité est d'être « humaine ». Dans l'œuvre de Balzac, comme dans la vie, une faillite, une spéculation ne se traduisent pas seulement par des chiffres; elles s'expriment aussi par des larmes et par des rires. Les prototypes de Nucingen et de Birotteau sont morts et oubliés; mais leurs cris de victoire et leurs sanglots sont parvenus jusqu'à nous, amplifiés et ennoblis par le génie du romancier, qui de leur existence transitoire a fait une vie éternelle.

Jean-Hervé DONNARD.

Connaissance de Péguy

Le chemin le plus court pour aller à Péguy passe par le n° 4 de la rue A.-Bartholdi, Paris (XVe). C'est là que, depuis vingt ans, M. A. Martin classe, collectionne et publie les archives de l'*Amitié Charles Péguy*, association créée dès 1941 par un groupe d'amis désireux d'arracher à toute annexion partisane une mémoire qui leur est chère (*). Ces précieuses archives comportent, outre des souvenirs, de nombreux manuscrits et des dossiers de correspondances, la collection complète des ouvrages et articles parus sur Péguy en France et à l'étranger ainsi qu'un exemplaire des nombreux diplômes d'Études supérieures encore inédits consacrés à cet auteur. D'autre part, grâce à une heureuse initiative de la municipalité d'Orléans, un *Centre Charles-Péguy* est en construction dans cette ville. Il sera placé dans l'ancien Musée Jeanne-d'Arc (1). M. A. Martin se propose d'y transporter et d'y rendre accessibles au public tous ses documents. Cet institut ouvert à tous les chercheurs centralisera et, au besoin, aidera à diriger l'ensemble des travaux inspirés par l'œuvre de Péguy.

L'Amitié Charles-Péguy a pris en charge deux sortes de publications : d'une part des *Cahiers* (le dernier paru porte le n° 14), collection d'études et de documents dont certains sont de premier ordre; d'autre part des *Feuillets* périodiques dont l'ensemble (2) constitue une documentation indispensable à quiconque veut étudier Péguy. L'utilisation de ce matériel énorme (les *Feuillets* forment actuellement un dossier de plus de 2 000 pages) est facilitée par un *Répertoire général* paru en 1958 par les soins de M. A. Martin (3). Les *Feuillets* publient témoignages, correspondances, inédits, articles originaux, notes bibliographiques, illustrations... L'Amitié a

---

(*) C'est à l'obligeance de M. A. Martin que nous devons l'illustration de cet article : qu'il veuille bien trouver ici, avec cette « sorte de foyer » qu'il anime, l'expression de notre vive reconnaissance.

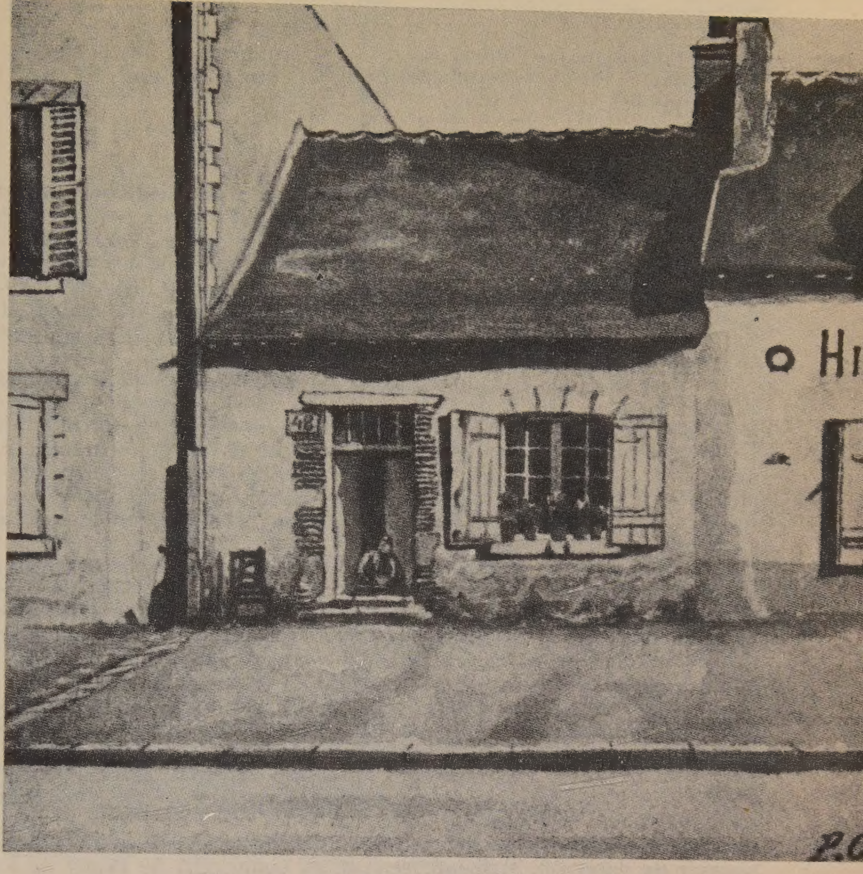
(1) Situé rue du Tabour dans une maison du XVIe siècle, il comprendra un musée, une salle de conférences et une bibliothèque. Provisoirement le Centre Charles-Péguy a élu domicile 8, rue Dupanloup, au rez-de-chaussée d'un vieil immeuble du XVIIIe siècle.

(2) Le dernier (novembre 1961) porte le n° 89. Ils paraissent à raison de 6 par an en fascicules de 32 pages.

(3) Il s'agit du *Feuillet n°* 68.

organisé deux expositions : l'une en 1950 à la Bibliothèque nationale pour le cinquantenaire des *Cahiers de la Quinzaine,* l'autre en 1958 à la Bibliothèque royale de Bruxelles (1).

Il convenait, me semble-t-il, au seuil d'un article comme celui-ci, d'insister sur l'œuvre considérable réalisée par cette association et généralement par nos sociétés d'études balzaciennes, stendhaliennes, claudéliennes, etc. qui, en regroupant dans une sorte de foyer les documents et les chercheurs, facilitent grandement le travail tout en stimulant la recherche.



Maison natale de Péguy à Orléans (aquarelle de Ch. Péguy)

La bibliographie de Péguy est difficile à établir tant sa collaboration aux *Cahiers de la Quinzaine* est diffuse (2) Le répertoire le plus commode est actuellement, pensons-nous, celui que M. J. Delaporte a placé à la fin de son ouvrage (3). On y trouvera non seulement les références aux *Cahiers* et aux *Œuvres* (dites) *complètes* mais une liste des ouvrages consacrés à Péguy. Il y a encore une fort bonne bibliographie comportant une rubrique « théâtre, films et disques » à la fin du livre de Louis Perche (4). Pour s'informer de tout ce qui a pu paraître de 1940 à nos jours il faut s'adresser d'abord au *Cahier de l'Amitié n°* 2 où l'on trouvera un bilan bibliographique des années 1940 à 1948. Ensuite on consultera les *Feuillets.* Tout ce qui touche de près ou de loin à Péguy s'y trouve recensé et commenté (5). Ajoutons que le répertoire de 1958 (Feuillet n° 68) offre un bilan bibliographique très commode (6). On s'aperçoit en le feuilletant à quel point les travaux sur Péguy se sont internationalisés depuis quelques années : en Espagne (7), Suisse (8), Irlande (9), Argentine (10), aux États-Unis, en Allemagne et même au Japon

(1) Les catalogues ont été dressés par M. A. Martin et sont en vente à l'Amitié Charles-Péguy.

(2) Établie en 1911 en appendice aux *Œuvres choisies de Péguy* (Grasset 1911), la bibliographie dressée par A. Bourgeois comptait déjà 228 références.

(3) *Connaissance de Péguy,* tome II. Plon. Nouvelle édition 1959. Bibliographie remise à jour (p. 389 et suiv.).

(4) *Charles Péguy* (collection Poètes d'aujourd'hui). Seghers, 1957.

(5) Depuis août 1948.

(6) Pages 94 à 105.

(7) Vicente de Artadi, *Péguy.* Barcelone (éditions del Zodiaco).

(8) Thèse de Mlle Elis Gremminger : *Ch. Péguy vom Sozialismus zur Christlichen Weltschau.* 331 p. (Otto Walter 1949), excellent ouvrage.

(9) Il s'agit de la remarquable thèse d'Yvonne Servais : *Charles Péguy, The pursuit of salvation,* présentée en 1953 devant l'université de Cork. 401 p., Dublin (Eason and son).

(10) Isolina Ramirez *Charles Péguy filosofo de la esperanza.* Buenos-Aires, 1949. Petit livre d'initiation.

où un professeur de l'université de Nagoya prépare un travail sur Péguy (1). Il s'agit pourtant d'un auteur à tous égards difficile et qui, à l'étranger comme en France, demeure assurément plus connu que lu.

TEXTES

Si bizarre que cela puisse paraître il n'y a pas d'édition complète des œuvres de Péguy. L'un des principaux écrivains de notre temps (2) n'a pas encore mérité un tel honneur... Sans doute existe-t-il une collection dite des Œuvres complètes, en 20 volumes in-8° (Gallimard, 1916-1955). En fait cette édition à tirage limité, pratiquement introuvable, est pleine de lacunes (3). On ne dispose pratiquement, pour aborder Péguy, que de l'édition Gallimard dite édition blanche dont les lacunes pour les textes antérieurs à 1910 sont considérables et des trois volumes de la Pléiade : *Œuvres poétiques complètes*, dernière réédition en 1957, *Œuvres en prose*, tome II (1909-1914) paru en 1957, tome I (1898-1908) paru en 1959.

Le moins que l'on puisse dire, c'est que ces éditions ne sont pas dignes de la Pléiade : index incomplet, appels de notes demeurés en suspens comme si la note annoncée avait été oubliée, textes imprimés à l'envers (il faut lire les *Quatrains* en remontant de strophe en strophe), disposition fantaisiste des œuvres qui ne tient pas toujours compte de la chronologie — jusqu'aux titres (tel *Véronique*) arbitrairement imposés par l'éditeur. Pour les articles de Péguy antérieurs à 1898 il faut se reporter aux *Notes politiques et sociales*, fort heureusement éditées et commentées par André Boisserie (4). Cependant nombre de textes datant de 1900-1909 ou bien sont restés dans la « Collection blanche » (5) et n'ont pas été repris dans la Pléiade ou bien sont encore cachés dans les introuvables collections des *Cahiers de la Quinzaine*. On en rencontre quelques extraits ou des « condensés » dans un appendice des *Œuvres en prose* (tome I) intitulé Bibliographie. La *Chanson du roi Dagobert*, pour ne donner que cet exemple, est suivie d'un texte en prose d'une extrême importance : ce texte, on ne le trouve ni dans les *Cahiers de la Quinzaine*, ni dans la *Pléiade*, mais uniquement dans le tome I des *Œuvres complètes*, depuis longtemps épuisé...

Au reste, la connaissance que nous avons de Péguy a été complètement renouvelée depuis 1952 quand ont commencé à paraître les cinq gros volumes d'inédits dont le dernier, la *Thèse*, a vu le jour en 1955. Il faut regretter qu'une étude de ces inédits, basée sur l'examen des manuscrits, ne nous ait pas encore éclairés sur la date exacte de leur rédaction et les motifs de leur non-publication. Il y a là un mystère, car ces inédits représentent une œuvre considérable et parfois admirable. Ainsi quelques-unes des plus belles pages de Péguy se trouvent dans *Clio I* (6). Ce sont les premières pages « religieuses » qu'il ait écrites. Il serait évidemment très important de pouvoir les dater (7). Malheureusement les manuscrits de Péguy ne sont pas facilement accessibles...

Exceptionnellement, pour le *Mystère de la Charité*, nous disposons d'un travail de premier ordre, un des derniers qu'ait pu achever Albert Béguin avant d'être emporté par la maladie. C'est une édition critique parue en 1956 au *Club du Meilleur Livre* sous le titre *Jeanne d'Arc*.

---

(1) Aux États-Unis : notamment l'ouvrage de Roy Jay Nelson (Cahiers de l'Amitié, n° 13). Thèse présentée devant l'université du Michigan.

En Allemagne : après avoir donné une remarquable traduction de Morceaux choisis en allemand (Einsiedeln, 1953), le théologien Urs von Balthazar annonce un ouvrage général sur la pensée de Péguy. *Le Porche* a été aussi traduit en allemand en 1951 par O. von Nostitz. Par ailleurs un critique, fervent admirateur de Péguy, Reinhardt Lauth, a beaucoup contribué dans ses ouvrages à faire connaître son œuvre en Allemagne.

On constate avec surprise l'absence de l'Angleterre où, à part les traductions de Anne et Julien Green (London, Kegan, 1943) et de Pansy Pakenham (London, Harwill, 1956), Péguy ne semble avoir fait l'objet d'aucune étude originale.

(2) Notons, à titre indicatif, que dans les *Morceaux choisis du XXe siècle* de Lagarde et Michard, Péguy est classé parmi les « 5 grands » avec Gide, Claudel, Proust et Valéry.

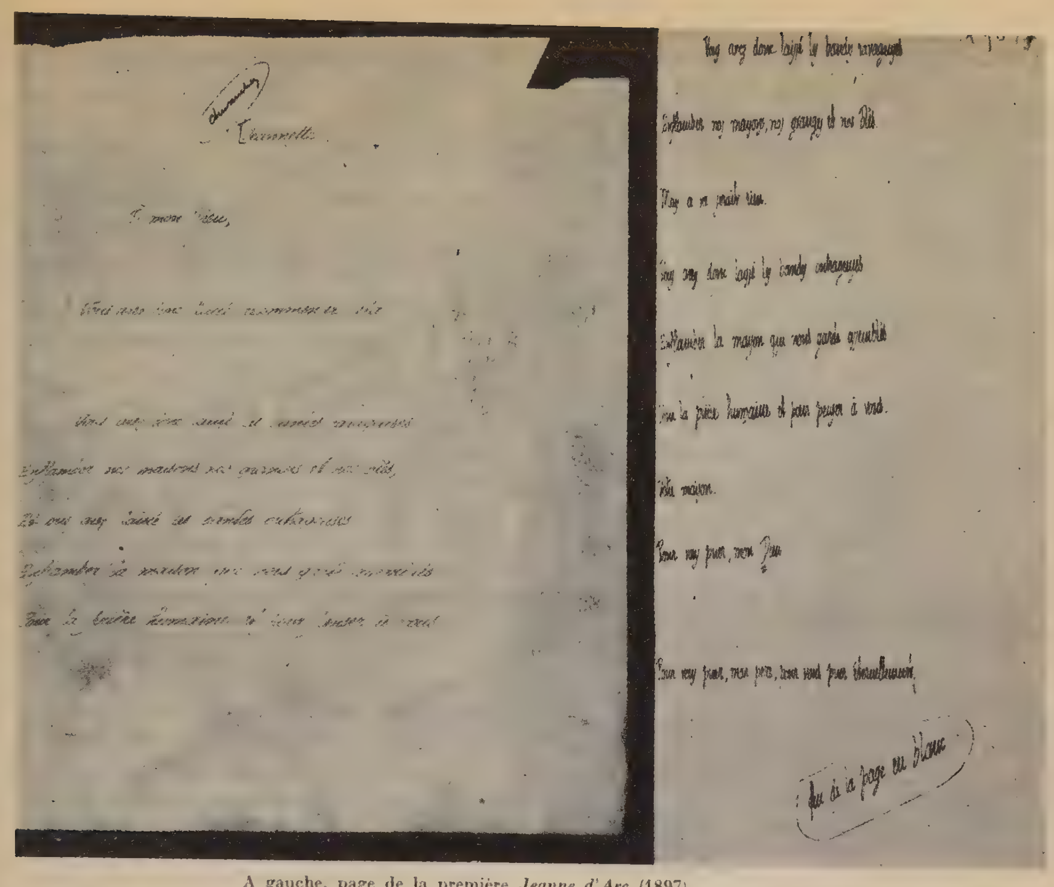
(3) En particulier les tomes XI et XII, *Polémiques et Dossiers*, qui sont, en fait, des morceaux choisis.

(4) *Cahiers de l'Amitié*, n° 11 (1957). Il s'agit des articles parus dans la *Revue blanche*. Ceux qui ont paru dans la *Revue socialiste* n'ont pas été réédités.

(5) Il s'agit de textes importants que l'on trouvera dans *Péguy et les Cahiers* (Gallimard, 1947), *Par ce demi-clair matin* (*ibid.*, 1952), *L'Esprit de système* (*ibid.*, 1953), *Un poète l'a dit* (*ibid.*, 1953), *Deuxième Élégie XXX* (*ibid.*, 1955) et enfin la *Thèse* (*ibid.*, 1955).

(6) Qu'il faut chercher à la fin de *Deuxième Élégie XXX* (Gallimard, 1955) ou dans le tome II de la Pléiade, mais sous le nom de *Véronique* (!)

(7) Nous avons tenté de le faire (Feuillets n° 47, août 1955). Mais nous n'avons pu étudier assez longuement le manuscrit pour assurer définitivement nos conclusions.



A gauche, page de la première *Jeanne d'Arc* (1897)
A droite, page correspondante du *Mystère de la Charité de Jeanne d'Arc*

Un modèle du genre; on peut, grâce à un système très clair de sigles, y repérer les divers états du texte de 1897 à 1910. En appendice, une *histoire* de l'œuvre en explique l'origine, la rédaction et la fortune. Pourquoi les autres chefs-d'œuvre de Péguy n'ont-ils pas trouvé d'éditeurs de cette qualité?

BIOGRAPHIE

Péguy est presque un contemporain. S'il eût survécu, il aurait actuellement 88 ans. Aussi nombre de témoignages venus de ses amis et de ses collaborateurs, voire de ses ennemis, ont-ils paru ces dernières années. Sans remonter au trop charmant récit des Tharaud (1), il nous faut signaler ici quelques livres essentiels. Ce fut d'abord en 1941 l'ouvrage de Daniel Halévy (2), ouvrage de base auquel on a toujours recours. Puis en 1944 le témoignage de Romain Rolland (3) qui est une exégèse et une interprétation autant qu'un livre de souvenirs, une des dernières œuvres du solitaire de Vézelay où, toutes brouilleries oubliées (4), il a mis sa mémoire au service de sa ferveur. Certes Romain Rolland n'a pas toujours compris ni toujours aimé Péguy : leurs

(1) Un des premiers témoignages, paru en 1926 chez Plon sous le titre *Notre cher Péguy*.

(2) *Péguy et les Cahiers de la Quinzaine*, Grasset, 1941. Il faudrait signaler encore les précieux souvenirs de Mme Favre (*Europe*, février-mars 1938). Une liste exhaustive de ces témoignages ne trouverait pas ici sa place. Retenons cependant pour leur importance les souvenirs de Raïssa Maritain (*Les Grandes Amitiés*) et le petit livre de Maurice Reclus (*Le Péguy que j'ai connu*, Hachette, 1951).

(3) *Péguy*, 2 vol. (Albin Michel, 1944).

(4) Sur les relations de Péguy et de Romain Rolland, cf. l'article de B. Guyon dans les *Lettres romanes*, tome XI, 1957.

mystiques divergeaient. Mais son témoignage reste l'un des plus riches et des plus autorisés. En 1950 a paru le livre de René Johannet (1), l'un des amis des dernières années, l'un de ceux qui favorisèrent le rapprochement de Péguy avec certains jeunes d'extrême-droite. Son témoignage, de l'avis unanime, n'est pas toujours sûr et, en l'absence d'autres documents, doit être tenu pour partial. En 1954 c'est Félicien Challaye, socialiste, ami de jeunesse, qui fait entendre un tout autre son de cloche dans son *Péguy socialiste* (2). Enfin, tout récemment, Jules Isaac a commencé à 88 ans le récit de son adolescence : son premier volume est presque entièrement consacré à Péguy et constitue un des témoignages les plus vivants, les plus authentiques que nous ayons sur les premières années des *Cahiers* (3).

La biographie (4) de Péguy a été renouvelée par la publication dans les *Feuillets* d'une grande quantité de lettres (5) et de documents divers (6). La correspondance certainement très importante avec un ami de toujours, Pierre Emmanuel (Lévy), récemment déposée à la Bibliothèque nationale, est encore inédite. Celle que Péguy échangea avec Romain Rolland, André Suarès et Alain Fournier a été publiée dans les *Cahiers de l'Amitié* (7). Il faut encore signaler pour leur importance les lettres à Geneviève Favre, mère de Jacques Maritain, parues en appendice au livre de Maurice Reclus, *Le Péguy que j'ai connu* (8) et la correspondance avec Lotte publiée dès 1927 par Marcel Péguy avec le compte rendu des *Entretiens* que Lotte eut avec Péguy à partir de 1910 (9). Quelques lettres de Péguy à sa mère ont été publiées par Mabille de Poncheville dans son petit livre sur la *Jeunesse de Péguy* (10).

Tous ces documents nouveaux ont été récemment élaborés dans un petit livre qui est à sa façon un chef-d'œuvre. Fruit de trente années de méditation et de fréquentation assidue, l'ouvrage de Bernard Guyon (11) est d'abord une biographie, mais une de ces biographies où l'on trace, par-delà la chronique, l'histoire d'une âme et d'une œuvre; travail solide, qui établit définitivement l'ordre des faits, explication lucide de ces faits, essai d'interprétation et de critique qui ne laisse dans l'ombre ni la philosophie, ni la spiritualité, ni l'art; ce livre dense et clair est assurément la meilleure initiation à la lecture et à l'intelligence de Péguy.

Certes beaucoup de points dans la vie de Péguy demeurent obscurs et mériteraient une étude. Les relations par exemple qu'il entretint dans ses dernières années avec l'Action française, Barrès et l'extrême-droite n'ont pas été bien élucidées (12). Ses relations avec le socialisme, en particulier avec Jaurès, et, d'autre part avec la nouvelle Sorbonne et le « Parti intellectuel » n'ont fait l'objet que de diplômes (13). Enfin quel est l'historien qui s'attachera à écrire l'histoire mouvementée et passionnante des *Cahiers de la Quinzaine?* C'est l'histoire de toute une génération, vingt années de luttes, d'âpres labeurs, d'espérances et de déceptions dont le dernier acte fut sanglant.

LES MAITRES ET LES SOURCES

C'est souvent par un jeu d'influences contradictoires qu'une personnalité se libère et invente son originalité. Personne mieux que Péguy n'illustre cette vérité; ce qu'il doit à Corneille

(1) *Vie et mort de Péguy* (Flammarion, 1950).

(2) Amiot-Dumont, 1954.

(3) *Expériences de ma vie. Péguy.* Calmann-Lévy, 1959.

(4) Il est souvent commode de disposer d'une chronologie. Il y en a une excellente en tête des *Œuvres poétiques complètes* (édit. Pléiade). Elle est l'œuvre de Pierre Péguy.

(5) Plus de 400 lettres de Péguy. En particulier la correspondance avec Herr, Bergson, A. Spire, Barrès et les amis personnels Peslouan, Léon Deshairs, Camille Bidault et Lotte.

(6) Voir dans le répertoire des *Feuillets* (décembre 1958) le dossier intitulé « En suivant la vie de Péguy » (p. 54).

(7) Correspondance avec Alain Fournier présentée par A. Martin (*Cahiers* n° 8, 1954). Correspondance avec Romain Rolland présentée par A. Saffrey (*Cahiers* n° 10, 1955). Correspondance avec A. Suarès présentée par A. Saffrey (*Cahiers* n° 14, 1961).

(8) Hachette, 1951.

(9) Cet ouvrage, de la plus haute importance pour la connaissance de Péguy, a d'abord paru en 1927 chez l'Artisan du Livre. Réédité en 1954 aux Presses de la Cité, il est de nouveau introuvable.

(10) Édition Alsatia, 1943.

(11) *Péguy.* Collection Connaissance des Lettres, Hatier, 1960. Une biographie fervente, de lecture agréable, mais qui porte un peu sa date (1941), est celle que nous devons au maire d'Orléans, Roger Secrétain : *Péguy, soldat de la vérité* (Le Sagittaire, 1941).

(12) On ne dispose que des témoignages plus ou moins partiaux de R. Johannet et de H. Massis.

(13) Bernard Auzanneau, *Péguy et le Parti intellectuel* (Paris, 1960); Alain Archidec, *La Rupture de Péguy avec les socialistes* (Aix, 1958. Imprimé dans les *Feuillets* nos 69 et 70).

et à Bergson, Pascal est venu le compenser et, en mettant en question leur message, a contraint Péguy à s'approfondir. Malheureusement ces études d'influence ont été à peine entreprises ou insuffisamment poursuivies. Nous avons un *Bergson maître de Péguy* par André Henry (1), ouvrage qui, à notre avis, ne met pas assez en lumière la différence qui, en profondeur, oppose le disciple à son maître. Nous avons un *Péguy et Pascal* par Jules Riby (2), esquisse particulièrement insuffisante d'un grand sujet. Il nous manque un Péguy et Renan (l'influence de Renan fut une des plus anciennes et des plus constantes). Il nous manque aussi un Péguy et l'antiquité grecque : on sait qu'il a rêvé d'écrire un livre sur la *pureté antique* où il parlerait de ses dieux : Homère et Sophocle. Et symétriquement il nous faudrait un Péguy et l'esprit médiéval : « Je suis, disait-il, un homme du xve siècle ». Nous avons esquissé une étude sur *Péguy et Sorel* (3), mais ce n'est qu'un crayon qui laisse à peine entrevoir les dimensions du sujet.



Groupe d'élèves du Collège Sainte-Barbe en 1894.
Léon Deshairs — Jérôme Tharaud
Charles Péguy — Marcel Baudouin † 1896 — Henri Roy

ÉTUDES SUR LA PENSÉE DE PÉGUY

Il existe un certain nombre d'ouvrages dont le but est d'expliquer et de systématiser la pensée de Péguy (4). Ils sont dans l'ensemble plutôt décevants et cela tient à l'objet même de leur recherche. En effet la pensée de Péguy n'a jamais cessé d'évoluer et il est difficile, sans la trahir, d'en proposer une synthèse. D'autre part, comme l'indiquait le P. Féret (5), la réflexion de Péguy est du type « prophétique », massive et concrète comme une révélation. On risque toujours, en l'analysant, d'introduire un ordre artificiel là où règne un ordre « organique » et vivant. Il est impossible, par exemple, de traiter du socialisme de Péguy sans aborder son expérience religieuse et de proche en proche, c'est l'homme tout entier que l'on rencontre. Ainsi l'analyse aussi bien que la synthèse s'avèrent-elles meurtrissantes. Pour comprendre Péguy, il faut l'accompagner au long de sa carrière, vivre avec lui, marcher à ses côtés plutôt que s'efforcer de construire cette architecture d'idées claires qu'il méprisait tant : un système.

Ceci dit, il faut rendre hommage au consciencieux ouvrage de Jean Delaporte (6). Il est regrettable que la réédition de 1959 n'ait pu être suffisamment remaniée pour utiliser les inédits. C'est actuellement, malgré ses graves lacunes, une certaine lourdeur et surtout sa méthode discutable qui ne tient pas assez compte de l'évolution de Péguy, l'un des livres les plus complets que nous ayons sur le sujet. On peut adresser les mêmes éloges et, en partie, les mêmes critiques

---

(1) *Les Jeunes études philosophiques.* Elzévir, 1948.

(2) *Cahiers de l'Amitié,* n° 1 (1941).

(3) *Feuillets,* n° 77.

(4) Nous ne dirons rien ici des livres dont le but est simplement d'initier à la lecture de Péguy. Signalons toutefois le livre de Louis Perche (collection Poètes d'aujourd'hui, P. Seghers, 1957), avec choix de textes et une bonne bibliographie. Notre essai biographique *Péguy, de l'espoir à l'espérance* est actuellement sous presse chez Plon (collection Pèlerins de l'Absolu).

(5) *Feuillets* n° 33.

(6) *Connaissance de Péguy,* 2 vol. Plon 1944, réédité en 1959.

à la « somme » péguyste d'André Rousseaux (1), parue elle aussi dès 1942-1945 aux éditions de la Baconnière, à une époque où l'on ne disposait pas encore des inédits. Elle a le mérite d'explorer (2) et d'éclaircir des aspects jusqu'alors inconnus de la pensée de Péguy.

Après ces deux ouvrages d'ensemble qui, malgré toutes leurs qualités, sont loin de nous satisfaire, il n'y a plus que des études partielles. Et nous avons dit à quel point il est scabreux de privilégier un aspect de Péguy au détriment des autres. Ce qui justifie pourtant le sujet de notre thèse (3) (parue en 1952), c'est que l'aspect que nous avions choisi se situe en permanence au cœur de la réflexion de Péguy : articulation «cardinale» du spirituel et du temporel, l'incarnation commande toute la vie spirituelle de l'homme. C'est d'ailleurs comme mystique de l'incarnation que Péguy a si profondément influencé le christianisme contemporain. Sur ce sujet il nous faudrait l'œuvre d'un théologien et c'est avec le plus grand intérêt que nous attendons le livre que prépare actuellement le P. Pie Duployé sur la *Théologie de Péguy.* C'est dans ce domaine difficile que les recherches les plus importantes restent à faire : on sait quelle fortune ont eu les méditations de Péguy sur la grâce et le péché, sur la sainteté incarnée, sur le « péché » intellectuel du monde moderne, etc., on en trouve l'écho dans toute notre littérature. En fait l'expérience religieuse de Péguy n'a jamais été étudiée à fond. La plaquette d'A. Béguin sur la *Prière de Péguy* (4) n'est qu'une esquisse, du reste admirable. Il nous faudrait une explication approfondie de sa spiritualité. Une étude complémentaire s'impose, celle d'un mythe qui l'a hanté : le mythe du « monde moderne ». Enfin, à bien des égards, par son bergsonisme, son anti-intellectualisme, sa manière de réagir à la vie et à l'événement, Péguy est, avant la lettre, un existentialiste. Cette expérience existentielle, nous avons tenté de l'étudier partiellement dans un ouvrage consacré au sentiment du temps et à la philosophie de l'histoire (5). Il conviendrait d'élargir cette recherche en rapprochant Péguy de tous ceux qui, de son temps, ont éprouvé le « sentiment tragique de la vie ».

Le patriotisme de Péguy a fait l'objet de deux articles très différents (6) et dont l'ouverture même appelle une étude plus approfondie. On a commis tant de faux sens sur le chauvinisme, le racisme de Péguy qu'un travail objectif s'impose. La notion de race en particulier demeure chez lui fort mystérieuse et ne saurait être comprise qu'en rapport avec son « vitalisme » mystique. Jusqu'à la méthode même de Péguy, cet anti-intellectualisme, cette prédilection pour l'ordre « organique » qu'il faudrait enfin élucider en la différenciant nettement du pragmatisme. C'est sur des exemples concrets, sur la composition même de ses livres qu'il faudrait se baser, composition étrange, à peu près unique dans nos lettres, qui s'apparente à la croissance végétale. Il y a là une riche matière d'étude pour un psychologue.

Ces quelques notes montrent à quel point Péguy est un auteur « neuf ». Si les livres d'initiation ou d'édification pullulent à son sujet, on est bien obligé de constater que les vrais problèmes ont été à peine abordés.

EXÉGÈSES

L'étude approfondie d'une œuvre bien choisie est sans doute le meilleur moyen d'aborder un auteur, de pénétrer dans son univers. Or le monde de Péguy est particulièrement clos et l'aide que peuvent fournir les introductions et les commentaires est bienvenue d'autant plus que ses œuvres, nées des circonstances, restent intimement en relations avec sa vie et avec l'événement. Nous n'avons de telles explications que pour deux textes de Péguy; il est vrai que ce sont les plus difficiles : il s'agit du poème d'*Ève* et de cette longue confidence lyrique qu'on a intitulée *Quatrains.*

Le gros livre qu'Albert Béguin a consacré à *Ève* (7) est presque exhaustif. Il tient de l'édition savante, de la méditation théologique et de la critique littéraire. Quant aux *Quatrains*, nous avons essayé dans notre *Introduction* (8) d'en rétablir la lecture logique, de les situer et d'en

(1) *Le Prophète Péguy*, nouvelle édition en 2 vol. Albin Michel, 1946.

(2) Après le livre de E. Mounier, Marcel Péguy et G. Izard sur *la Pensée de Péguy* (Plon, 1931) qui peut être considéré comme la première tentative que l'on ait faite pour aborder en Péguy le philosophe.

(3) *Incarnation* (Cahiers de l'Amitié, 1952).

(4) Cahiers du Rhône, 1944.

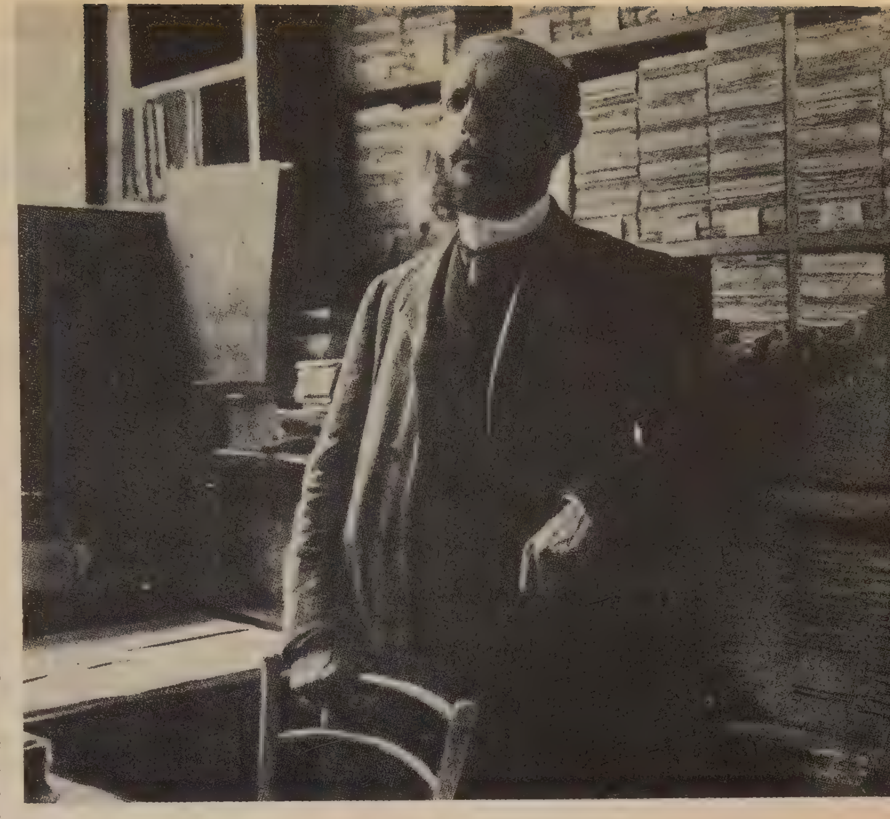
(5) *Péguy et le Mystère de l'Histoire* (Cahiers de l'Amitié, 1958).

(6) B. Guyon, *Vie enseignante*, 1957 (voir *Feuillets* n° 59); J. Onimus, *Feuillets* n° 57.

(7) *L'Ève de Péguy, essai de lecture commentée suivi de documents inédits* (Cahiers de l'Amitié, 1948).

(8) *Introduction aux Quatrains de Péguy* (Cahiers de l'Amitié, 1954).

expliquer la signification morale et esthétique. Des introductions analogues rendraient probablement service aux lecteurs des *Mystères* et des *Tapisseries,* trop souvent déconcertés faute d'information suffisante. Nous venons d'achever une *Introduction aux Trois Mystères* qui paraîtra prochainement dans la collection des *Cahiers de l'Amitié.*



Péguy dans sa boutique en 1913

L'ART DE PÉGUY

Domaine presque inexploré. Le premier ouvrage est celui d'Albert Chabanon (1); il touche à tout sans rien approfondir. Nous avons eu ensuite la suggestive mais trop brève esquisse de Bernard Guyon (2). De nombreux diplômes ont abordé le sujet et l'on regrette souvent qu'ils n'aient pu être imprimés (3). Albert Béguin dans son livre sur *Ève* (4) et dans sa *Prière de Péguy* (5) (*Note sur la litanie*) a écrit des pages remarquables.

Dans ce vaste domaine nous distinguerons pour plus de clarté cinq orientations possibles. Il serait fort intéressant — et c'est un peu la mode d'une certaine critique contemporaine — d'élucider la *symbolique* de Péguy. Nous entendons par là, chez ce poète très concret, très paysan, la signification que prennent les éléments et les objets, le chaud et le froid, le dur et le souple, le toit et le seuil, la vigne et le blé, etc., etc. Nous avons commencé ce travail en étudiant l'image dans *Ève* (6) et dans les *Quatrains.* On trouverait aussi des remarques dans le livre par ailleurs si décevant de Roy Jay Nelson (7). C'est, en partie, cette forme d'expression très instinctive, très spontanée qui a fait de Péguy un poète.

Dans un ordre d'idées voisin, il faudrait examiner le jeu des associations d'images (8) chez un poète rapide qui se permet d'autant plus de liberté qu'il s'impose, au départ, un moule plus rigide. Ces « climats » d'images si frappants dans *Ève* apparentent Péguy aux procédés de l'écriture automatique.

Ce n'est pas sortir de ce genre de recherches que d'étudier la composition de Péguy, cette

(1) *La Poétique de Péguy* (R. Laffont, 1947).
(2) *L'Art de Péguy* (Cahiers de l'Amitié, 1948).
(3) Tel celui de Françoise Looten sur *l'Imagination poétique de Péguy dans les trois Mystères* (Lille, 1955), cf. *Feuillets* nº 45.
(4) Cahiers de l'Amitié, 1948.
(5) Cahiers du Rhône, 1944.
(6) *L'image dans Ève, étude sur la symbolique de Péguy* (Cahiers de l'Amitié, 1952).
(7) Roy Jay Nelson, *Péguy poète du Sacré* (Cahiers de l'Amitié, 1960).
(8) Les associations de sens et de mots ont été étudiées par l'abbé Barbier dans une thèse dont nous parlons plus loin (p. 198, n.3) et dans l'ouvrage de Monique Parent (*Saint John Perse et quelques devanciers,* Klincksieck 1960).

composition qui se prétend « classique » et qui, en fait, s'abandonne à une inspiration exubérante. La « Tapisserie » est un curieux exemple d'ordre vivant qui, au regard du logicien, n'est que désordre et fatras. Il y a d'ailleurs chez Péguy une véritable « esthétique du fatras » parfaitement consciente d'elle-même et fondée sur une métaphysique.

Autre secteur ouvert aux chercheurs : le curieux et progressif passage de la prose au verset, puis au vers régulier, évolution rare et probablement unique d'un prosateur amoureux du dur « marbre de la prose » vers la poésie la plus stricte. A mi-chemin se trouve le verset de Péguy, si différent du verset claudélien par son « tempo », plus lent, plus méditatif, mais cependant si proche de lui par ses subtilités typographiques.

Enfin l'esthétique même de Péguy (1), d'apparence si contradictoire, qni se veut si ardemment classique et qui dérive en fait vers une manière de romantisme, cette esthétique dont on trouve les principes dans l'article sur *Ève* publié dans le *Bulletin* de Lotte (2) en janvier 1914, peut-être serait-il temps de la définir, d'en indiquer les origines à la fois scolaires, bergsoniennes, instinctives et doctrinales et de montrer quelle influence elle a pu exercer parmi nous. Que d'auteurs et de poètes se sont mis depuis vingt ans à écrire en « litanies »!

Mais, il faut le redire, rien chez Péguy ne peut être, sans risques, détaché de l'ensemble. Étudier l'art c'est aussitôt atteindre (et par les plus hautes cimes) la mystique, l'esprit d'enfance, la contemplation. Le Dieu de Péguy n'est pas seulement une création d'*art;* et se serait se condamner à n'y rien comprendre que de faire de cette œuvre de combat et de ferveur une simple œuvre d'art.

STYLISTIQUE

On pressent que la langue de Péguy attirera les stylisticiens : vocabulaire immense, parfois dialectal ou archaïsant, syntaxe à la fois surannée et d'avant-garde, phrase curieusement modulée dont on voit peu à peu, dans les tout premiers *Cahiers*, s'affirmer l'ampleur et la cadence... vaste champ de recherches dont l'abbé Barbier (3) dans sa thèse n'a encore jalonné qu'une région : son travail se limite assez arbitrairement aux textes de poésie. Mais il a l'énorme avantage d'être exhaustif, ce qui, en stylistique, est la condition de l'objectivité. Si le cadre en est parfois trop subdivisé et d'usage malaisé on y trouve un lexique et un index commodes. Cependant cet important ouvrage n'est que la première pierre d'un édifice dont on devine les proportions futures.

Dans son récent ouvrage sur *Saint John Perse et quelques devanciers*, pp. 85 à 160 (Klincksieck, 1960), Mme M. Parent a consacré une importante étude à la phrase poétique de Péguy, dans *le Porche*.

INDEX

Des auteurs comme Péguy, Pascal, Montaigne ne peuvent être aisément consultés qu'à l'aide d'un index analytique couvrant leur œuvre tout entière. Chez Péguy, le retour des mêmes thèmes de livre en livre suppose de perpétuelles relectures si l'on veut isoler tel ou tel aspect de l'œuvre, de la pensée, de l'art ou si l'on cherche, tout simplement, une citation, voire une référence. Cela est si vrai que dès 1947, sous l'impulsion du P. Doncœur, Mme Andrée Fossier a publié des *Tables analytiques* (4) qui ont rendu d'inappréciables services aux péguystes. Hélas, ces tables sont périmées depuis qu'ont paru tant d'inédits. En l'absence d'une édition définitive et complète des œuvres de Péguy, nous avons entrepris un index de ce genre, fondé sur les éditions actuellement dans le commerce. Il paraîtra, sans doute, cet hiver dans la collection des *Feuillets*.

RAYONNEMENT

Personne ne saurait évaluer exactement ce qu'a été jusqu'à nous l'influence de Péguy. C'est un travail de longue haleine qui n'a pas encore tenté les historiens. Un de nos étudiants, Henri Giordan, prépare un ouvrage sur *Péguy en Italie*. Il nous faudrait un *Péguy en France...* Il s'agirait par exemple de poursuivre jusqu'à nos jours cette histoire du *Mystère de la charité*

---

(1) Abordée par E. Legoutière dans son diplôme (Paris, 1960) sur *Ch. Péguy et les problèmes de l'Art.*

(2) Réimprimé dans les *Lettres et Entretiens* puis par A. Béguin dans son commentaire d'*Ève* (avec commentaire critique) et enfin dans les *Œuvres poétiques complètes* (Pléiade), p. 1515.

(3) Joseph Barbier, *Le Vocabulaire, la Syntaxe et le Style des poèmes réguliers de Ch. Péguy*. Berger-Levrault, 1957.

(4) A l'Orante, 23, rue Oudinot, Paris.

commencée par A. Béguin (en collationnant dans son édition du Club du Meilleur Livre tous les articles consacrés à cette œuvre en 1910 et 1911). On verrait par quels avatars a passé la réputation de Péguy et c'est un peu l'histoire de la France et du catholicisme français que l'on ferait par la même occasion (1).

Le nombre des diplômes d'études supérieures consacrés à Péguy (2) est une preuve manifeste de l'intérêt que lui porte actuellement la jeunesse, non seulement parce qu'elle devine un auteur relativement neuf où il y a beaucoup à découvrir et à expliciter, mais surtout parce qu'elle reconnaît en lui bien plus qu'un artiste, qu'un polémiste, qu'un philosophe ou qu'un mystique. Dès qu'on fréquente un peu Péguy, on est entraîné, envoûté par la présence d'un *homme fraternel*, d'une totale, d'une évidente droiture. Alors son œuvre rend un son unique qui la distingue de toutes les autres : « Je ne puis plus rien lire après Péguy, écrivait Romain Rolland en 1912. Tout le reste est littérature. » C'est peut-être parce que Péguy ne relève pas en effet uniquement de la littérature que nous sommes si nombreux à l'aimer.

Jean ONIMUS.

(1) C'est ce que, de très loin, nous avons tenté de suggérer dans notre thèse en décrivant l'histoire du thème de l'incarnation dans le monde moderne.

(2) Nous tenons à signaler ici quelques-uns des meilleurs que nous n'avons pas cités dans les pages précédentes : Henri Descreux, *L'Espérance dans les deux Jeanne d'Arc*, Paris, 1954; Yves Valdé, *Péguy et le monde moderne*, Paris, 1955; Paulette Comiti, *Le Dieu de Péguy*, Aix, 1955; M. Zoppi, *Péguy et l'Histoire*, Aix, 1956; Guy Saunier, *Secret et Regret dans l'œuvre de Péguy*, Paris, 1956; Y. Avril, *L'enfance et la vieillesse selon Péguy*, Paris, 1960.

Les premières éclosions (*) du latin des chrétiens

L'histoire tout entière de la littérature latine pourrait être définie et expliquée — en simplifiant les choses, certes, mais sans fausser les perspectives — comme l'histoire d'une longue rivalité entre le latin et le grec. La littérature profane, des premiers auteurs d'épopées à Aulu-Gelle et Apulée, se laisserait étudier, sans préjudice de son développement original, comme l'histoire d'une lente pénétration de la culture grecque dans le monde latin, et cela dans les domaines les plus divers de la pensée ou de l'expression, qu'il s'agisse d'épopée ou de théâtre, de philosophie ou de métrique, d'histoire. La littérature latine chrétienne, qui se rattache de façon si étroite

(*) L'ampleur du sujet traité en ces quelques pages ne permettait pas de concevoir cet article comme un article d'érudition. Les notes seront réduites à l'indispensable. On se bornera ici à fournir quelques indications bibliographiques. L'école de Nimègue s'est imposée dans le domaine du latin des chrétiens sous l'impulsion de Mgr J. Schrijnen, dont je signale ici seulement parmi les nombreux travanux, *Charakteristik des Altchristlichen Latein*, dans *Latinitas Christianorum primaeva*, 1, Nimègue, 1932. Mlle Chr. Mohrmann poursuit l'entreprise et son œuvre considérable — à laquelle notamment cet article est redevable sur plusieurs points — a déjà apporté une contribution essentielle aux études de la langue des chrétiens. Il convient de mentionner tout spécialement ses *Études sur le latin des Chrétiens*, Rome, Edizioni di Storia e Letteratura, 1958, volume qui rassemble près d'une trentaine d'articles déjà publiés. Parmi les œuvres du P. J. de Ghellinck, retenons un article qui a fait date, *Latin chrétien ou langue latine des chrétiens*, dans *Les études classiques*, VIII, 1939, p. 449-478. G. Bardy a écrit en particulier, sur la question qui nous occupe, un livre très documenté, *La question des langues dans l'Église ancienne*, dans la collection *Études de théologie historique*, Paris, Beauchesne, 1948. Un ouvrage capital pour les études sur le latin tardif est enfin celui du regretté E. Löfstedt, *Late latin* (Instituttet for sammenlignende Kulturforskning, série A, XXV), Oslo, Aschehoug and Co. (W. Nygaard), 1959. On atteindra commodément le texte de versions pré-hiéronymiennes de la Bible en latin dans A. Jülicher, *Itala, Das Neue Testament in altlateinischen Überlieferung*, Berlin, Walter de Gruyter et Co., en cours de publication depuis 1938, et dans *Vetus Latina. Die Reste der altlateinischen Bibel, nach Petrus Sabatier neu gesammelt und herausgegeben von der Erzabtei Beuron*, Freiburg im Brisgau, Herder, en cours de publication depuis 1949.

***

— de façon si organique pourrait-on dire — à la littérature profane, s'inscrit dans le cadre d'une même rivalité entre le latin et le grec. Mais, si pénétrée d'éléments grecs, parfois à peine assimilés, que soit la littérature chrétienne, ses éclosions successives apparaissent comme autant de reconquêtes du latin sur le grec.

Pendant des siècles, à la faveur de son commerce et par la voie des ports — celle des fleuves aussi — la Grèce avec sa langue s'était peu à peu infiltrée sur les côtes de la Méditerranée, dans les milieux populaires et commerçants. Les campagnes d'Alexandre au IVe siècle avaient joué un rôle considérable pour la propagation de l'hellénisme en Orient, mais aussi en Égypte. La littérature et la culture grecques, surtout après la conquête romaine, s'étaient imposées à l'attention et à l'étude des latins cultivés. La constitution progressive de l'empire de Rome, en multipliant les contacts entre tous les rivages de la « mer intérieure », pour faire une unité de ce monde disparate, avait favorisé la diffusion de la langue grecque : il fallait un instrument de communication entre les membres de cet immense empire; le grec, qui était déjà la langue la plus « commune » le long des grandes voies d'échange, fut tout naturellement la langue la plus utilisée et, à l'avènement du christianisme, le grec était devenu la langue de communication à travers tout l'empire, tant dans les milieux populaires et commerçants des grands centres cosmopolites, que dans les milieux cultivés.

A la fin de son évangile, l'apôtre Jean rapporte un souvenir, que lui empruntèrent certains copistes du texte de Luc, mais dont il fut, de tous les évangélistes, le seul témoin oculaire, et qui apparaît très représentatif de l'état linguistique de l'empire à cette époque (1). L'inscription rédigée par Pilate et apposée à la croix du Christ, à Jérusalem, s'exprimait en trois langues : en hébreu, en grec et en latin. L'hébreu représentait la langue locale et désignait ici selon toute vraisemblance l'araméen; le grec était la langue la plus généralement intelligible; il était donc destiné aux étrangers de passage, en particulier aux juifs alexandrins profondément hellénisés — au point, rappelons-le, que le dernier livre de l'Ancien Testament, rédigé dans ce milieu, le fut en grec. Le latin représentait seulement, en Judée comme sans doute en bien d'autres provinces, la langue de l'administration impériale.

***

Dès que la jeune église, répondant à sa vocation d'universalité, se répandit hors de Jérusalem, elle suivit, avec un Paul par exemple, les grandes voies de communication impériales, en particulier les grandes voies maritimes. Si l'on met à part certains auditoires qui requéraient l'usage d'une langue locale (2), c'est le grec, de toute évidence, qui, dans la plupart des cas, permettait à ces missionnaires de se faire entendre du plus grand nombre de gens. C'est pourquoi, du reste, presque tous les ouvrages du Nouveau Testament furent rédigés en grec et pourquoi un évangile à destination juive comme celui de Matthieu, rédigé d'abord en araméen, fut rapidement traduit en grec pour lui assurer une plus large diffusion. Bref, à la fin du règne d'Hadrien, à l'exception de petits cercles judéo-chrétiens, dépourvus de tout rayonnement, toute l'Église parle grec, prie en grec, écrit en grec, en particulier à Rome, depuis l'origine, et même à Jérusalem, depuis la fondation d'*Aelia Capitolina*.

Bientôt, les progrès de l'évangélisation conduisirent les missionnaires, des centres cosmopolites situés sur la côte ou sur les grandes voies de communication, vers l'intérieur des terres. Ils y rencontrèrent des populations, parfois plus homogènes, en tout cas plus stables, qui vivaient à l'écart des réseaux d'échanges et qui souvent, surtout dans les classes les plus modestes, ignoraient le grec. En certaines régions, c'est en latin que les missionnaires durent s'adresser à ces populations. On a longtemps situé en Afrique cette première éclosion d'un latin des chrétiens (3). Il est vrai que sur cette terre berbère, le grec avait été devancé par le punique et qu'il ne s'y était pas implanté aussi profondément que sur les côtes du nord de la Méditerranée. La colonisation romaine, très dense en effet, y avait largement répandu le latin dans les milieux qui se rattachaient à l'administration et aussi dans les milieux ruraux qui gravitaient autour des colons venus d'Italie. Il semble bien que le même besoin d'évangélisation en latin se fit sentir en Italie à la même époque, vers le milieu du second siècle. A Rome même, tous les milieux n'étaient point ou cosmopolites ou cultivés et donc n'entendaient pas le grec; ce qui est encore plus vrai des milieux ruraux.

---

(1) Jean, xix, 20; cf. Luc, xxiii, 38.

(2) Comme on peut l'inférer du récit de la prédication de la Pentecôte dans *Actes*, II, 6-11.

(3) Ainsi G. Bardy, *op. cit.*, p. 57 suiv., contredit sur ce point par Chr. Mohrman, *Le latin, langue de la chrétienté occidentale*, dans *Études sur le latin des chrétiens*, p. 53-54.

Cette première éclosion du latin des chrétiens doit être considérée comme une tentative extrêmement modeste, essentiellement utilitaire dans l'ordre pastoral, et sans aucune prétention littéraire. Il s'agissait seulement pour le missionnaire, qui s'adressait à des esprits sans culture, de les faire accéder à la foi et à la vie chrétiennes. Ce latin était avant tout un latin parlé, celui d'une prédication dans la langue la plus intelligible aux auditeurs, celle qu'ils parlaient eux-mêmes quotidiennement, ce qu'on appelle le latin vulgaire. Si, dès ce moment et tout au long de l'histoire du latin chrétien, celui-ci puise à la source du latin vulgaire, ce n'est pas, comme on l'a trop souvent dit — ou ce n'est guère — en vertu d'un mépris qu'affecteraient les auteurs chrétiens à l'égard des formes littéraires, mais en vertu de cette nécessité pastorale — qui s'impose toujours au prédicateur du XX[e] siècle — qui veut que l'on parle aux gens simples le langage qu'ils comprennent (1). C'est pourquoi un Augustin, si habile rhéteur par profession et par goût, usera, selon ses ouvrages, de latins si différents et ne reculera pas, dans sa prédication, devant les vulgarismes les plus étonnants.

C'est à cette époque très ancienne, on serait tenté de dire à la préhistoire du latin chrétien, qu'il faut rattacher sans doute deux tendances auxquelles il restera fidèle durant toute son histoire. Lorsque le prédicateur présentait à ses auditeurs des réalités chrétiennes concrètes, personnes ou choses ou actes, ces réalités tombaient sous les sens et par là même étaient au moins sommairement intelligibles, il était donc inutile au prédicateur de rechercher un vocable latin pour les *signifier*, il les *désignait* seulement par le terme grec consacré dès longtemps. Il suffisait au fidèle de regarder et d'écouter pour comprendre avec un mot grec, aussi bien qu'il l'eût fait avec un mot latin, ce qu'était un *diaconus*, un *episcopus*, une *ecclesia*, un *baptismus*. Ces termes grecs concrets, malgré des tentatives d'élimination par purisme littéraire chez certains auteurs (2), se sont finalement imposés à toute la latinité chrétienne. En revanche, lorsque le prédicateur devait présenter à ses auditeurs une idée, et qu'aucune réalité concrète ne venait établir la liaison entre l'esprit du fidèle et le mot employé, dans ce cas le prédicateur devait s'ingénier à trouver un mot latin qui non seulement *désignât* mais *signifiât* la réalité abstraite qu'il voulait exprimer. C'est ainsi que *regeneratio* traduit παλιγγενεσία, *reuelatio* ἀποκάλυψις, *spiritus* πνεῦμα, *redemptio* ἀπολύτρωσις, *remissio* ἄφεσις. Et, on le voit tout de suite, ces termes abstraits méritaient d'être attentivement choisis, car ils étaient lourds de doctrine. De leur exacte signification et de leur juste intelligence par les fidèles, dépendait l'authenticité de leur foi.

Puisqu'il s'agit ici du latin oral de la première prédication, il est bien évident que nos observations s'appliquent, non pas à un latin que l'on constate, mais à un latin que l'on reconstitue. Or cette reconstitution s'impose. En effet, ce latin pastoral primitif a donné naissance, rapidement et en étroite continuité avec lui, à un latin chrétien écrit primitif, le latin biblique, où l'on constate ce que nous avons dit, mais nous y reviendrons.

Le latin pastoral primitif, qui était essentiellement oral, celui de la prédication et de la conversation sur des sujets religieux, dut comporter très tôt cependant quelques éléments rédigés: il s'agissait de textes fort brefs qui devaient être confiés à la mémoire des fidèles et nécessaires à la pratique de leur vie religieuse. On pense tout de suite à des traductions latines de la prière enseignée par le Christ, le *Pater*, mais peut-être aussi à d'autres formules composées par les missionnaires eux-mêmes. Très tôt également, l'on dut traduire ou rédiger des symboles, destinés à condenser dans l'esprit des fidèles le contenu de la foi, et qui devaient être utilisés à l'occasion de la profession de foi baptismale (3). Dans l'ordre proprement liturgique cependant, la langue officielle de l'Église devait rester longtemps encore et exclusivement la langue grecque. Aucun de ces textes primitifs de la latinité chrétienne ne nous est parvenu, et c'est pourquoi j'ai appelé préhistoire cette époque de la littérature chrétienne. Mais comme la préhistoire a laissé des vestiges, fossiles qui se sont incrustés dans un sol plus récent, on peut penser devant certains textes postérieurs qu'ils ont remployé et porté jusqu'à nous certains fragments vénérables de la prière des premiers chrétiens de langue latine. Tel serait le cas, par exemple, du *Te Deum* dont certains éléments accusent une date extrêmement ancienne. On connaît un phénomène ana-

---

(1) Le même phénomène se produira plusieurs siècles plus tard, toujours en vertu des nécessités de la pastorale des gens simples, et au niveau de la langue parlée, mais cette fois au détriment du latin, comme en témoigne une décision du Concile de Tours, en 813, qui recommande de s'exprimer : « ... in rusticam Romanam linguam aut Thiotiscam... ». Voir MGH, Leg. sect. III, 2, p. 288, 24 suiv. Cf. déjà Saint Irénée, dans la préface de son *Aduersus Haereses*, P.G. VII, col. 443.

(2) En particulier chez des poètes de tendance classicisante comme Juveneus et Prudence.

(3) Quelle que fût, du reste, la forme de cette profession qui pouvait se présenter, ici ou là, à la manière de réponses à des questions posées.

logue dans le monde grec où certaines épîtres de Paul, pourtant fort anciennes, semblent remployer des éléments liturgiques tout à fait primitifs (1).

***

Les premières communautés de langue latine constituées, la nécessité s'imposa vite, tant à l'usage des pasteurs qu'à celui des fidèles plus cultivés et plus fervents, de traduire du grec en latin les textes sacrés, sans doute d'abord l'Évangile, mais aussi le corpus paulinien et également certains textes majeurs de l'Ancien Testament. L'entreprise était rude. D'abord parce que les traducteurs expérimentés devaient être fort rares dans ces communautés de gens simples, et parce que la tâche elle-même était difficile.

Depuis des siècles sans doute, la langue latine avait dû se plier aux exigences de la traduction du grec et l'on sait combien d'auteurs latins ont marqué leur place dans l'histoire de la littérature latine, par la contrainte qu'ils exercèrent sur leur propre langue pour lui faire exprimer la richesse ou l'abstraction de la pensée et de la langue grecques. Mais cette fois, la traduction posait des problèmes nouveaux et présentait des difficultés inédites. Tout d'abord le texte à traduire était un texte sacré : le lecteur ne pouvait se satisfaire d'une adaptation latine, à la manière des dialogues philosophiques de Cicéron, pour un texte qui était Parole de Dieu et dont il importait par-dessus tout de comprendre le sens exact avec toutes ses nuances. Ce culte de l'Écriture s'étendait, au-delà du message qu'elle exprimait, jusqu'à la forme elle-même qui l'exprimait; non seulement l'esprit de la Bible était sacré, mais encore la lettre, et saint Jérôme, beaucoup plus tard, écrira encore que dans l'Écriture l'ordre des mots lui-même est un mystère (2), ce qui interdisait au traducteur d'user des libertés les plus légitimes pour exprimer en une forme correcte et authentiquement latine le texte de la Bible. Peu préparés dans la plupart des cas au travail de la traduction et soumis à de pareilles exigences, les premiers traducteurs de la Bible aboutirent à de simples démarquages du texte grec (3).

Ces exigences qui paralysaient les traducteurs n'étaient pas cependant les seules difficultés qu'ils rencontraient. Le texte grec lui-même, dans un grand nombre de cas, offrait au traducteur latin des difficultés inédites. Ce grec était un grec à part. En effet, le grec de la Bible exprimait un autre univers mental que celui de la Grèce et avec d'autres procédés que ceux de la littérature hellénique. Très souvent, ce grec n'était lui-même qu'une traduction de l'hébreu ou de l'araméen. Lors même que le grec était la langue originale d'un ouvrage, le grec de cet ouvrage rapportait les pensées, les dires et les gestes de gens qui n'avaient point pensé, point parlé, point agi suivant des normes grecques. Le traducteur, à bon droit, pouvait se trouver décontenancé (4).

Difficulté de la tâche ou incapacité des traducteurs, l'une et l'autre, bien souvent, firent que ces premières traductions de la Bible ne rencontrèrent qu'un demi-succès. Parce qu'elles étaient indispensables, on s'en servait, mais aucune traduction ne semble s'être imposée; on peut même penser qu'elles se multiplièrent en raison justement de leurs insuffisances et du désir où l'on était d'arriver à un texte plus satisfaisant (5). L'unanimité en tous cas est absolue et remarquable parmi les chrétiens lettrés, pour avouer à quel point ces traductions latines de la Bible les rebutèrent quand ils en entreprirent la lecture (6). Un Augustin y voit l'un des facteurs qui retardèrent sa conversion.

---

(1) Peut-être *Philippiens*, II, 6-11; plus probablement encore *I Thimotée*, III, 16; VI, 15-16; *II Thimotée*, II, 11-13.

(2) *Lettre* LVII, 5, où l'auteur distingue explicitement la traduction des textes profanes et celle des textes sacrés. Cette conception, excessive sans doute et trop matérielle du caractère sacré de l'Écriture, eut néanmoins un immense avantage. En obligeant les traducteurs à se tenir étroitement fidèles au texte même de la Bible, elle préserva l'Église de traductions fantaisistes ou tendancieuses où la foi des lecteurs se serait égarée.

(3) Un bon exemple du souci du mot à mot des premiers traducteurs de la Bible est celui de Luc, I, 28, que commente Chr. Mohrmann. *Ave gratificata*, dans ses *Études sur le latin des chrétiens*, p. 189-194.

(4) Citons un exemple, limité mais caractéristique, l'expression du comparatif. L'hébreu ne connaît pas le comparatif et utilise une périphrase. Les traducteurs grecs (que sont déjà les évangélistes) et les latins à travers eux, ont été gênés par cette tournure et ont eu recours à divers procédés : S. Jérôme lui-même écrira *Eccles.*, XXIV, 27 : «*super mel dulcis*»; *Ps.*, XVIII, 11 : «*dulciora super mel*»; très souvent le positif et *quam* : le type *bonum est quam* se retrouve dans *Ps.* CXVII, 8 et dans Matthieu, XVIII, 8 suiv.; Marc, IX, 43 suiv. Seul le fin helléniste qu'était Luc a su éviter l'hébraïsme, qui n'apparaît pas non plus dans le texte latin de Luc, XVII, 2.

(5) Saint Augustin, *De Doctrina Christiana*, II, 11, 16, P.L., XXXIV, 43.

(6) Ce fut le cas d'Arnobe, de Lactance, de saint Jérôme, avant d'être celui de saint Augustin (*Conf.* III, 5, 9, éd. Labriolle, p. 51).

Jérôme, on le sait, entreprit au IVe siècle de renouveler la traduction latine de toute la Bible. Cet homme était bien préparé à cette tâche; il ne cessa d'approfondir ses connaissances; il était soutenu par le pape Damase. Néanmoins, il dut procéder par tentatives successives et rencontra les plus vives oppositions, toujours à propos de cette fidélité au texte sacré que ses lecteurs exigeaient de lui. Il convenait de rappeler ici la compétence, le travail acharné et les déconvenues de saint Jérôme, pour mieux mesurer les difficultés de la tâche et ne pas juger trop sévèrement les premiers chrétiens latins qui s'improvisèrent traducteurs de la Bible pour en ouvrir l'accès à leurs frères.

A nos yeux de modernes, ce sont les exigences auxquelles se soumirent ces premiers traducteurs, et les difficultés qu'ils rencontrèrent, qui font, du point de vue de l'histoire du latin, tout le prix de leur œuvre. Leur latin, qu'ils martelèrent mot par mot pour lui faire épouser tous les contours du grec de la Bible, s'enrichit finalement à ce contact d'une pensée toute nouvelle et de nouveaux procédés d'expression. De leur stylet jaillit la première langue latine chrétienne écrite, qui marque une nouvelle étape dans l'histoire de la langue. Le latin biblique était né, qui devait exercer sur toute l'histoire postérieure du latin chrétien une influence considérable. Les traductions de saint Jérôme, au IVe siècle, dont certaines furent écrites d'après le texte hébreu, constitueront l'ensemble le plus représentatif de cette langue latine biblique.

L'un des traits de cette littérature biblique — mais ici justement le substantif ne convient que très imparfaitement — c'est son caractère assez impersonnel et en quelque sorte intemporel. Non seulement, en effet, le traducteur y exprime la pensée d'autrui, mais une pensée déjà fixée par écrit, et avec le souci de fidélité que l'on sait. Le frémissement de l'âme de l'auteur s'y trouve nécessairement amorti par cette double rédaction, sans que le traducteur jouisse d'une liberté suffisante, en bien des cas, pour régénérer le texte des richesses de sa propre sensibilité. A fortiori, ces pages que j'ai dites intemporelles, n'ont-elles rien accueilli et ne livrent-elles rien des circonstances ou des conditions historiques de leur rédaction en latin.

Il convient cependant de tempérer ce qu'on vient de dire du caractère impersonnel de cette « littérature » biblique par une autre considération. La Bible, encore une fois, pour le traducteur, n'était pas un livre comme un autre, mais le livre toujours actuel d'une Parole toujours vivante qui s'adressait à lui et le concernait directement, qui, en lui offrant la lumière sur sa condition d'homme devant Dieu et le monde et l'histoire et autrui, lui offrait aussi de s'exprimer lui-même avec tout son mystère. Nul doute que l'âme d'un Jérôme, dans la traduction de certains versets de psaumes, n'ait passé tout entière, mais combien de fois aussi l'élan de sa ferveur religieuse fut-il contrarié par sa conscience professionnelle et ses scrupules de traducteur!

Au plan de la langue, l'évolution la plus remarquable et la plus riche que fit subir au latin la traduction de la Bible est de l'ordre du vocabulaire. Il faut rappeler ici d'abord ce qui a déjà été observé à propos du latin pastoral primitif que prolonge à bien des égards le latin biblique : un grand nombre des termes grecs qui désignaient des réalités concrètes ont été introduits dans le latin de la Bible et c'est sans doute l'utilisation de ces termes dans une langue écrite cette fois, et dans un ouvrage souvent lu, de caractère quasi-officiel dans l'Église (1), et sacré, qui consacra définitivement l'usage de ces termes dans la langue latine chrétienne. En même temps, tout un vocabulaire authentiquement latin et ancien se chargeait de significations nouvelles essentiellement doctrinales et abstraites. Que l'on songe au terme *gratia* appelé à désigner le don gratuit et surnaturel de la vie divine aux hommes, au terme *gloria* qui doit évoquer le rayonnement de la présence divine dans la nuée de l'Exode (qui n'est plus alors qu'un souvenir abstrait), au terme *spiritus* qui désignera l'Esprit-Saint, mais aussi son action sanctificatrice et même le résultat de cette action, l'établissement en l'homme d'une réalité nouvelle, d'ordre surnaturel; en opposition à ce terme, dans cette dernière acception, il faut aussi relever le terme *caro* (2) destiné à désigner l'ordre naturel humain.

A côté des innovations de vocabulaire par introduction de termes grecs, la langue biblique a su créer des termes nouveaux proprement latins. On notera par exemple la fécondité particulière des formations en-*ficare*, empruntées à la langue vulgaire et très aptes à exprimer comme causatifs toutes les efficacités de la grâce rédemptrice, ainsi *sanctificare*, *uiuificare*, *mortificare*. De nouveaux termes latins pourront apparaître dans une acception pour laquelle le latin disposait déjà de tout un vocabulaire. Je pense ici à toute la série de *salus*, *saluus*, d'où l'on a tiré *saluare*, puis *saluator* qui ne fut que tardivement admis, alors que le latin disposait déjà des formations à partir de *seruare*. Bien souvent, ces apparitions de synonymes s'expliquent par

(1) Quasi-officiel seulement, tant que la liturgie proprement dite resta de langue grecque.

(2) Ce terme servira à former toute une série de vocables proprement chrétiens : *carnalis*, *incarnari*, *incarnatio*.

une répugnance de la sensibilité chrétienne à user d'un terme dont les résonances païennes éveillaient la susceptibilité (1). C'est sans doute pourquoi *seruator*, que le paganisme avait appliqué à Jupiter, fut évité et remplacé, après divers tâtonnements (2) et hésitations, par *saluator*. Il y aurait beaucoup à dire aussi, et en distinguant les emplois au singulier et les emplois au pluriel, de *mysterium* et de *sacramentum*, mais il faudrait ici étendre l'enquête au-delà du latin biblique, à toute la latinité chrétienne. En certains cas, la répugnance des chrétiens à l'égard d'un terme latin trop chargé de significations païennes ne les a pas conduits à inventer un autre terme latin, faute peut-être d'un principe de dérivation ou d'analogie. Ils eurent alors recours à un emprunt au grec. *Vates* ne sera utilisé que par les auteurs chrétiens néo-classiques, en réaction contre les néologismes grecs, et le latin de la Bible écrira *propheta*.

Avec les traductions de la Bible, la langue latine se renouvelle aussi dans le domaine des images et par là même de la poésie. Le latin a dû s'appliquer à décrire les nuits de l'Orient, l'aridité de ses déserts, sa faune et sa flore. Il dut reprendre aussi les métaphores concrètes et parfois assez abruptes du génie sémitique : le visage de la terre, la corne ou les portes de la puissance, la graisse du froment, etc. Il fit revivre cette civilisation exotique avec ses usages, ses couleurs vives et sa vie bruyante. Il s'essaya à évoquer avec une exubérance toute orientale le spectacle prodigieux des théophanies. C'est le latin de la Bible qui introduisit dans la latinité chrétienne l'usage de cette figure qui s'y répandit assez largement, l'emploi du génitif descriptif des termes abstraits : *uas electionis*, *filius dilectionis* ou *diffidentiae* ou *perditionis*, *odor suauitatis*.

La phrase latine elle-même dut se plier à des rythmes nouveaux, d'origine sémitique, à travers la traduction du grec, en attendant que le latin de Jérôme reçût de l'hébreu lui-même une structure nouvelle. La composition par couples parallèles antithétiques, si caractéristique et très marquée dans tant de passages des livres des *Proverbes* ou des *Psaumes* (3), se retrouve sous le vêtement de la Bible. On pourrait montrer que chez un rhéteur comme Augustin, ce rythme biblique s'est imposé à ses propres compositions d'inspiration scripturaire : je pense aux *Enarrationes* et aussi à bien des passages des *Confessions* (4). De la même façon, la structure par coordination, disons la parataxe hébraïque avec sa copule *waw*, a brisé en bien des cas la période latine en indépendantes coordonnées par *et*, là où l'on attendrait des rapports et des conjonctions de subordination. Un texte très représentatif à cet égard, mais qui met en cause ici l'araméen, est celui de la Confession de Césarée dans Matthieu XVI, 17-19, où l'on devine, sous le latin et le grec qu'il traduit, l'original araméen (5). Cette pièce majeure de l'Évangile porte dans sa structure littéraire elle-même la marque de son ancienneté et de son authenticité : une telle phrase, de toute évidence, ne put être pensée qu'en araméen.

Le latin biblique était destiné à marquer de son empreinte, nous l'avons dit, toute la latinité chrétienne postérieure. La Bible latine fut très lue, très commentée, très citée. Bien souvent, à l'insu même des écrivains et dans leurs compositions les plus originales, la Bible dont ils étaient imprégnés imposait à leur pensée des thèmes, des images, tout un univers mental, tandis que leur plume suivait, comme d'elle-même, le rythme ou la tournure de versets bibliques mille fois répétés et médités et qui, finalement, avaient façonné leur tempérament même d'écrivains (6).

***

(1) En dépassant le cadre du latin biblique, on lira avec intérêt à ce sujet les *Retractationes* de saint Augustin, où l'on voit l'auteur se chercher querelle à lui-même pour l'emploi de certains mots qu'il juge équivoques : *fortuna*, *omen*, *rediturus*.

(2) Ainsi *saluificator* et *salutificator*.

(3) *Proverbes*, X, 1; 4; 5; 7...; *Psaumes*, IX, 19; CXLIV, 20, etc.

(4) Je signale à ce sujet l'étude attentive de M. VERHEIJEN, *Eloquentia Pedisequa, Observations sur le style des Confessions de saint Augustin*, dans *Latinitas Christianorum primaeva*, X, Nimègue, 1949.

(5) MATTHIEU XVI, 17-19 : « Beatus es Simon Bar Jona, quia caro et sanguis non reuelauit tibi, sed Pater meus, qui in caelis est, *et* ego dico tibi, quia tu es Petrus, *et* super hanc petram aedificabo Ecclesiam meam, *et* portae inferi non praeualebunt aduersus eam, *et* tibi dabo claues regni caelorum, *et* quodcumque ligaueris super terram, erit ligatum et in caelis, *et* quodcumque solueris super terram, erit solutum et in caelis ».

(6) Entre mille exemples, je retiendrai celui de CASSIEN, *Collationes*, I, 6 *ad finem*, qui termine un développement où il se référait à I *Corinthiens*, XIII, par cette tournure : « ... nisi cor perfectum atque mundissimum Deo semper offerre et *intactum a* cunctis perturbationibus *custodire?* » que lui inspire, sans doute à son insu, cette finale de JACQUES, I, 27 : « ... uisitare pupillos et uiduas in tribulatione eorum et *immaculatum* se *custodire ab* hoc saeculo ».

Aux étapes du premier latin pastoral et du latin biblique, le latin des chrétiens restait une langue assez ésotérique, sans grand rayonnement. C'était l'instrument linguistique d'un groupe qui attendait essentiellement de cette langue l'intelligence de sa foi et la clé de son livre sacré. Quand le christianisme se fut bien implanté en milieu latin et qu'il eut atteint des cercles cultivés où l'on connaissait le grec sans doute, mais où le sens de la tradition romaine était assez profond pour que l'on tînt à s'exprimer en latin, le latin chrétien connut un nouveau développement et cette fois décisif. Ce fut l'éclosion d'une littérature à proprement parler, latine et chrétienne. C'est alors qu'apparut dans cette langue qui se répandait au grand jour et s'adressait à un large public un incontestable souci littéraire, lors même que certains auteurs ou certaines œuvres prétendront s'en tenir à une austère simplicité qui est encore un souci littéraire. En cela, cette littérature fut bien servie par le recrutement de ses écrivains qui, pour une grande partie, clercs ou laïcs, avaient été ou étaient encore des rhéteurs, formés aux disciplines classiques. D'autre part, avec cette littérature de plein vent, le christianisme, dans son expression littéraire, dut affronter tous les grands problèmes du monde antique, qu'il s'agisse d'éducation et de morale, de philosophie ou de vie sociale, d'art et de loisirs. Le latin de ces auteurs chrétiens dut se hausser au niveau de pareilles exigences et devint une langue qui a permis de parler, dans l'histoire du latin, d'une renaissance chrétienne, avec les grands écrivains de la fin du IVe siècle. Une dernière éclosion du latin des chrétiens, relativement très tardive, fut celle du latin liturgique. Elle était accomplie à Rome à la fin du IVe siècle. Ce latin, qui doit tant au latin biblique, devait aussi par bien des traits rapprocher le latin des chrétiens des normes du latin classique, tant par sa recherche des formules lapidaires d'allure juridique, que par sa solennité et son rythme oratoires; en même temps qu'un lyrisme d'inspiration nouvelle y exprimait l'action de grâces chrétienne.

Maurice TESTARD.

A travers les livres

LITTÉRATURE ET LANGUE FRANÇAISES

J. du Bellay. *Œuvres poétiques* II. *Recueil de sonnets*, éd. critique publiée par H. Chamard, avec un cahier additionnel par H. Weber, Paris, Didier, S.T.F.M., 1961. 331 p.

Le tome II des *Œuvres poétiques* de du Bellay, éd. Chamard, 1910, était depuis longtemps épuisé ainsi que les deux tirages supplémentaires qui en avaient été publiés par la suite. La Société des Textes français modernes nous offre aujourd'hui un quatrième tirage de ce volume, qui contient les *Antiquités*, les *Regrets*, les cinq *Sonnets liminaires* et les Sonnets posthumes (*Sonnets à la Royne de Navarre*, *Amours*, *Sonnets divers*).

Tirage revu et augmenté grâce aux soins d'Henri Weber. Pour les *Regrets*, certaines notes de Chamard se trouvent précisées ou corrigées : ainsi, à propos du cardinal que suivait Panjas (sonnet XVI), Chamard avançait, sous toutes réserves, les noms des cardinaux de Châtillon ou de Lorraine. Un renvoi au *Bocage* de Ronsard permet à Henri Weber de désigner le cardinal Georges d'Armagnac (Cf. encore, p. 87, 98, 166).

La principale contribution d'Henri Weber à ce tirage n'est cependant pas là : nous la trouvons dans un *Cahier additionnel* donné en Appendice. Les sonnets de du Bellay, ceux des *Antiquités* notamment, présentent, on le sait, de nombreuses difficultés d'interprétation. Tirant profit des éditions Droz et Grimal, s'appuyant sur les travaux de V. L. Saulnier et, en particulier sur ses remarquables *Commentaires sur les Antiquitez*, B.H.R., t. XII, 1952, proposant bon nombre de suggestions personnelles, H. Weber rassemble dans ce *Cahier* toute une série d'annotations qui aideront à mieux comprendre du Bellay et seront, dans l'immédiat, particulièrement précieuses pour les candidats aux agrégations de Lettres classiques et modernes (j'ajoute que les candidats à l'agrégation de Lettres modernes auront le plus grand intérêt à lire les sonnets des *Amours* qui marquent un retour de du Bellay à l'inspiration de l'*Olive* et où se rencontrent de nombreuses allusions à Pétrarque et à Laure). Une bibliographie (de 1909 à 1960) complète de la plus heureuse manière cet excellent instrument de travail.

Robert Aulotte.

Lucien Jerphagnon : *Pascal*, Paris, les éditions ouvrières, coll. « Chrétiens d'hier et d'aujourd'hui », 1960, 111 p. in-16, 19 cm.

L'ouvrage de Lucien Jerphagnon se propose de présenter Pascal, non tant le penseur ou l'écrivain que l'homme, au grand public, ce grand public, rappelle l'auteur, « auquel s'adressaient les *Provinciales* ». Les cinquante premières pages du livre rappellent les étapes essentielles de la vie de Pascal, et esquissent un portrait de cet « avide au cœur

tendre », selon une expression de Gaston Berger. Certes, le vocabulaire et les méthodes de la caractérologie auxquels il est ici fait appel ne convaincront pas tous les lecteurs. Mais l'auteur a le mérite d'écarter définitivement des images qu'une tradition obstinée voudrait encore nous imposer. Celle du « solitaire farouche » appliquée à un homme qui fut du « monde » à peu près jusqu'au bout; celle de l'irrationaliste, quand Pascal ne « croit » que pour mieux « comprendre » et n'accepte des démissions de la raison que sous le contrôle de cette même raison (on trouvera ici en particulier un juste commentaire de l' « abêtissement » pascalien, pure technique appliquée à la « machine », et dont le rôle est de substituer aux automatismes du refus les automatismes de l'accueil); celle enfin du sceptique tourmenté : Pascal est un croyant fervent et profond, dont l'unique inquiétude est celle de l'impossible perfection. On aimera les pages où l'auteur montre que l'Agonie du Christ au Mont des Oliviers est au cœur même de la spiritualité pascalienne, comme de celle du *Curé* de Bernanos. Dans la seconde partie de l'ouvrage, M. Jerphagnon présente un certain nombre de textes de Pascal, groupés par thèmes et empruntés à l'ensemble de son œuvre, et propose au débutant une bibliographie succincte, mais intelligemment conçue, qui procède par paliers, de l'initiation élémentaire à l'étude « sérieuse ». Idée pédagogiquement excellente, et qui mérite d'être retenue.

Jacques Morel.

Monique Parent : *Saint-John Perse et quelques devanciers*, études sur le poème en prose. Paris, Klincksieck, 1960, 258 p. in-8°.

Trois études de stylistique sur des formes poétiques qui ne relèvent pas du vers traditionnel ou du vers libre symboliste : poème en prose, phrase poétique de Péguy, verset de Saint-John Perse. Elles ne manqueront pas de surprendre par l'abondance des statistiques, graphiques et formules mathématiques le lecteur peu au courant des techniques modernes de la stylistique. Elles surprendront aussi par une certaine imprécision qui s'accorde mal à la rigueur scientifique de la méthode.

C'est ainsi que la *technique du poème en prose*, qui fait l'objet du premier essai, est analysée à l'aide de quatre textes dont le choix pourra paraître contestable : le premier livre de *Gaspard de la Nuit* (mais que sont exactement ces *fantaisies* et que voulait faire Aloysius Bertrand?), des pages de Gide et de Jammes où je ne verrais volontiers que prose poétique, des ballades de Paul Fort qui sont vers déguisés. Une démonstration fondée par exemple sur les *Illuminations*, *Le Cornet à dés* et les poèmes en prose de Reverdy serait assurément plus probante et mènerait peut-être à des conclusions plus précises sur les trois points de l'enquête : étude du vocabulaire par la méthode statistique, vocabulaire expressif, étude des écarts syntaxiques.

De même il est difficile de parler de poème en prose à propos de Saint-John Perse. Le poème en prose est une chose, le verset, ou la phrase poétique de Claudel, de Péguy ou de l'auteur d'*Anabase*, en est une autre : voilà deux voies différentes de la poésie moderne, l'une tendant (dans la mesure où il est possible de réduire à une formule une matière aussi complexe) à la concentration, l'autre à l'effusion.

Ces réserves formulées, on louera sans réticence la perspicacité des analyses et le discernement avec lequel elles sont conduites. L'auteur n'oublie jamais qu'elle examine un texte poétique et sait reconnaître avec honnêteté les limites de son enquête, lorsqu'à propos de Péguy elle écrit : « Dans un tel passage, l'expression échappe au style, mais par le haut. Le linguiste doit se taire et céder la place en avouant sa défaite » (p. 160). L'étude sur les *Thèmes de Saint-John Perse* est une utile contribution à la connaissance du poète et le chapitre consacré à la phrase de Péguy dans *le Porche du Mystère de la deuxième Vertu* intéressera particulièrement les agrégatifs de cette année.

Michel Décaudin.

Elisabeth Teichmann : *La fortune d'Hoffmann en France*. Genève, Droz; Paris, Minard, 1961, 288 p.

En citant, dans son introduction, la liste impressionnante de ses prédécesseurs, Elizabeth Teichmann nous fait mesurer le courage qu'il fallait pour s'attaquer à un sujet en apparence aussi exploré que celui-ci. Sans modifier les conclusions générales que l'on pouvait tirer des études de Marcel Breuillac et de P.-G. Castex, la présente thèse nous permet, dans une première partie, de suivre année par année et dans le moindre détail la révélation d'Hoffmann au public français et les réactions des critiques, depuis les plus illustres jusqu'aux plus infimes. Nous pouvons ainsi embrasser d'un coup d'œil non seulement la courbe de la popularité d'Hoffmann en France, mais aussi les vicissitudes des principaux thèmes de son œuvre, et voir en particulier comment le thème musical prend le relais du thème fantastique lorsque celui-ci vient à passer de mode. Peut-être cette courbe apparaîtrait-elle plus nettement encore si l'auteur avait cherché davantage à éviter l'impression de discontinuité et de morcellement que donne son exposé, et si les réactions de la presse — souvent superficielles et déconcertantes — n'occupaient pas une bien grande place en comparaison des influences littéraires durables que l'on constate dans les œuvres des écrivains. Une seconde partie compare la fidélité des différentes traductions, dont un appendice donne la chronologie et la table des matières — ce qui ne manquera pas d'être apprécié par maint chercheur.

Max Milner.

Gabrielle Savet : *André Suarès critique*. Paris, Didier, 1959, 192 p.

Dans une première partie, l'auteur, après de brèves indications biographiques (pourquoi y utiliser *Le Cloître de la rue d'Ulm* et non *Cette âme ardente?*), tente de dégager de l'œuvre critique de Suarès une conception de l'art et une conception de la critique. Les chapitres de la deuxième partie s'intitulent : « Littérature, grands portraits; Littérature, portraits divers; Beaux-Arts; Musique ». Dans une page de conclusion sont esquissées les raisons qui ont poussé Suarès à adopter le genre du portrait critique, et suggéré le parti qu'il a su tirer de ce procédé. Cette étude ne se présente certes pas comme une exploration exhaustive de la critique de Suarès et elle mérite d'être lue avec sympathie, comme une première approche d'une œuvre méconnue. On lui fera cependant un reproche sérieux : les citations n'y sont pas sûres. Une vérification portant sur *Xénies*, *Vie de*

Tolstoï et *Le Cloître de la rue d'Ulm* montre que les textes de Suarès et de Rolland sont presque toujours tronqués, modifiés, parfois rendus inintelligibles. Personne sans doute ne peut se flatter d'échapper à l'erreur. Il faut au moins essayer.

Jacques Robichez.

E. Piccard : *Simone Weil. Essai biographique et critique suivi d'une anthologie raisonnée des œuvres de Simone Weil*, Paris, Presses Universitaires de France, 1960, 316 p.

Précédés d'une présentation d'une trentaine de pages, ces morceaux choisis puisent abondamment dans les diverses œuvres de Simone Weil, dans son journal, dans sa correspondance, et mettent bien en lumière les aspects variés de sa pensée. Les textes sont présentés sans notes et parfois de façon trop fragmentaire. Une table des matières détaillée en facilite cependant la lecture.

J. R.

Yves Le Hir : *Commentaires stylistiques de textes français modernes*. Paris, Centre de documentation universitaire, 1959, 117 p. (Les Cours de l'université de Grenoble).

Ce recueil de cours contient quinze commentaires de textes inégalement répartis (un de Corneille, La Bruyère, Lamennais, Sainte-Beuve; deux de M. de Guérin et Mallarmé; trois de V. Hugo; quatre de Vigny). On voit que la part réservée aux auteurs du xixe siècle est belle; ceux du xvie et du xviiie siècles ne sont pas représentés. Aussi les études de langue, à propos des extraits proposés, sont-elles rares ou réduites au minimum; tel n'est d'ailleurs pas le but de l'auteur : il s'est résolument attaché aux commentaires de style. C'est pourquoi l'ouvrage de M. Le Hir sera très utile aux candidats qui ont une épreuve de cette sorte, tant aux certificats de grammaire et philologie qu'aux Capes et aux agrégations. Il leur montrera par l'exemple qu'il n'y a pas de recette passe-partout et qu'il est vain de vouloir plier les textes à un processus unique comme on le voit trop souvent : utilisation du vocabulaire, du matériel grammatical, de la phrase. L'auteur, au contraire, met en œuvre, selon le passage qu'il commente, des moyens d'approche sans cesse renouvelés. Il n'y a pas de méthode toute faite; c'est affaire d'adaptation, de réflexion et de goût. Ces « explications », dès lors, dont on nous dit avec trop de modestie qu'elles « n'ont d'autre prétention que d'être des exercices, des gammes », par la finesse et la pénétration de l'analyse stylistique, nous conduisent bel et bien au cœur même de la création littéraire. Cette réussite nous fait d'autant plus désirer l'ouvrage que M. Le Hir nous promet : il y développera en matière de style les principes qui lui sont chers.

R. Lathuillère.

A. Martinet : *Eléments de Lingistique générale*. Collection A. Colin n° 349. Section de Littérature, 1960, 223 p.

Ces *Eléments de Linguistique* ne seront pas seulement utiles aux étudiants, mais à tous ceux aussi qui désirent se tenir au courant d'une science en perpétuel renouvellement. A. Martinet fait le point avec beaucoup de bon sens et de clarté en des questions qui s'embrouillaient vainement : ici, il remet à sa juste place la distinction langue écrite-langue parlée (5-22); ailleurs, il montre, en quelques pages heureuses et prudentes, ce que la linguistique peut et doit retirer des théories de l'information (6-9 suiv).

Même effort de clarté dans la terminologie; A.M. reprend, pour les définir, les appellations les plus connues; mais là où manque le terme « universellement admis », A.M. cherche à en acclimater un : ainsi celui de *monème*, emprunté à l'École de Genève, plus précis que « mot », pour désigner les unités linguistiques minimales, qui pourront être soit des *lexèmes* (éléments de lexique), soit des *morphèmes* (éléments de grammaire).

Mais les chapitres iii et iv retiendront surtout l'attention : le premier parce qu'il résume en 40 pages une « analyse phonologique » dont A.M. est un des maîtres, le second parce qu'il applique à la morphologie et à la syntaxe les méthodes de cette analyse phonologique. « L'opération qui permet l'analyse des énoncés en monèmes n'est pas sans analogie avec celle qui permet d'analyser les signifiants en phonèmes » écrit A.M. (4-3). « Neuf, trop neuf », dit l'auteur dans son avant-propos, ce chapitre, un peu vert parfois, mais plein de sève, apportera de nombreuses suggestions aux syntacticiens. La sectionII, en particulier (la hiérarchie des monèmes) propose des classements qui seront certainement utilisés et approfondis dans des travaux ultérieurs.

J.-C. Chevalier.

Paul Imbs : *L'emploi des temps verbaux en français moderne. Essai de grammaire descriptive*. Bibliothèque française et romane publiée par le Centre de Philologie romane de la Faculté des Lettres de Strasbourg. Série A : Manuels et Études linguistiques. VIII-269 p., Paris, librairie C. Klincksieck, 196C.

M. Imbs unit, dans ce manuel, une très grande richesse d'exemples, une analyse très fine et très complète des effets de sens les plus variés à un souci constant de la systématisation. Il était bon qu'un manuel, destiné aux étudiants et aux professeurs (plusieurs chapitres avaient déjà paru dans la revue *La Classe de Français*), répandît largement les méthodes et acquisitions de la linguistique contemporaine, et, en particulier, « les publications de M. Gustave Guillaume, puissant auteur de *Temps et Verbe* sans lequel cet ouvrage n'existerait point » (VII). D'abord en proposant un regroupement des formes verbales; les grammaires scolaires tendent à étudier séparément chaque temps; M. Imbs montre le jeu des parallélismes (analogies formelles et parallélismes de valeurs) entre passé simple et futur (formes en-ai/-rai), imparfait et conditionnel (formes en -ais/-rais), et intègre donc cette dernière forme à l'indicatif, comme aujourd'hui presque tous les grammairiens s'accordent à le faire (on sait du reste qu'il fallut un bon siècle de tâtonnements pour qu'on se décidât — solution bâtarde — à isoler les conditionnels dans le tableau des formes). Ensuite en utilisant discrètement des résultats de recensements statistiques, pour justifier la légitimité de certaines répartitions. Enfin en ne retenant que des exemples tirés du français moderne, seule méthode qui permette de dégager l'ordonnancement général des temps.

L'ouvrage est divisé essentiellement en deux parties d'étendue assez inégale : la première, « Les emplois » (21-166) étudie successivement les emplois des diverses formes, rangées dans un ordre simple (Indic. pr., fut., etc.; Subj. pr., imp., etc.), la seconde, « Les systèmes de valeurs » (169-204) regroupe les valeurs sur trois plans : celui de l'aspect, auquel M. Imbs accorde la place qui lui revient, c. à d. une place considérable, celui du temps, celui du mode (et des modalités). Cette présentation n'a pas seulement un intérêt pédagogique évident, puisque le lecteur, même novice, n'entre que progressivement dans le système des valeurs à partir des catégories formelles qui lui sont familières; elle tend à répondre à la difficulté bien connue en linguistique : la polyvalence des formes. Ce n'est que par un effort de réflexion que sous l' « impureté congénitale », on voit se dessiner des « systèmes de formes valorisées », qui font que les « matériaux peuvent servir à la parole » (168).

Le livre se termine par une étude attentive de la concordance des temps, de la terminologie en usage, et des problèmes de style posés par l'emploi des temps (p. 224-234, une analyse de l'emploi des temps dans l'œuvre de M. Proust).

J.-C. Chevalier.

Albert Henry : *Études de syntaxe expressive, ancien français et français moderne.* Paris, Presses Universitaires de France, 1960, 174 p. (Université Libre de Bruxelles. Travaux de la Faculté de Philosophie et Lettres, t. XIX).

Sous ce titre, M. A. Henry a groupé, dans l'intention de dégager une méthode d'analyse, dix études consacrées à des « ressources syntaxiques à valeur expressive » de l'ancien français et du français moderne : refontes d'articles publiés dans divers périodiques ou considérations entièrement inédites.

Parmi les études qui concernent le moyen âge, les deux premières, *Le commensuratif* et *Nate que nate* portent sur des raretés (ainsi, la combinaison du comparatif et du superlatif dont nous signalerons un troisième exemple : *Erec et Enide*, éd. Roques v. 1946-8 : *li grendres que nus chevaliers*), mais elles s'élèvent à des résultats de valeur générale; les deux autres, *Le subjonctif d'imminence contrecarrée* et *La juxtaposition affrontée du realis et l'irrealis* sont d'une portée considérable : elles éclairent d'un jour nouveau plusieurs variantes expressives du système hypothétique de l'ancienne langue.

Dans les six articles qui suivent, le champ d'enquête s'étend au français moderne et même au français contemporain, l'auteur étant sensible aux créations de la langue populaire, comme en témoignent les fréquentes citations d'Aragon. Le seul énoncé des titres indiquera qu'ici encore il s'agit de problèmes de syntaxe affective « *Considérations sur la fortune de ça en français, Ça désignant des êtres animés, Pour terme isolant, A propos de quelques exclamatifs intensifs du français contemporain* (point de départ : Ce que ce nom m'agace !), *Ce que c'est que la vie ! Magnifique la luxure !*

Ces études pénétrantes mettent en lumière d'une part que les faits de syntaxe ne relèvent pas uniquement d'une explication logique et d'autre part qu'il est stérile d'établir une barrière entre « philologie » et esthétique littéraire. Comme ce dernier point est parfois oublié en France, nos étudiants de « littérature » tireraient profit à méditer ce recueil et à s'inspirer en particulier de l'analyse « linguistique » qui est donnée (p. 165-9) d'une page de Rimbaud.

Claude Régnier.

ANTIQUITÉ CLASSIQUE

Maurice Testard (prêtre de l'Oratoire, professeur à la Faculté libre des Lettres de Paris) : *Saint Augustin et Cicéron*, 2 vol. in 4° : I. *Cicéron dans la formation et dans l'œuvre de saint Augustin*, III et 392 p., 2 indices : II. *Répertoire des textes*, IX et 143 p., 2 indices. — Paris, Études augustiniennes, 1958 (Thèses de doctorat d'État).

Le sujet choisi par le R.P. Testard pour ses thèses de doctorat comporte des prolongements immenses, si l'on veut définir la place de Cicéron dans la philosophie de saint Augustin. Presque chaque traité de l'évêque d'Hippone mériterait, de ce point de vue, un travail spécial. C'est donc à juste titre que le P. Testard a limité son ouvrage. D'une part, il a étudié la place de Cicéron dans la formation de saint Augustin, telle que la décrivent, surtout, les *Confessions*. D'autre part, écartant l'examen des sources directes d'Augustin et de la transmission des textes cicéroniens, il s'est attaché à établir un catalogue des citations exactes de Cicéron dans l'œuvre du chrétien. Il rendait ainsi un grand service aux chercheurs en leur fournissant un ensemble de résultats incontestables, et une base de travail pour l'étude ultérieure des méthodes et des filiations.

Cicéron tient une grande place dans la formation intellectuelle de saint Augustin. Le P. Testard signale à ce sujet un certain nombre de faits remarquables. Toute la pensée de l'auteur des *Confessions* a été influencée par l'*Hortensius*, qui se trouve en quelque sorte à l'origine de ses conversions successives.

De la conversion à la philosophie, tout d'abord. Le P. Testard présente à ce sujet une analyse pénétrante et originale du Traité *De pulchro et apto*, où il décèle l'influence cicéronienne, et dégage donc certains aspects stoïciens (théorie du *decorum*).

La conversion religieuse, elle aussi, doit beaucoup à Cicéron. L'*Hortensius*, célébrant la philosophie et critiquant maints aspects de l'éloquence, a encouragé Augustin à renoncer au monde. D'autre part, il lui a fourni une méthode pour juger les philosophies, et pour chercher la sagesse au-delà des systèmes. Augustin, à Milan, s'est trouvé déçu par l'enseignement imparfait des Néo-platoniciens. C'est alors qu'il est revenu aux dialogues de Cicéron, et s'est inspiré de leur scepticisme pour une analyse critique des résultats de la pensée païenne. Il a ensuite voulu dépasser ce doute dans la Foi : Dieu seul a assez d'autorité pour être cru, assez de pouvoir pour se faire croire. C'est pourquoi, comme le signale avec profondeur le P. Testard (p. 163 sq.), les tentatives plotiniennes pour arriver à l'extase par des moyens humains péchaient par orgueil. Le *Contra Academicos* montre que Cicéron a aidé Augustin à en prendre conscience.

Nous ne pouvons analyser ici toutes les nuances de cette riche étude, ses suggestions sur la chronologie des sermons de saint Ambroise, sur les rapports du manichéisme, de la philosophie et du christianisme. Retenons qu'après M. Courcelle et le P. Henry, avec M. Spanneut, le P. Testard dégage fortement

l'existence d'une philosophie chrétienne, où les penseurs de l'Église utilisaient la sagesse antique autant qu'ils la réfutaient. Les nuances de l'éclectisme cicéronien permettent d'autre part à l'auteur de suggérer comment le Néo-platonisme et le Stoïcisme purent s'accorder dans certains aspects de l'enseignement augustinien.

Le répertoire des citations de Cicéron confirme ces tendances. Il est présenté séparément dans un second volume, auquel se réfère le premier.

Les problèmes qui se posaient au P. Testard offraient une grande difficulté, pour de nombreuses raisons. La présentation typographique des citations, elle-même, n'était pas aisée pour l'éditeur, s'il voulait, avec concision, indiquer les variantes, l'apparat critique, le degré de précision des allusions : le P. Testard a fait preuve d'une véritable virtuosité !

L'établissement du répertoire impliquait des recherches trés étendues et une connaissance fort précise de tous les textes. Là encore, il faut féliciter l'éditeur. Celui-ci était obligé de surcroît à une extrême prudence dans l'établissement du texte. Les traditions dont s'est servi Augustin ne sont pas toujours les nôtres. Lesquelles préférer? L'on doit se garder de tout esprit de système. Le P. Testard donne à ce propos une brillante leçon de méthode.

D'ailleurs, les citations n'ont pas toutes le même caractère. Cela tient à la nature de l'influence de Cicéron, qui, d'une part, possède une pensée propre, et d'autre part, a créé un vocabulaire philosophique latin, et fourni à ses compatriotes le meilleur exposé des doctrines grecques. Lorsque Cicéron est cité, c'est parfois pour lui-même; d'autres fois, Augustin ne fait qu'utiliser ses définitions pour transcrire des formules dont il connaît d'autres traductions et qui viennent des philosophes grecs. Les citations se confondent ici avec l'évocation des thèmes philosophiques (cf. notamment la définition des passions, *Répertoire*, p. 60 sq.).

Ces remarques de méthode ne sont pas les seuls résultats précieux qui se dégagent des recherches du P. Testard. Son répertoire, tel qu'il est — et l'auteur ne le présente pas comme absolument exhaustif ! — fournit des indications sur les tendances fondamentales de la pensée d'Augustin.

Celui-ci paraît avoir la plus grande admiration pour l'*Hortensius*. Il lui doit, pour une bonne part, sa conception du bonheur, qu'il ne veut pas lier à la satisfaction. Il est ainsi conduit, curieusement, à utiliser la pensée de Cicéron contre les Pélagiens, qui se complaisaient, d'après lui, dans la nature.

D'autre part, Augustin reproche à Cicéron l'imprécision de sa métaphysique et paraît admettre que ce défaut incombe plutôt aux méthodes de discussion de l'Académie; celle-ci évitait de formuler des positions personnelles et « cachait sa pensée » en adoptant le langage de l'adversaire. Cicéron a donc parlé comme les Épicuriens et les Stoïciens, tous matérialistes, au lieu d'exprimer le spiritualisme platonicien auquel, d'après Augustin, il adhérait. Le P. Testard a eu raison de rapprocher à ce propos la *Lettre* CXVIII *à Dioscore*, et le *Contra Academicos*. De ses observations, on retiendra deux points : 1° L'hypothèse selon laquelle les anciens Académiciens auraient « dissimulé » l'aspect positif de leur pensée est fondée, par les textes d'Augustin, sur une analyse très précise de leurs procédés dialectiques; 2° Cette analyse néglige toutefois certains aspects du doute cicéronien et, sous l'influence peut-être du Néo-platonisme, le confond avec un scepticisme systématique.

Ainsi apparaissent, dans les jugements d'Augustin, les idées des philosophes dont il dépend directement. Son genre de vie, aussi, le conduit à adopter certaines attitudes. Le *répertoire* montre que saint Augustin connaissait parfaitement des écrits comme l'*Orator* et le *De Oratore*. Mais il évite toujours de les citer directement. C'est que l'idéal de l'orateur lui paraissait trop « mondain » pour un chrétien, pour un évêque. L'*Hortensius*, qui corrigeait cet idéal au nom de la philosophie, le séduit au contraire.

L'on voit comment un simple répertoire de citations peut fournir des renseignements sur les choix d'Augustin. Il faut donc remercier le P. Testard de cette étude fondamentale. Ajoutons que, comme tous les ouvrages de cette qualité, elle enrichit l'image que nous nous faisons de ces auteurs. L'on admire la largeur de la culture d'Augustin, la précision de sa pensée, la lucidité de son dialogue avec le paganisme. Et l'on aime lire, sous la plume du P. Testard, qu'il faut apprécier, chez Cicéron, la « qualité d'une âme ».

Alain Michel.

Pline l'ancien, *Histoire naturelle, Livre X;* texte établi, traduit et commenté par E. de Saint-Denis; Paris, Belles-Lettres 1961; 1 vol. in-8° de 172 p., dont 73 doubles.

Dernier-né de la collection plinienne publiée sous la direction d'Alfred Ernout, ce volume est consacré à l'ornithologie, du moins dans sa plus grande partie : il n'en est guère de plus mal composé dans toute l'*Histoire Naturelle* et, après plus d'un tournant imprévu, celui-ci débouche sur la reproduction de tous les êtres terrestres, puis sur les sens des êtres terrestres et des animaux aquatiques, ensuite, à propos du goût, sur les aliments et les manières de boire; enfin, après quelques paragraphes traitant des relations entre oiseaux et animaux terrestres, il s'achève par un court développement sur le sommeil et le rêve ! A côté de jolies pages, comme celle où est contée l'histoire bien connue du corbeau du cordonnier (§§ 121-3), de renseignements intéressants — sait-on par exemple que le pélican se rencontrait dans le nord de la Gaule (§ 131)? Cf. l'observation des oiseaux dans la science augurale, le commerce de la plume d'oie et la mode des oiseaux apprivoisés etc... —, on trouve comme d'habitude une série de « merveilles » absurdes, telles les descriptions précises du phénix, des alcyons et de leur mode de vie ! Mais la proportion des passages bien écrits et sérieusement documentés est particulièrement élevée dans ce livre, comme le souligne à juste titre l'éditeur dans sa très bonne introduction (p. 13-16); suivant de près l'*Histoire des Animaux* d'Aristote, Pline corrige quelquefois son modèle, et avec justesse : ainsi, pour l'incubation des pigeons, au lieu de la durée de 25 jours donnée par Aristote, Pline indique 20 jours, parfois 18, l'ornithologie moderne 19 et quelquefois 20. Ces corrections judicieuses viennent-elles de Pline lui-même, comme le suggère l'éditeur, ou les a-t-il empruntées à une autre source livresque, ce qui nous paraît plus probable? Mais lequel ou lesquels des auteurs énumérés après la Table des matières?... Le texte est établi et la traduction exécutée avec la sûreté rigoureuse qui caractérise les

travaux d'E. de Saint-Denis; dans son commentaire, il compare surtout les indications de Pline à celles d'Aristote et des autres auteurs anciens; pour en apprécier la justesse et la valeur, il se fie principalement au jugement de Cuvier, Barthélemy Saint-Hilaire ou d'Arcy Thompson, comme il s'est fié à sa propre compétence d'ichthyologue dans le Livre IX.

Jean BEAUJEU.

Pierre GRIMAL, *La civilisation romaine*, Coll. « Les Grandes civilisations », dirigée par R. Bloch; Paris, Arthaud 1960; 533 p. grand in-8°; 229 illustr.; 18 cartes.

Premier volume d'une nouvelle collection — une de plus — destinée à évoquer les grandes civilisations de l'histoire, sans prétendre dérouler une histoire continue des civilisations, ce gros livre se présente sous les dehors les plus séduisants : papier et typographie très soignés, illustration abondante, originale, variée, aussi belle, en général, que suggestive et appropriée (grandes planches en héliogravure, dont certaines sont proprement admirables); la répartition des matières est ingénieuse : aperçu historique (2 chap.) aspects caractéristiques de la civilisation romaine considérée en elle-même (8 chap., groupés en deux sections, « Le peuple élu » — coutumes, lois, conquêtes, arts et lettres (?) — et « Rome familière » — la terre, la Ville et ses plaisirs, les autres grandes villes —), 54 pages de tableaux chronologiques (faits militaires, socio-politiques, culturels en Italie et hors d'Italie), enfin un dictionnaire historique et biographique, fournissant des renseignements sur de nombreux faits, personnes et choses mentionnés ou non dans le texte proprement dit. L'ensemble fait honneur à ceux qui en ont conçu le dessein et à ceux qui l'ont exécuté.

Le mérite revient avant tout à P. Grimal, qui a rédigé les dix chapitres du texte; c'est une tâche difficile de « dégager de l'analyse historique les traits dominants du génie romain » en 265 pages, sans verser, comme tant d'autres, dans les lieux communs superficiels ou le « Digest » indigeste; ou peut dire que l'auteur y est à peu près parvenu, grâce à la réunion de qualités précieuses : art de discerner l'essentiel de l'accessoire, savoir étendu, aptitude à dominer les ensembles sans se perdre dans le détail et à passer du fait à l'idée, rare talent d'écrivain. Citons, parmi tant de pages excellentes, le passage sur le *luxus* (p. 85), l'analyse de la loi des Douze tables (115 sqq.), tout le chapitre intitulé « les Conquérants » (p. 145-169), la peinture pittoresque de la vie primitive dans la campagne romaine (p. 207 sqq.) et de la vie rurale aux II[e] et I[er] siècles av. J.-C., d'après les ouvrages de Caton et de Varron (p. 209 sqq.), la remarquable — et indulgente — synthèse sur les plaisirs des Romains, depuis la parlote et les repas jusqu'au théâtre, en passant par les thermes et les spectacles du cirque et de l'amphithéâtre (p. 293 sqq.). On ne peut que se rallier au jugement de R. Bloch dans la Préface (p. 13) : « P. Grimal a su utiliser une immense documentation... pour s'élever à une vision d'ensemble à la fois juste, précise et nuancée. C'est bien le visage de Rome dont, en fermant le livre, on voit se dessiner, en pleine lumière, les traits ».

Cela dit, on n'en est que plus à l'aise pour formuler trois réserves. D'abord on peut regretter que Grimal n'ait pas donné un peu plus de place à la vie de l'esprit, aux chefs d'œuvres dans lesquels une civilisation distille et éternise le meilleur d'elle-même, en particulier aux ouvrages littéraires, et un peu moins à la topographie de la Rome impériale; il est vrai que ce long chapitre sur la Ville et ses monuments supplée dans une certaine mesure à l'indigence des quelques pages consacrées aux arts et que la méthode sélective suivie à juste titre par l'auteur excluait un abrégé de l'histoire de la littérature latine; mais se borner à citer le nom de Tite-Live (p. 179) et expédier Tacite en 15 lignes, quand Apulée a droit à un développement quatre fois plus long, cela revient à amputer la civilisation romaine d'un de ses aspects essentiels : l'idée que Rome s'est faite de son devenir historique et qu'elle en a léguée à la postérité. En second lieu, l'aperçu chronologique initial aussi bien que les chapitres suivants et les tableaux chronologiques s'arrêtent à l'éviction de Licinius, en 324, comme si la civilisation romaine se terminait avec le règne du paganisme, comme si elle n'avait pas été illustrée par la renaissance constantino-théodosienne, par Julien et les Symmaques! Il y a une bonne raison à cela : un des volumes de la collection doit être consacré à l'Antiquité chrétienne. Il n'empêche que cette coupure équivaut à une mutilation et fausse la perspective. Enfin quel dommage qu'un si beau et bon livre n'ait pas été revu plus sérieusement et lavé des petites erreurs qui l'entachent! Il faut d'ailleurs distinguer entre le texte rédigé par le maître d'œuvre, où elles sont peu nombreuses et peu visibles, et le « dictionnaire historique et biographique », où elles se multiplient, sans doute par la faute d'ouvriers trop pressés; en voici quelques exemples pris dans les chapitres de texte : il est exclu qu'Hannibal ait franchi les Alpes au Petit Saint-Bernard (p. 12; au reste, la carte de la p. 49 ne porte que le col du Clapier), l'adoption par le prince d'un successeur étranger à sa famille n'est pas une initiative de Nerva (p. 71), mais de Galba, on n'a jamais vu Trajan « parader en Hercule » (p. 72), il est faux que tout le monde pût se faire comprendre en grec sous le Haut-Empire (p. 72) puisque les premières traductions latines de la Bible remontent à la fin du I[er] siècle; comment la Table de Peutinger aurait-elle été faite « en 1624 d'après un document du III[e] siècle » (p. 240), puisque Peutinger, né en 1465 et mort en 1547, l'avait lui-même reçue en héritage et qu'on s'accorde à la dater du XIII[e] siècle? Toutes les séances historiques du sénat républicain n'ont pas eu lieu dans la *Curia Hostilia* (p. 238), mais souvent dans les temples ou d'autres salles inaugurées; Caligula songea-t-il seulement à réunir le Palatin au Capitole par un pont de bois (p. 263)? D'après Suétone (*Cal.* 22, 9), il le fit réellement; la *Correspondance* entre Pline et Trajan ne se situe pas entre 100 et 116 (p. 387) : les premières lettres remontent à 98, les dernières ne sont pas postérieures au début de 113, date à laquelle elles furent interrompues selon toute vraisemblance par la mort de Pline, etc.

Jean BEAUJEU.

Raymond BLOCH et Jean COUSIN, *Rome et son destin*, Coll. Destins du monde, Paris Colin 1960, 545 p. grand in-8°, 40 pl. dont 8 en couleurs, 42 fig., 18 cartes.

Par une singulière conjonction, au moment précis où sortait « La civilisation romaine » dans une collec-

tion dirigée par R. Bloch, paraissait une autre synthèse de même format, de même épaisseur, de même apparence, sur un sujet très voisin, rédigée par R. Bloch et J. Cousin. En réalité la lecture révèle très vite à quel point diffèrent le dessein et les caractères des deux livres. Le titre en dit long, à cet égard : les auteurs se proposent non pas de dégager les traits saillants du génie romain dans ses principales manifestations, mais de dérouler le fil du destin prodigieux qui a conduit Rome, en tant que cité, peuple et empire, de son humilité primitive à la maîtrise du monde, puis à la chute de sa puissance politique et à la survivance de son rayonnement. D'où un cadre chronologique : livre I l'Italie et Rome jusqu'au début de la République, par R. Bloch; l. II La République et l. III l'Empire, par J. Cousin; à quoi s'ajoutent près de 100 pages de bibliographie, de tableaux chronologiques, de lexique, d'index (mais il manque le principal : un index rerum détaillé) et de tables. Mis à part l'exposé précis, clair et solide sur les origines de Rome, les deux autres livres font la plus large place à l'histoire économique et sociale et aux faits de culture; cela ne surprend pas dans une collection lancée par Lucien Febvre. Ce qui étonne davantage, c'est l'accumulation d'événements qui remplit le texte; une rédaction aérée et une aisance même un peu désinvolte conviennent peut-être mieux à une œuvre de synthèse destinée au grand public que la minutie du détail et la profusion des faits. Chaque page, ou presque, est bourrée de dates, de chiffres, de listes de noms propres, qui l'alourdissent passablement et en rendent la lecture assez ardue (cf. par exemple pp. 35, 59, 71, 106 sq., 115, 123, 129 sq., 131, 184 sq. etc...). Ajoutons à cela que le style de J. Cousin ruisselle d'effets rhétoriques, jaillis spontanément sous la plume d'un familier de Quintilien; l'abondance même du vocabulaire et l'emploi de formules saisissantes risquent de lasser les lecteurs peu familiers ou friands du cliquetis verbal cher aux Anciens. En revanche, à qui ne craint pas de cheminer à travers une plantation touffue et n'aspire pas aux larges avenues droites, ce livre apporte la satisfaction d'une luxuriance précise et d'une somme diligente; avantages hautement appréciables pour un lecteur exigeant et soucieux d'une information poussée. Nous laissons à d'autres le soin de relever quelques points de détail, comme la date de la bataille de Zama qui est 202 et non 201 (p. 59), le rapprochement hardi entre l'élection des consuls par les comices centuriates et la création de princes usurpateurs par acclamation des légions révoltées (p. 8), une transition malheureuse p. 70 (« Les divers magistrats sont élus par des assemblées. La plus haute est le sénat... » qui justement n'avait aucun pouvoir électoral), l'absence de l'ouvrage de De Laet sur le *portorium*, dans la bibliographie, alors que cet impôt est étudié p. 119 sq., un chapitre de sept pages sur les sciences, où ne figurent pour ainsi dire que des Grecs (et pour cause !), l'affirmation selon laquelle Properce serait allé plus loin qu'Horace et Virgile en donnant ouvertement, pour la première fois dans la poésie latine, le nom de *deus* à Octave-Auguste (p. 322), comme si les lecteurs de l'Antiquité avaient pu se méprendre sur l'identité du *deus* de la première *Bucolique*, etc...

J. B.

Jean Carrière, *Stylistique grecque pratique. La phrase de la prose classique.* Nouvelle collection à l'usage des classes, XLI. Paris, Klincksieck, 1960, XVI, 219 p., 14 NF.

Moins favorisée que la stylistique latine, la stylistique grecque n'a pas encore été l'objet, en France, d'un exposé systématique. Un rapport présenté au Ier Congrès international des Associations d'études classiques (tiré à part, Klincksieck, 1951) par P. Chantraine posait avec clarté les problèmes; il restait nécessairement sommaire. Voici enfin, dans une collection bien connue des professeurs et des étudiants, un ouvrage qui se veut pratique. Sous un volume restreint, il contient des renseignements précieux, et l'usage en sera indispensable à nos étudiants, au niveau de la licence et de l'agrégation, pour leur permettre, au-delà de la simple correction matérielle, de donner à leurs thèmes ce tour grec qui seul atteste une vraie connaissance de la langue. Les professeurs qui, chaque jour, dans leurs explications, recherchent les principes de style appliqués par les écrivains, seront heureux de les retrouver ici, analysés, ordonnés et justifiés par de nombreux exemples. Le plan est simple. Une première partie étudie les éléments de la phrase, nom et article, pronoms, verbe, adverbes et prépositions : on appréciera en particulier, dans le chapitre consacré à l'expression verbale, l'étude des nuances exprimées par les temps, les voix, les suffixes et les préverbes. La seconde partie, consacrée aux formes de phrase, oppose la phrase simple à la phrase composée, où peuvent jouer soit la parataxe, soit la subordination (ou hypotaxe) : un chapitre bien documenté étudie la phrase nominale; l'usage des particules est l'objet de remarques attentives; enfin le dernier chapitre s'attache plus spécialement à l'esthétique du style. Telle qu'elle est présentée ici, la stylistique est loin des méthodes abstraites et didactiques de la vieille rhétorique; bien souvent, notamment pour tout ce qui concerne la structure de la phrase complexe, elle est très proche de la syntaxe. Mais l'auteur s'est efforcé, en abordant les problèmes de construction, de les analyser spécialement en tenant compte des nuances de style exprimées par des tours différents. Ainsi, entre la proposition complétive dont l'hypotaxe est explicite, c'est-à-dire soulignée par ὅτι ou ὡς, et celle dont l'hypotaxe est implicite, l'infinitif ou le participe sans conjonction, il relève une nuance de sens, la première étant « en général l'expression objective d'un fait », la seconde marquant « par rapport au verbe principal, donc à la pensée de son sujet, un plus étroit rapport de dépendance » (p. 157). Je ne suis pas sûr que, en ce cas, J. Carrière ait eu raison de signaler une nuance dont je penserais plutôt, avec J. Humbert (*Synt. gr.*, § 308) qu'elle est inexistante; et, si j'ai cité cet exemple, c'est pour montrer les limites que doit s'imposer une étude du style : il ne faut pas toujours vouloir à tout prix, entre des tours différents, découvrir une différence de sens, et souvent les écrivains n'ont usé des diverses ressources de la langue que pour éviter la monotonie. En dehors de cette réserve, je ne saurais trop recommander l'usage de ce petit livre, solidement construit et richement documenté.

Jean Defradas.

A travers les revues d'histoire littéraire

ABRÉVIATIONS

CCM	*Cahiers de Civilisation médiévale.*
CS	*Cahiers du Sud.*
DSS.....	*Dix-septième siècle.*
E	*Europe.*
FM	*Français moderne.*
FR	*French Review.*
FS	*French Studies.*
LM	*Letterature Moderne.*
MF	*Mercure de France.*
MLN	*Modern Language Notes.*
MLR	*Modern Language Review.*
OL......	*Orbis Litterarum.*
RDM....	*Revue des deux mondes.*
RHLF...	*Revue d'histoire littéraire de la France.*
RHT	*Revue d'histoire du théâtre.*
RLC	*Revue de littérature comparée.*
RLMC...	*Rivista di Letterature moderne e comparate.*
RP	*Revue de Paris.*
RR	*Romanic Review.*
RSH	*Revue des Sciences humaines.*
SC	*Stendhal Club.*
SF	*Studi francesi.*
TR	*Table ronde.*

Apollinaire. — S. N. Lawall : *La Maison des morts d'Apollinaire*, RR, avril 1961. (Un conte de journal à l'origine d'un poème.)

Aymé. — Ch. Carlut : *Le théâtre de Marcel Aymé*, LM, septembre-octobre 1960.

Balzac. — *Lettres de Balzac à l'Étrangère, août* 1848, RP, avril 1961. (Annotations de R. Pierrot.)

— Antoine Adam : *Balzac au travail*, RP, juillet 1961. (« Balzac au travail n'est pas un mystique qui se penche sur lui-même, il n'est pas un philosophe qui s'applique à réduire le réel à quelque axiome éternel suspendu dans le vide. Il est le poète qui a su voir le monde, qui a surpris les secrets merveilleux de la vie, et qui nous les restitue, plus colorés, plus intenses encore et plus réels, par l'acte créateur de son génie. »)

— B. Tolley : *Balzac et « La Caricature »*, RHLF, janvier-mars 1961. (Une grande partie des articles de *La Caricature* publiés de 1830 à 1833 sous des pseudonymes et attribués jusqu'à présent à Balzac ne sont pas de lui.)

— L'Année Balzacienne 1961 comporte un grand nombre d'études, de textes, de renseignements précieux dont on ne peut que donner ici le sommaire :

1° Des « nouveautés biographiques » : *Laurence la mal aimée*, par M. Fargeaud; *Henry le trop aimé*, par M. Fargeaud et R. Pierrot (utilisent des documents inédits concernant la plus jeune sœur et le frère de Balzac); *Vers la rue Fortunée* (dernière lettre de Balzac à Anna Mniszech, présentée par R. Pierrot); *La Maison infortunée* (lettres inédites sur la dernière maladie de Balzac et sur les sentiments de sa veuve, présentées par A. Lorant).

2° Deux « fragments retrouvés » : *Douleurs de mère*, présenté par R. de Cesare et P. Laubriet; *Les Amours d'une laide* (quelques lignes abandonnées, présentation et commentaire de H. Gauthier).

3° Diverses études : *Deux aspects inconnus du saint-simonisme de Balzac*, par J. H. Donnard; *Qui est des Lupeaulx?*, par A. M. Meininger; *Sur quelques personnages d' « Un grand homme de province à Paris »*, par W. Conner; *« La Muse du département » et le thème de la femme mal mariée chez Balzac, Mérimée et Flaubert*, par J. Pommier; *Jules Janin inspirateur de Balzac. Une source inattendue de « Massimilla Doni »*, par G. Fainas; *Le Retour des personnages dans « La Comédie humaine ». Avantages et inconvénients du procédé*, par F. Lotte; *Les variantes du texte de « La Grenadière »*, par M. Le Yaouanc; *Balzac et « Le Siècle ». A propos du Furne corrigé*, par P. Laubriet; *L'imprimerie Balzac et la liberté individuelle*, par P. A. Perrod; *Notes sur l'Issoudun de « La Rabouilleuse »*, par R. Guignard; *Balzac et le cinéma*, par R. Jeanne et Ch. Ford.

4° D'importants éléments de documentation balzacienne : calendrier, revue critique, bibliographie, etc.

Barbey d'Aurevilly. — J. Gautier : *Les derniers jours de Barbey d'Aurevilly*, RDM, 1er mars 1961.

Baudelaire. — J. Salvan : *Le sens de la chute dans l'œuvre de Baudelaire*, FR, décembre 1960.

— F. W. J. Hemmings : *Baudelaire, Stendhal, Michel-Ange et Lady Macbeth*, SC, 15 avril 1961. (Baudelaire fortement inspiré par Stendhal en 1845-1846; influence décroissante ensuite; dans les tercets du sonnet *L'Idéal* le rapprochement

de Lady Macbeth et de *La Nuit* de Michel-Ange s'explique par un passage de l'*Histoire de la peinture en Italie*, de Stendhal.)

Béguin. — CS, 1961, nº 360, consacré en partie à Albert Béguin.

Bergson. — Shiv K. KUMAR : *Théorie bergsonienne du roman*, MLR, avril 1961. (Bergson, Joyce, Virginia Woolf, D. Richardson.)

Camus. — RHT, 1960, nº 4, consacré à : *Albert Camus, homme de théâtre.*

Chateaubriand. — P. CHRISTOPHOROV : *Chateaubriand, Montlosier et « Le courrier de Londres », avec un texte retrouvé de Chateaubriand*, RHLF, janvier-mars 1961. (Le dévouement de Montlosier à Chateaubriand; comptes rendus des premiers ouvrages de l'écrivain dans la presse de l'émigration : *Revue de France et d'Angleterre*, *Courrier de Londres*; un article de Chateaubriand du 1er avril 1800.)

Corbière. — A. SONNENFELD : *La création poétique chez Tristan Corbière*, LM, novembre-décembre 1960.

Corneille. — D. G. CHARLTON : *Les théories dramatiques de Corneille et le « didactisme » d' « Horace »*, FS, janvier 1961. (Le but de Corneille est de plaire, non de moraliser.)

Fabre. — F. DUVIARD : *Résurgence et leçons d'un oublié : Ferdinand Fabre*, RSH, janvier-mars 1961.

Gide. — Carl VIKNER : *Gide et Dostoïevsky*, OL, 1960, fasc. 3-4. (Esquisse d'une psychologie de Gide d'après son étude de Dostoïevsky. Gide s'intéresse chez Dostoïevsky aux inconséquents et aux instables, en tant que représentant par excellence de la complexité des tendances humaines; cette complexité se retrouve dans son œuvre propre, mais dans l'équilibre et l'harmonie.)
— I. VILDÉ-LOT : *André Gide et l'art d'écrire d'après les variantes des « Nourritures terrestres » et de quelques œuvres de jeunesse*, FM, octobre 1960 et janvier 1961.

Hugo. — P. JOURDA : *Hugo et Garibaldi*, RLMC, 1960, fasc. 1-2.
— R. RICATTE : *Sur « Les Misérables ». Le moraliste et ses personnages*, MF, mai 1961.

La Rochefoucauld. — L. HIPPEAU : *La Rochefoucauld et les jansénistes*, TR, juin 1961. (« Il n'était ni janséniste, ni même chrétien. »)

Lesage. — V. MYLNE : *Structure et Symbole dans « Gil Blas »*, FS, avril 1961.

Malesherbes. — P. GROSCLAUDE : *Un voyage de Malesherbes dans le midi de la France*, RHLF, janvier-mars 1961. (Notes d'un voyage de 1767 ; les curiosités de Malesherbes; il « voyage comme un homme du XVIIIe siècle, comme un lecteur passionné de l'*Encyclopédie* »).

Maupassant. — M. SACHS : *La signification de « Pierre et Jean »*, FR, janvier 1961. (Le roman analyse non pas tant la jalousie que le processus par lequel le protagoniste se révèle à ses propres yeux.)

Michelet. — E. de SAINT-DENIS : *Michelet et la mer de la Manche*, RHLF, janvier-mars 1961. (Quelques contacts de Michelet avec la mer, d'après son *Journal*; ses diverses réactions.)

Molière. — P. H. NURSE : *Le rôle de Chrysalde dans « L'École des Femmes »*, MLR, avril 1961. (La portée morale du personnage, son rôle du point de vue esthétique et comique.)
— E, mai-juin 1961, consacré aux débuts de la carrière de Molière.
— V. CERNY : *Le « Je ne sais quoi » de Trissotin*, RSH, juillet-septembre 1961. (Molière, en attaquant l'esthétique du « Je ne sais quoi », atteint « toute la pensée théologique et philosophique du baroque. »)

Montaigne. — F. DUVIARD : *Deux études sur Montaigne. I. Un livre d'actualité : « Les Essais » de Montaigne. — II. Montaigne et les politiques d'aujourd'hui*, RSH, juillet-septembre 1961. (Aspects modernes des « Essais. »)

Montesquieu. — R. LAUFER : *La réussite romanesque et la signification des « Lettres persanes » de Montesquieu*, RHLF, avril-juin 1961. (L'étude de la structure du roman révèle « l'unité synthétique de la critique philosophique et de l'intrigue du sérail. »)

Musset. — A. VIAL : *A propos d' « On ne badine pas avec l'amour »*, RSH, janvier-mars 1961. (Quelques réminiscences à l'origine de la création du poète.)

Nouveau. — Voir **Rimbaud.**

Pascal. — C. SAINT-GIRONS : *L'idée de nature dans l'esthétique de Pascal*, DSS, 1960, nº 49. (Quelle est l'idée de derrière la tête de Pascal, quand il réclame le naturel dans le style.)

Prévost. — R. PICARD : *L'Univers de « Manon Lescaut »*, MF, avril et mai 1961. (Complexité du roman, « construction difficile à laquelle ont collaboré confusément technique romanesque et idéologie morale... Le souci le plus caractéristique de cette entreprise semble avoir été de ménager la coexistence des contraires »).

Privat d'Anglemont. — P. CITRON : *Privat d'Anglemont ou les vérités d'un menteur*, RSH, juillet-septembre 1961. (A propos de quatre lettres inédites; présentation du personnage et esquisse bibliographique.)

Rabelais. — L. SPITZER : *Rabelais et les « rabelaisants »*, SF, septembre-décembre 1960. (A propos des *Travaux d'Humanisme et Renaissance* consacrés à Rabelais, attaque violemment une conception française des études rabelaisiennes : « historisme » et « réalisme » désuets; réclame le retour à un point de vue littéraire : comique, poésie des idées, de la langue.)

Racine. — R. W. HARTLE : *Les métaphores cachées de Racine*, MLN, février 1961.
— J. A. CHAPMAN : *L'effacement de l'image racinienne*, FS, avril 1961.

Renan. — M. GUGGENHEIM : *Renan et la légèreté française*, MLN, mai 1961. (Signale l'évolution de Renan dans ses jugements sur la légèreté française; cette évolution est un élément important de sa biographie intellectuelle.)

Rimbaud. — W. M. Frohock : *Rimbaud parmi les fleurs,* MLN, février 1961. (Les imprécisions du poète.)

— Y. Bonnefoy : *Une Saison en Enfer,* MF, mars 1961.

— H. Matarasso et P. Petitfils : *Rimbaud, Verlaine, Germain Nouveau et « L'Album zutique »,* MF, mai 1961 (« Avec des vers inédits et de nouveaux documents. »)

— M. Le Hardouin : *Arthur Rimbaud et sa mère,* RDM, 15 août 1961.

Rousseau. — E. Zimmermann : « *Vertu* » *dans* « *La Nouvelle Héloïse* », MLN, mars 1961. (Diverses acceptions reflétant diverses conceptions morales de Rousseau.)

— T. Beregi : *Le rayonnement de Jean-Jacques Rousseau dans le monde,* TR, juin 1961. (Influence de Rousseau en Europe au xviiie siècle, en dehors de l'Allemagne et de l'Angleterre.)

Saint-Amant. — J. Bailbé : *La couleur baroque de la langue et du style dans les premières œuvres de Saint-Amant,* FM, juillet 1960, octobre 1960, janvier 1961.

Sainte-Beuve. — R. Molho : *Un projet avorté de Sainte-Beuve : le roman de l'ambition,* RHLF, avril-juin 1961. (Présente, commente et annote le dossier en grande partie inédit concernant ce projet, conservé dans la collection Lovenjoul.)

Stendhal. — J.-C. Alciatore : *Stendhal et les romans de Voltaire,* SC, 15 janvier 1961. (Stendhal condamne la méchanceté de Voltaire, mais admire son esprit et son style; quelques emprunts ou réminiscences possibles.)

— R. Dollot : *Beyle, Domenico Rossetti et Winckelman,* SC, 15 avril 1961. (A propos d'une lettre inédite de Stendhal.)

— V. Del Litto : *Les surprises des autographes,* SC, 15 avril 1961. (Rétablit, d'après le ms., le texte d'un paragraphe incompréhensible de *Henry Brulard.* Pléiade, p. 428 : « D'abord ce bonheur d'avoir pour parent Martial. »)

— T. Kotchetkova : *Stendhal en Russie,* SC, 15 juillet 1961. (Les premières traductions russes d'articles de Stendhal, 1822, 1827... Entre 1830 et 1850 aucune traduction; traductions à partir de 1850; « popularité » de Stendhal en U.R.S.S.)

— F. W. J. Hemmings : *Deux débuts de Julien Sorel,* SC, 15 juillet 1961. (Une réminiscence possible de Voltaire et une autre de Laclos, dans *Le Rouge.*)

— Voir aussi **Baudelaire.**

Verlaine. — C. Cuénot : *Technique et esthétique du sonnet chez Paul Verlaine des « Poèmes saturniens » à « Jadis et Naguère »,* SF, septembre-décembre 1960. (Compromis verlainien entre rigueur et fantaisie.)

— Voir aussi **Rimbaud.**

Vigny. — F. B. Burch : *Trois lettres inédites d'Alfred de Vigny,* MLR, juillet 1961. (Présente trois lettres de 1862 et 1863, l'une à Lamartine, une autre à La Rounat.)

Voltaire. — M. L. Perkins : *Voltaire et l'abbé de Saint-Pierre,* FR, décembre 1960.

Zola. — M. Kanes : *Notes sur la composition de « La Bête humaine »,* RR, février 1961. (Étude du dossier ms. de la Bibliothèque nationale concernant ce roman.)

— P. Brady : *Contribution à l'étude de Zola critique d'art,* RSH, janvier-mars 1961. (A propos de *L'Œuvre;* contre la thèse de l'incompétence de Zola.)

— H. Mitterand : *La Genèse et la publication de « Son Excellence Eugène Rougon »,* MF, août 1961.

Divers. — Ch. Corbet : *La littérature russe en France. Tentatives de diffusion sous la Restauration,* RLC, janvier-mars 1961. (Grande importance de ces tentatives qui s'interrompent après 1830.)

— J. Dagens : *Hermétisme et cabale en France de Lefèvre d'Étaples à Bossuet,* RLC, janvier-mars 1961.

— J. Rougeot : *Un ouvrage inconnu de l'auteur des « Lettres portugaises »,* RSH, janvier-mars 1961. (Les *Valantins, épigrammes et madrigaux,* de Guilleragues.)

— J. Lods : *Quelques aspects de la vie quotidienne chez les conteurs du XIIe siècle,* CCM, janvier-mars 1961.

— L. Versini : *De quelques noms de personnages dans le roman du XVIIIe siècle,* RHLF, avril-juin 1961. (La banalité de ces noms caractérise une époque encore peu sensible à l'individualisation du personnage.)

Jacques Robichez.

Bibliographie d'agrégation *(additif)*

AGRÉGATION DES LETTRES MODERNES

A la bibliographie sur Pétrarque en France on ajoutera la thèse de V.-L. SAULNIER, **Maurice Scève**, Paris, Klincksieck, 1948-9.

Au moment où nous mettons sous presse, la S.E.D.E.S. (5, place de la Sorbonne, Paris V^{e}) annonce la mise en vente de l'**Olive** de DU-BELLAY (reproduction de l'édition CHAMARD) et du **Pétrarque** d'Henri COCHIN (reproduction de l'édition de la *Renaissance du livre*) ; la librairie Gallimard, celle de la traduction par VALÉRY des **Bucoliques** de Virgile, qui vient d'être réimprimée. — Sur la réédition du tome II des *Œuvres* de Du Bellay (H. CHAMARD — H. WEBER), cf. *supra*, p. 205

DEUXIÈME PARTIE

DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Dialogue et typographie

Lorsqu'on s'intéresse au discours direct, on ne manque pas de relever les mots introducteurs, *dire, répondre*, etc. ou les substituts prétentieux : *souffla-t-il*... C'est ainsi qu'il existe un bel article de G. Gougenheim sur « la présentation du discours direct dans *la Princesse de Clèves* et dans *Dominique* » (*le Français moderne*, 1938), un autre d'Almenberg (*Studia Neophilologica*, 1958), d'orientation stylistique surtout, consacré aux répliques chez quatre romanciers contemporains : R. Martin du Gard, Duhamel, Fr. Mauriac, J. Romains.

La thèse récente de Verschoor est tout entière « une étude de grammaire historique et de style sur le style direct et les styles indirects en français » (Groningen, 1959).

Le colloque de littérature narrative qui s'est tenu à Strasbourg en 1959 a précisé divers problèmes de techniques. A la suite de la communication de M. Henry, M. Frappier a notamment et justement déclaré : « J'ai eu l'impression que vous alliez de la constatation de procédés plutôt intellectuels jusqu'à celle d'une technique de l'expressivité. Il y a, en effet, chez Chrétien de Troyes par exemple, quelque chose de très scolaire et concerté. Mais ce même auteur a fait pourtant, par rapport à la Chanson de geste, un grand progrès dans l'ordre de l'expressivité. Le dialogue est, chez lui, lié à l'action, il a une fonction dramatique. »

Les Actes de ce Colloque viennent de paraître aux P.U.F. (1961). Mais puisqu'ils ne font pas état de certains aspects typographiques, d'ordre historique, liés au progrès et à la forme finalement du discours direct, il m'a paru utile de livrer quelques simples observations sur des problèmes complexes. Il s'agit d'abord d'une exigence philologique.

C'est une façon aussi de montrer l'annexion par le style de cantons abandonnés à la langue.

Selon l'encyclopédie Roret, les guillemets remontent à 1546. Leur fonction première a été de signaler une citation, d'où par extension un discours direct. Mais sans rien de systématique, pendant très longtemps. Les tirets sont postérieurs de deux siècles !

Le Moyen Age igorant ces signes, les écrivains ont recours à des formules qui en tiennent lieu. D'où la multiplication de *faire, dire*... peu importe même la nuance qui les sépare, moins nette et régulière qu'on le prétend, faute justement de bien voir leur rôle de signaux indicateurs.

C'est vrai, des répliques existent sans ces introducteurs. Qu'on y prenne garde ! Alors, un vocatif (sire, dame...), l'opposition des pronoms (je-vos), ou des temps, la présence d'un outil adverbial (certes, non...) sont des moyens suffisants pour marquer les enchaînements. La tension dramatique, le ton tout simplement, rétablit les rapports, les connexions :

> Lesse m'aller. Vos n'iroiz.
> Je si ferai. Vos nel feroiz
>
> (Chrétien de Troyes)

Après le Moyen Age, je me suis livré à une enquête rapide sur des manuscrits ou des éditions d'époque. Voici quelques résultats :

Au XVIe et au XVIIe siècle : ni tirets, ni guillemets dans *Pantagruel, l'Heptaméron*, les *Fables* de La Fontaine, le *Télémaque*, le *Roman comique*... L'absence de ces signes peut déconcerter dans une lecture hâtive ; exemple :

> Si ce n'est toy, c'est donc ton frère.
> Je n'en ay point. C'est donc quelqu'un des [tiens.

En revanche, les trois points existent dans presque tous les genres au XVIIe siècle. J'en ai relevé dans une édition de La Fontaine (Barbin) et du *Télémaque* (édit. originale, Barbin) inconnues toutes deux à la Bibliothèque nationale; dans *Esther*, etc.

Le dictionnaire de Furetière déjà est explicite : « Quand on met plusieurs points après un mot, c'est signe que le sens est imparfait, qu'il y a quelque lacune, ou quelque chose à ajouter. » (1)

---

(1) L'affectivité permettait même de couper les mots ! Dans la *Veuve* de Corneille, Clarice peut seulement prononcer la première syllabe de *voleurs* : « Aux vo », car Célédan lui a mis la main sur la bouche. Et dans J. de la Taille :

> Ma femme et mes enfans aye en recommanda...
> Il ne put achever, car la mort l'en garda.

A. François a donc le tort de laisser entendre que c'est Diderot l'inventeur de ce procédé dramatique (*Histoire de la Langue française*, t. VI, 2, 2, p. 2059). Il l'a seulement généralisé, étendu.

Au XVIIIe siècle, Domergue dans sa *Grammaire* enseigne au contraire avec une précision qui ne sera pas suivie du reste :

« Il est des morceaux de sentiment ou de force qu'on veut faire remarquer. La voix les désigne par des pauses plus ou moins grandes et l'écriture par les signes suivants (.. ... .) selon le degré d'emphase que ces morceaux exigent ».

J'ai remarqué aussi que des imprimeurs hollandais utilisaient des astérisques immenses au lieu de ces points de suspension.

Ni guillemets encore, ni tirets dans Galland : *Histoire de la sultane de Perse* (1707); *le Diable boiteux;* Chasles : *Histoires françaises galantes et comiques* (1712); *Histoire de Gil Blas, les Lettres Persanes, Manon Lescaut, le Paysan parvenu* (Marivaux), *les Égarements du cœur* (Crébillon), *Candide* (1759), alors que les *Bijoux indiscrets* (1749) utilisent les guillemets, mais non les tirets.

Arrivent enfin les *Contes* de Marmontel (publiés d'abord en livraisons dans le *Mercure* entre 1755-1759). Dans l'édition de 1761, les tirets sont petits; dans celle de 1787, ils sont plus grands; celle de 1761 ignore les guillemets, mais non celle de 1787, tandis que les *Incas* (chap. x et XII, p. ex.) offrent les deux signes.

On connaît le texte de l'*Encyclopédie* (vers 1751), où Marmontel, .à l'article *direct*, propose de supprimer « la répétition fatigante de ces façons de parler, *lui dis-je, reprit-il, me répondit-elle*, interruptions qui ralentissent la vivacité du dialogue et rendent le style languissant où il devrait être plus animé. » La préface des *Contes* souligne bien son rôle de novateur à cet égard. Donc, nous possédons un repère précis pour ce fait. La réforme fut vite adoptée grâce sans doute à l'autorité de l'Encyclopédie. Domergue encore légifère : « Les épîtres et les satires d'Horace sont pleines de ces dialogues vifs et serrés, sans *inquit, inquiebat*, et où par conséquent le trait de séparation serait nécessaire. J'invite les éditeurs de cet excellent poète à ne pas négliger un signe qui peut en faciliter l'intelligence ». Précieux témoignage !

Bélisaire (1767) a les tirets, sans guillemets; de même, Baculard d'Arnaud, *les Epreuves du sentiment* (1772); les deux signes sont chez Loaisel de Tréogate, *la Comtesse d'Alibre* (1779). *Les Liaisons dangereuses* (1782) offrent aussi des guillemets ; les tirets sont rares; lettre 125 p. ex. Dans le ms., les tirets existent ainsi que les points de suspension. Chez Restif de la Bretonne, *les Dangers de la ville* (1784), des tirets, mais pas de guillemets, habituellement; ils sont plutôt réservés aux citations. Sade encore (*Les crimes de l'amour*), an VIII, est imprimé sans guillemets, avec des tirets seuls. Mais dans *Paul et Virginie* (1789), les guillemets ouvrent et ferment le dialogue. Les tirets séparent les répliques, sans que *dire* soit nécessairement éliminé : « N'aie pas peur ... lui. — Comment, dit Virginie, ... faire ».

Nous noterons l'originalité de Diderot dans *Jacques le Fataliste* qui laisse tomber les guillemets, met des tirets et parfois précise le nom de ses interlocuteurs : le Maître, Jacques ..., comme au théâtre. Cela évite des confusions dans le torrent verbal qui emporte ses personnages. Il est remarquable que la comtesse de Ségur ne procède pas autrement : Camille, Thérèse... Du coup, on n'hésite jamais sur l'attribution des répliques. Les enfants sont très sensibles à cette simplification !

Dans le *Neveu de Rameau* lui-même, deux points ou virgule suffisent à signaler des propos tenus en style direct.

On peut donc conclure que l'usage des tirets aussi bien que des guillemets dans le dialogue s'est généralisé à la fin du XVIIIe siècle seulement. L'édition d'*Atala* chez Migneret en 1801 montre des flottements dans le rapport guillemets-tirets :

... » — Simaghan me dit : « Chactas... » — Je répartis : « ..., etc. « Reprenez-le ! m'écriai-je. » — Vous êtes un insensé, dit Atala... » — Il fut un temps, répliquai-je, etc.
... et je ne puis parler devant vous. » — Atala me tendit la main avec un sourire mélancolique : « Il faut bien, dit-elle, etc.

Désormais, pourtant, les règles vont tomber mécaniquement, prolongeant les *Principes généraux et particuliers de la langue française* de Wailly.

Il faudrait aussi préciser le rôle des deux points dans le discours. Je me bornerai à citer *Manon Lescaut* en témoignage des libertés ou des franchises admises. Mon édition de 1733 porte : Je n'avois frappé qu'une fois; je lui dis; mais si vous ne m'avez pas entendu, etc. J'entendis dire à l'hôte. Ha, c'est ce joli monsieur, etc.

Ainsi on constate que l'esprit a cherché d'abord l'économie linguistique. Toutes les fois qu'on le peut, sans détriment pour des valeurs affectives, il est donc loisible de « traduire » les *faire* ou *dire* de l'ancien français, par un simple signe typographique qui allège le discours. Lorsque guillemets, tirets, deux points se sont installés dans la phrase, des recherches élégantes ont été faites dans la présentation des divers discours; d'où des contrastes entre *la Princesse de Clèves* et tel roman du XIXe siècle.

Bien des aspects resteraient à préciser : le rôle des « écoles » d'imprimeurs notamment et celui des éditions faites à l'étranger dans le mouvement de diffusion de ces innovations typographiques. L'ont-elles freiné, accéléré? De tout temps, les Hollandais ont eu beaucoup d'influence : ce sont eux, par exemple, qui ont sans doute généralisé le renvoi des notes au bas des pages.

Où trouve-t-on pour la première fois les tirets seuls au début d'une ligne, avec un mot ou une très brève réplique isolée : Oui ! et le passage à la ligne suivante, au lieu d'une distribution le long de lignes complètes?

L'important du moins, quand on lit les textes, c'est de se montrer attentif à tout ce qui peut être comme une respiration insensible, mais vivante.

Yves LE HIR.

Essai de bilan des idées littéraires de La Fontaine

Étudiant, dans sa *Physiologie de la critique*, ce qu'il appelle « la critique des maîtres », Albert Thibaudet affirme, sans fournir la moindre précision : « Il ne faut pas exagérer la portée... de la douzaine de vers de La Fontaine, cités de façon fatigante » (*). L'affirmation est si tranchante et si nue qu'il vous prend l'envie d'en vérifier le fondement en relisant de ce point de vue l'œuvre de La Fontaine et cette vérification, entreprise pour découvrir et vénérer une aussi précieuse « douzaine de vers », vous vaut le plaisir d'une moisson singulièrement riche, qu'il s'agisse des idées générales de La Fontaine sur la chose littéraire, de ses idées sur les genres, de ses idées sur son propre « génie »; la synthèse qui en est proposée ici appelle de si vastes commentaires qu'un numéro entier de l'*Information littéraire* n'y suffirait pas et il n'était donc pas question de les tenter; mais peut-être la trouvera-t-on encore plus suggestive présentée avec la sécheresse qui convient à un bilan.

A. THÉORIES GÉNÉRALES

I. La nature.

En 1654, dans l'*Avertissement au public* qui précède l'*Eunuque*, il loue ainsi Térence :

... pour comble de louange, la nature y instruit tous les personnages, et ne manque jamais de leur suggérer ce qu'ils ont à faire et à dire.

En 1661, après avoir assisté chez Fouquet à la représentation des *Fâcheux* de Molière, il écrit à Maucroix :

Et maintenant il ne faut pas
Quitter la nature d'un pas.

En 1687, dans une épître *A Monseigneur l'Evêque de Soissons* (généralement reproduite dans les éditions scolaires sous le titre d'*Epître à Huet*), il constate :

Ils se moquent de moi, qui, plein de ma lecture,
Vais partout prêchant l'art de la simple nature.

La persistance de l'attitude esthétique du poète est d'autant plus frappante que, la dernière citation en témoigne, le goût avait évolué.

(*) A. Thibaudet : *Physiologie de la critique* (Éditions de la Nouvelle Revue critique, 1930). Voici la phrase complète : « Il ne faut pas exagérer la portée de quelques répliques dans la *Critique de l'Ecole des Femmes*, ni de la douzaine de vers de La Fontaine, cités de façon fatigante » (p. 113).

II. Les Anciens et d'autres prédécesseurs.

1. Il se donne comme un disciple :

Pour moi, je n'ai de part en ces dons du Parnasse
Qu'à la faveur de ceux que je suis à la trace.

(*A Monseigneur le Prince de Conti*, en tête des *Poésies chrétiennes et diverses*, 1671).

— ce qui, à l'occasion, lui sert de garant :

... L'on ne me saurait condamner que l'on ne condamne aussi l'Arioste devant moi et les anciens devant l'Arioste.

(*Préface* de la Ire partie des *Contes et Nouvelles*, 1665).

2. Il pense grand bien des anciens :

Nous ne saurions aller plus avant que les anciens : ils ne nous ont laissé pour notre part que la gloire de les suivre.

(*Fables*, livre I, entre les fables XV et XVI.)

— Surtout de deux :

Esope et Homère, c'est-à-dire (les) deux personnages qui ont le mieux mérité des siècles suivants. Car Homère n'est pas seulement le père des dieux, c'est aussi celui des bons poètes. Quant à Esope, il me semble qu'on le devait mettre au nombre des sages dont la Grèce s'est tant vantée. lui qui enseignait la véritable sagesse, et qui l'enseignait avec bien plus d'art que ceux qui en donnent des définitions et des règles. (*Vie d'Esope le Phrygien*, 1668.)

L'un et l'autre a fait un livre
Que je tiens digne de vivre
Sans fin, et plus s'il se peut.
(*Fables*, livre IX, fable I.)

3. Cette place prééminente accordée aux anciens ne saurait être une entrave à la liberté des sources. S'il avait, au début, pris pour maître « certain auteur » (on dit souvent qu'il s'agit de Voiture, mais la citation ci-dessous, qui est de la même année, permet d'en douter) qui « pensa » le « gâter » (*Epître à Huet*), il n'en reste pas moins redevable à d'autres :

J'oubliais maître François (Rabelais) dont je me dis encore le disciple, aussi bien que celui de maître Vincent (Voiture), et celui de maître Clément (Marot). Voilà bien des maîtres pour un écolier de mon âge. (*Lettre à Saint-Evremond*, 1687.)

4. Il s'adresse au Moyen Age, quand les Italiens ne lui suffisent pas :

Boccace n'est le seul qui me fournit.
Je vais parfois en une autre boutique.

Il est bien vrai que ce divin esprit
Plus que pas un me donne de pratique.
Mais, comme il faut manger de plus d'un pain,
Je puise encore en un vieux magasin.

(*Contes*, IIe partie, VI.)

— car il n'est pas de frontières pour qui veut se cultiver et s'inspirer :

J'en lis qui sont du Nord et qui sont du Midi.
Non qu'il ne faille un choix dans leurs plus beaux [ouvrages :
Quand notre siècle aurait ses savants et ses sages,
En trouverais-je un seul approchant de Platon?
La Grèce en fourmillait en son moindre canton.
La France a la satire et le double théâtre...

(*Epître à Huet.*)

5. Il est ainsi conduit à dire son mot dans la « querelle des Anciens et des Modernes » :

Je vous fais un présent capable de me nuire.
Chez vous Quintilien s'en va tous nous détruire :
Car enfin qui le suit? qui de nous aujourd'hui
S'égale aux anciens tant estimés chez lui?
Tel est mon sentiment, tel doit être le vôtre.
Mais si notre suffrage en entraîne quelque autre,
Il ne fait pas la foule; et je vois des auteurs
Qui, plus savants que moi, sont moins admirateurs.
Si nous les en croyons, on ne peut sans faiblesse
Rendre hommage aux esprits de Rome et de la Grèce :
« Craindre ces écrivains ! on écrit tant chez nous !
La France excelle aux arts, ils y fleurissent tous;
Notre prince avec art nous conduit aux alarmes,
Et sans art nous louerions le succès de ses armes !
Dieu désapprendrait-il à former des talents?
Les Romains et les Grecs sont-ils seuls excellents »?
Ces discours sont fort beaux, mais fort souvent frivoles :
Je ne vois point l'effet répondre à ces paroles;
Et, faute d'admirer les Grecs et les Romains,
On s'égare en voulant tenir d'autres chemins.
. . . .
Je vois avec douleur ces routes méprisées :
Art et guides, tout est dans les Champs-Élysées.
J'ai beau les évoquer, j'ai beau vanter leurs traits,
On me laisse tout seul admirer leurs attraits,
Térence est dans mes mains; je m'instruis dans Horace;
Homère et son rival sont mes dieux du Parnasse.
Je le dis aux rochers; on veut d'autres discours :
Ne pas louer son siècle est parler à des sourds.
Je le loue, et je sais qu'il n'est pas sans mérite;
Mais près de ces grands noms notre gloire est petite.
Tel de nous, dépourvu de leur solidité,
N'a qu'un peu d'agrément, sans nul fonds de beauté;
Je ne nomme personne : on peut tous nous connaître.
. . . .
Ennemi de ma gloire et de mon propre bien,
Malheureux je m'attache à ce goût ancien.
« Qu'a-t-il sur nous, dit-on, soit en vers, soit en prose?
L'antiquité des noms ne fait rien à la chose,
L'autorité non plus, ni tout Quintilien. »
Confus à ces propos, j'écoute, et ne dis rien.
J'avouerai cependant qu'entre ceux qui les tiennent
J'en vois dont les écrits sont beaux et se soutiennent :
Je les prise, et prétends qu'ils me laissent aussi
Révérer les héros du livre que voici (il s'agit des anciens prônés par Quintilien.)

(*Epître à Huet*, en lui donnant un Quintilien de la traduction d'Oratio Toscanella).

III. L'art d'imiter.

1. Il condamne les « plagiaires » et le « peuple imitateur » :

Il est assez de geais à deux pieds comme lui,
Qui se parent souvent des dépouilles d'autrui,
Et que l'on nomme plagiaires.
Je m'en tais, et ne veux leur causer nul ennui :
Ce ne sont pas là mes affaires.

(*Fables*, livre IV, fable IX.)

N'attendez rien de bon du peuple imitateur,
Qu'il soit singe, ou qu'il fasse un livre.
La pire espèce, c'est l'auteur.

(*Fables*, livre XII, fable XIX.)

2. Il propose une théorie de l'art d'imiter :

Quelques imitateurs, sot bétail, je l'avoue,
Suivent en vrais moutons le pasteur de Mantoue :
J'en use d'autre sorte : et, me laissant guider,
Souvent à marcher seul j'ose me hasarder.
On me verra toujours pratiquer cet usage;
Mon imitation n'est point un esclavage !
Je ne prends que l'idée, et les tours, et les lois
Que nos maîtres suivaient eux-mêmes autrefois.

(*Epître à Huet.*)

(A Apollon, qui l'engage à « essayer » les chemins ouverts par Malherbe et Voiture, Calliope répond :)
Sire, vous nommez là deux trop grands personnages.
Le moyen d'imiter sur-le-champ leurs ouvrages?

(ce qui amène Apollon à préciser sa pensée :)
Il faut que je me sois sans doute expliqué mal;
Car, vouloir qu'on imite aucun original
N'est mon but, ni ne doit non plus être le vôtre,
Hors ce qu'on fait passer d'une langue en une autre.
C'est un bétail servile et sot, à mon avis,
Que les imitateurs; on dirait des brebis
Qui n'osent avancer qu'en suivant la première,
Et s'iraient sur ses pas jeter dans la rivière.
Je veux donc seulement que vous nous fassiez voir,
En ce style où Malherbe a montré son savoir,
Quelque essai des beautés qui sont propres à l'ode...

(*Climène*, 1671.)

— et il fournit un exemple concret à l'appui :

Voilà assez raisonné sur le genre d'écrire que j'ai choisi : venons aux inventions. Presque toutes sont d'Apulée, j'entends les principales et les meilleures. Il y a quelques épisodes de moi... La manière de conter est aussi de moi, et les circonstances, et ce que disent les personnages. Enfin ce que j'ai pris de mon auteur est la conduite et la fable; et c'est en effet le principal, le plus ingénieux, et le meilleur de beaucoup. Avec cela j'y ai changé quantité d'endroits, selon la liberté ordinaire que je me donne. Apulée fait servir Psyché par des voix dans un lieu où rien ne doit manquer à ses plaisirs, c'est-à-dire qu'il lui fait goûter ces plaisirs sans que personne paraisse. Premièrement cette solitude est ennuyeuse; outre cela elle est effroyable... Je fais donc servir Psyché par des nymphes qui ont soin de l'habiller, qui l'entretiennent de choses agréables, qui lui donnent des comédies et des divertissements de toutes les sortes.

(*Les Amours de Psyché et de Cupidon Préface*, 1669.)

3. Par conséquent, il tâche de s'approprier ce qu'il « transporte » dans ses vers :

Si d'ailleurs quelque endroit plein chez eux d'excellence
Peut entrer dans mes vers sans nulle violence,
Je l'y transporte, et veux qu'il n'ait rien d'affecté,
Tâchant de rendre mien cet air d'antiquité.

(*Epître à Huet*, 1687.)

— en réclamant le droit « d'y mettre du sien » :

Voici le fait, quiconque en soit l'auteur.
J'y mets du mien selon les occurrences :
C'est ma coutume; et sans telles licences
Je quitterais la charge de conteur.

(*Contes et nouvelles*, IIe partie, VI.)

— et même de tout changer :

Je change un peu la chose. Un peu? J'y change tout!

(*Fables*, livre XII, fable XII : vers ajouté dans les *Œuvres posthumes*.)

4. Il n'y a donc pas lieu de chercher de « petites subtilités » :

Il serait long et même inutile d'examiner les endroits où j'ai quitté mon original, et pourquoi je l'ai quitté... Pour bien faire, il faut considérer mon ouvrage, sans relation avec ce qu'a fait Apulée, et ce qu'a fait Apulée, sans relation à mon livre, et là-dessus, s'abandonner à son goût... Mais sans que je cherche ces petites subtilités, quiconque fera réflexion sur la chose trouvera que ni Apulée ni moi nous n'avons failli.

(*Les Amours de Psyché et de Cupidon*, *Préface*.)

Ainsi, après avoir rappelé avec insistance ses dettes envers ses devanciers, le poète tient à marquer les distances entre ceux qui ont l'art d'utiliser leurs sources et ceux qui les démarquent, entre ce qui fait l'originalité et ce qui n'est que plagiat. C'est d'aussi haut qu'il aborde d'autres problèmes qui touchent à la création littéraire.

IV. La création littéraire.

— Elle est justifiée :

Rien ne m'engage à faire un livre :
Mais la raison m'oblige à vivre
En sage citoyen de ce vaste univers;
Citoyen qui, voyant un monde si divers;
Rend à son auteur les hommages
Que méritent de tels ouvrages.
Ce devoir acquitté, les beaux vers, les doux sons,
Il est vrai, sont peu nécessaires :
Mais qui dira qu'ils soient contraires
A ces éternelles leçons?
On peut goûter la joie en diverses façons...

(*Lettre* à Saint-Evremond.)

— Elle exige :

1. La soumission à son propre talent :

Ne forçons point notre talent;
Nous ne ferions rien avec grâce.

(*Fables*, livre IV, fable v.)

Quand je songe à cette fable,
Dont le récit est menteur
Et le sens est véritable,
Je me figure un auteur
Qui dit : « Je chanterai la guerre
Que firent les Titans au maître du tonnerre. »
C'est promettre beaucoup; mais qu'en sort-il souvent?
Du vent.

(*Fables*, livre V, fable x.)

2. La maîtrise de son art, sans rhétorique scolaire ni pédanterie :

Je hais les pièces d'éloquence
Hors de leur place et qui n'ont point de fin,
Et ne sais bête au monde pire
Que l'écolier, si ce n'est le pédant.
Le meilleur de ces deux pour voisin, à vrai dire,
Ne me plairait aucunement.

(*Fables*, livre IX, fable v.)

3. La sincérité de l'inspiration :

Ce qu'on n'a point au cœur, l'a-t-on dans ses écrits?

(*Climène*, 1671.)

— qui doit être bien dominée :

Loin d'épuiser une matière,
On n'en doit prendre que la fleur.

(*Fables*, livre VI, *Epilogue*.)

— vu que :

Il y a de certaines choses que l'on sent mieux que l'on [ne les exprime.

(*Remerciement à l'Académie française*, 1684.)

4. La brièveté :

Cent exemples pourraient appuyer mon discours;
Mais les ouvrages les plus courts
Sont toujours les meilleurs. En cela j'ai pour guides
Tous les maîtres de l'art, et tiens qu'il faut laisser
Dans les plus beaux sujets quelque chose à penser :
Ainsi ce discours doit cesser.

(*Fables*, livre X, fable XIV.)

— Car se refuser à la longueur, qui parfois s'impose :

Si ce prologue est long, la matière en est cause :
Ce n'est pas en passant qu'on traite cette chose.

(*Contes et Nouvelles*, IIIe partie, IV, 1671.)

— permet, sans doute, à l'occasion, d'esquiver un éloge à faire :

Son éloge entier irait loin :
J'aime mieux garder avec soin
La loi que l'on se doit prescrire
D'être court et ne pas tout dire.
Pour éviter donc la longueur,
Qui met les choses en langueur...

(*A Monseigneur le Prince de Conti*, 1689.)

Je reviens à vous non pour dire
D'autres traits sur votre sujet,
Tout long éloge est un projet
Trop abondant pour ma lyre.
Peu de nos chants, peu de nos vers,
Par un encens flatteur amusent l'univers
Et se font écouter des nations étranges.

(*Fables*, livre XII, fable XXIII.)

— mais est credo esthétique :

. . . . et si je ne m'abuse,
Je pourrais tout gâter par de plus longs récits.

(*Fables*, livre XII, fable v, avant-propos.)

— et non pas preuve d'incapacité :

Pilpay conte qu'ainsi la chose s'est passée.
Pour peu que je voulusse invoquer Apollon,
J'en ferais pour vous plaire un ouvrage aussi long
Que l'*Iliade* ou l'*Odyssée*.

(*Fables*, livre XII, fable xv.)

5. La « variété » :

Pour égayer mon poème, et le rendre plus agréable, car une longue suite de descriptions historiques serait une chose fort ennuyeuse, je les voulais entremêler d'épisodes d'un caractère galant... Le reste de ce recueil contient des ouvrages que j'ai composés en divers temps sur divers sujets. S'ils ne plaisent par leur bonté, leur variété suppléera peut-être à ce qui leur manque d'ailleurs.

(*Avertissement* publié en tête des *Fables nouvelles et autres poésies de* 1671.)

Même beauté, tant soit exquise,
Rassasie et soûle à la fin.
Il me faut d'un et d'autre pain;
Diversité, c'est ma devise.

(*Contes et Nouvelles*, IVe partie, xi, 1674.)

Tout cela n'a fait qu'un petit recueil, aussi peu considérable par sa grosseur, que par la qualité des ouvrages qui le composent. Pour le grossir, j'ai tiré de mes papiers je ne sais quelle *Imitation des Arrêts d'amour*, avec un fragment où l'on raconte le tour que Vulcain fit à Mars et à Vénus, et celui que Mars et Vénus lui avaient fait. Il est vrai que ces deux pièces n'ont ni le sujet, ni le caractère du tout semblables au reste du livre; mais, à mon sens, elles n'en sont pas entièrement éloignées. Quoi que c'en soit, elles passeront : je ne sais même si la variété n'était point plus à rechercher en cette rencontre qu'un assortiment si exact.

(*Contes et Nouvelles*, *Préface* de la Ire partie, 1665.)

— pourvu qu'elle soit de bonne venue :

. . . . ce n'est pas sur l'habit
Que la diversité me plaît, c'est dans l'esprit :
L'une fournit toujours des choses agréables;
L'autre, en moins d'un moment, lasse les regardants.

(*Fables*, livre IX, fable iii.)

6. L'importance de la matière :

J'attends beaucoup de l'art, beaucoup plus du sujet.

(*Epître à Huet*.)

— mais aussi de la perfection formelle :

Platon, dans *Phaedrus*, faire dire à Socrate qu'il serait à souhaiter qu'on tournât en tant de manières ce qu'on exprime, qu'à la fin la bonne fût rencontrée. Plût à nos dieux que nos auteurs en voulussent faire la preuve, et que le public les y invitât !

(*Avertissement* à l'*Inscription tirée de Boissard*, in *Ouvrages de prose et de poésie*, 1685.)

— à condition de ne pas confondre art et artifice :

Et, toujours du bon sens cruel persécuteur,
Tu veux parler de mots, et confonds l'artifice
Avec l'art : cette faute est crime en un auteur.

(*Sonnet servant de réponse à un bout-rimé du sieur de Furetière*, publié en 1688.)

Couronnant le tout, une conception aristocratique de l'art, qui fait penser à Horace :

Que j'ai toujours haï les pensers du vulgaire !
Qu'il me semble profane, injuste et téméraire,
Mettant de faux milieux entre la chose et lui.
Et mesurant par soi ce qu'il voit en autrui !

(*Fables*, livre VIII, fable xxvi.)

— et une affirmation, en vérité assez énigmatique, où l'on peut voir un simple éloge du travail (un peu comme « Le génie est une longue patience »), mais peut-être aussi l'expression de cette idée très moderne que la postérité contribue à porter les chefs-d'œuvre à leur plus haut point de perfection :

Il faut du temps : le temps a part
A tous les chefs-d'œuvre de l'art.

(*Epître à M. Simon de Troyes*, publiée en 1693.)

V. Portée de l'œuvre d'art.

1. Le « principal point » :

... le principal point, qui est d'attacher le lecteur, de le réjouir, d'attirer malgré lui son attention, de lui plaire enfin...

(*Contes et Nouvelles*, IIe partie, *Préface*.)

... le lecteur, à qui l'on ne saurait manquer d'apprêter des plaisirs sans peine... (*Ibid.*)

. . . . Lisez cette aventure,
Dont, pour vous divertir, j'ai tracé la peinture.

(*Adonis*, 1669.)

— donc, ne pas être ennuyeux :

Il y en a (des contes) que j'ai étendus et d'autres que j'ai raccourcis; seulement pour diversifier et me rendre moins ennuyeux.

(*Contes et Nouvelles*, Ire partie, *Préface*.)

Les critiques m'allègueront... que mon ouvrage en serait d'un caractère plus uniforme. Ce qu'Ovide conte a un air tout particulier : il est impossible de le contrefaire. Mais, après avoir fait réflexion là-dessus, j'ai appréhendé qu'un poème de six cents vers ne fût ennuyeux, s'il n'était rempli que d'aventures connues. C'est ce qui m'a fait choisir celle dont je veux parler.

(*Avertissement* en tête de l'*Inscription tirée de Boissard*.)

2. Le « secret de plaire » :

Comme l'on sait, le secret de plaire ne consiste pas toujours en l'ajustement; ni même en la régularité : il faut du piquant et de l'agréable, si l'on veut toucher. Combien voyons-nous de ces beautés régulières qui ne touchent point, et dont personne n'est amoureux? Nous ne voulons pas ôter aux modernes la louange qu'ils ont méritée. Le beau tour des vers, le beau langage, la justesse, les bonnes rimes sont des perfections en un poète; cependant, que l'on considère quelques-unes de nos épigrammes où tout cela se rencontre; peut-être y trouvera-t-on beaucoup moins de sel, j'oserais dire encore, bien moins de grâces qu'en celles de Marot et de Saint-Gelais; quoique les ouvrages de ces derniers soient presque tout pleins de ces mêmes fautes qu'on nous impute. On dira que ce n'étaient pas des fautes en leur siècle, et que c'en sont de très grandes

au nôtre. A cela nous répondons par un même raisonnement, et disons, comme nous avons déjà dit, que c'en serait en effet dans un autre genre de poésie, mais que ce n'en sont point dans celui-ci.

(*Contes et Nouvelles, Préface* de la IIe partie.)

3. Le mélange de l'utile et du plaisant :

... J'aurais voulu vous choisir un sujet
Où je pusse mêler le plaisant et l'utile (1).

(*Fables*, livre XII, fable I.)

Enfin, si dans mes vers je ne plais et n'instruis,
Il ne tient pas à moi...

(*Fables*, livre V, fable I.)

... assez d'autres fautes me seront reprochées, sans doute; j'en demeurerai d'accord, et ne prétends pas que mon ouvrage soit accompli : j'ai tâché seulement de faire en sorte qu'il plût, et que même on y trouvât du solide aussi bien que de l'agréable. C'est pour cela que j'y ai enchâssé des vers en beaucoup d'endroits, et quelques autres enrichissements...

(*Les Amours de Psyché et de Cupidon, Préface.*)

4. L'art et ses leçons :

Me voilà prêt à conter de plus belle;
Amour le veut et rit de mon serment :
Hommes et dieux, tout est sous sa tutelle;
Tout obéit, tout cède à cet enfant :
J'ai désormais besoin en le chantant
De traits moins forts, et déguisant la chose;
Car après tout, je ne veux être cause
D'aucun abus : que plutôt mes écrits
Manquent de sel, et ne soient d'aucun prix !
Si dans ces vers j'introduis et je chante
Certain trompeur et certaine innocente,
C'est dans la vue et dans l'intention
Qu'on se méfie en telle occasion :
J'ouvre l'esprit, et rends le sexe habile
A se garder de ces pièges divers.
Sotte ignorance en fait trébucher mille,
Contre une seule à qui nuiraient mes vers.

(*Contes et Nouvelles*, Ve partie, IV.)

(1) On pense évidemment à Horace (Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci, / Lectorem delectando pariterque monendo : *Epître aux Pisons*, vers 343-344), mais les rapprochements possibles sont légion. Nous nous bornons à en signaler quelques-uns. Molière : « Je voudrais bien savoir si la grande règle de toutes les règles n'est pas de plaire » (*Critique de l'Ecole des Femmes*). « L'emploi de la comédie est de corriger les vices des hommes » (*Préface* de *Tartuffe*). — Racine : « La principale règle est de plaire et de toucher » (*Préface* de *Bérénice*); pour « l'utilité », cf. la *Préface* de *Phèdre* où il souhaite que les ouvrages soient « aussi solides et aussi pleins d'utiles instructions » que ceux des anciens. — Boileau : « Qu'en savantes leçons votre muse fertile / Partout joigne au plaisant le solide et l'utile (*Art poétique*, IV, vers 87-88). — La Bruyère : « On ne doit parler, on ne doit écrire que pour l'instruction; et s'il arrive que l'on plaise, il ne faut pas néanmoins s'en repentir, si cela sert à insinuer et à faire recevoir les vérités qui doivent instruire » (*Préface* des *Caractères*). Cf. Abbé Prévost : *Préface* de *l'histoire du chevalier Des Grieux et de Manon Lescaut*, etc.

5. L'art et la morale :

Je ne pèche pas non plus en cela contre la morale. S'il y a quelque chose dans nos écrits qui puisse faire impression sur les âmes, ce n'est nullement la gaieté de ces contes; elle passe légèrement : je craindrais plutôt une douce mélancolie, où les romans les plus chastes et les plus modestes sont très capables de nous plonger, et qui est une grande préparation pour l'amour.

(*Contes et Nouvelles*, Ire partie, *Préface.*)

Contons, mais contons bien; c'est le point principal;
C'est tout; à cela près, censeurs, je vous conseille
De dormir comme moi sur l'une et l'autre oreille.
Censurez tant qu'il plaira
Méchants vers et phrases méchantes;
Mais pour bons tours, laissez-les là;
Ce sont choses indifférentes;
Je n'y vois rien de périlleux.
Les mères, les maris me prendront aux cheveux
Pour dix ou douze contes bleus !
Voyez un peu la belle affaire !
Ce que je n'ai pas fait mon livre irait le faire ! (1)

(*Contes et Nouvelles*, IIIe partie, I.)

6. L'art et la décence :

On m'engage à conter d'une manière honnête
Le sujet d'un de ces tableaux
Sur lesquels on met les rideaux.
Il me faut tirer de ma tête
Nombre de traits nouveaux, piquants et délicats,
Qui disent et ne disent pas,
Et qui soient entendus sans notes
Des Agnès même les plus sottes;
Ce n'est pas coucher gros; ces extrêmes Agnès
Sont oiseaux qu'on ne vit jamais.

(*Contes et Nouvelles*, IVe partie, XVII.)

7. L'art et la bienséance :

Tant de circonspection n'est nécessaire que dans les ouvrages qui promettent beaucoup de retenue dès l'abord, ou par leur sujet, ou par la manière dont on les traite. Je confesse qu'il faut garder en cela des bornes, et que les plus étroites sont les meilleures : aussi faut-il m'avouer que trop de scrupule gâterait tout. Qui voudrait réduire Boccace à la même pudeur que Virgile, ne ferait assurément rien qui vaille, et

(1) On peut rapprocher l'opinion exprimée par Poliphile dans les *Amours de Psyché et de Cupidon;* « Le vieillard avait permis à l'aînée (de ses deux petites-filles) de lire certaines fables amoureuses que l'on composait alors, à peu près comme nos romans, et l'avait défendu à la cadette, lui trouvant l'esprit trop ouvert et trop éveillé. C'est une conduite que nos mères de maintenant suivent aussi : elles défendent à leurs filles cette lecture pour les empêcher de savoir ce que c'est qu'amour; en quoi je tiens qu'elles ont tort; et cela est même inutile, la nature servant d'*Astrée*. Ce qu'elles gagnent par là n'est qu'un peu de temps : encore n'en gagnent-elles point, une fille qui n'a rien lu croit qu'on n'a garde de la tromper, et est plus tôt prise. Il est de l'amour comme du jeu; c'est prudemment fait que d'en apprendre toutes les ruses, non pas pour les pratiquer, mais afin de s'en garantir. Si jamais vous avez des filles, laissez-les lire. »

pécherait contre les lois de la bienséance (1) en prenant à tâche de les observer. Car afin que l'on ne s'y trompe pas, en matière de vers et de prose, l'extrême pudeur et la bienséance sont deux choses bien différentes. Cicéron fait consister la dernière à dire ce qu'il est à propos qu'on dise eu égard au lieu, au temps, et aux personnes qu'on entretient. Ce principe une fois posé, ce n'est pas une faute de jugement que d'entretenir les gens d'aujourd'hui de contes un peu libres.

(*Contes et Nouvelles*, I[re] partie, *Préface*.)

8. L'œuvre littéraire, reflet du réel :

Les bêtes à qui mieux mieux
Y font divers personnages,
Les uns fous, les autres sages,
De telle sorte pourtant
Que les fous vont l'emportant :
La mesure en est plus pleine.
Je mets aussi sur la scène
Des trompeurs, des scélérats,
Des tyrans, et des ingrats,
Mainte imprudente pécore,
Force sots, force flatteurs;
Je pourrais y joindre encore
Des légions de menteurs.

(*Fables*, livre IX, fable 1.)

VI. Vers et prose.

Contribution non négligeable à un important débat qui va passionner le siècle suivant et qui reste toujours ouvert.

1. Ils ont leur domaine propre :

(C'est Poliphile qui parle :)

Ceci est proprement matière de poésie : il ne siérait guère bien à la prose de décrire une cavalcade de dieux marins : d'ailleurs je ne pense pas qu'on pût exprimer avec le langage ordinaire ce que la déesse parut alors.

(*Les Amours de Psyché et de Cupidon*.)

— en faire l'expérience le prouve :

J'ai traduit cet ouvrage en prose et en vers, afin de le rendre plus utile par la comparaison des deux genres. J'ai eu, si l'on veut, le dessein de m'éprouver en l'un et en l'autre : j'ai voulu voir, par ma propre expérience, si en ces rencontres les vers s'éloignent beaucoup de la fidélité des traductions, et si la prose s'éloigne beaucoup des grâces. Mon sentiment a toujours été que quand les vers sont bien composés, ils disent en une égale étendue plus que la prose ne saurait dire. De plus habiles que moi le feront voir plus à fond. J'ajouterai seulement que ce n'est point par vanité, et dans l'espérance de consacrer tout ce qui part de ma plume, que je joins ici l'une et l'autre traduction; l'utilité des expériences me l'a fait faire.

(*Avertissement* en tête de l'*Inscription tirée de Boissard*.)

2. Ils présentent d'égales difficultés :

J'ai trouvé de plus grandes difficultés dans cet ouvrage qu'en aucun autre qui soit sorti de ma plume. Cela surprendra sans doute ceux qui le liront. On ne s'imaginera jamais qu'une fable contée en prose m'ait tant emporté de loisir; car, pour le principal point, qui est la conduite, j'avais mon guide; il m'était impossible de m'égarer. Apulée me fournissait la matière; il ne restait que la forme, c'est-à-dire les paroles; et d'amener de la prose à quelque point de perfection, il ne semble pas que ce soit une chose fort malaisée : c'est la langue naturelle de tous les hommes. Avec cela, je confesse qu'elle me coûte autant que les vers; que si jamais elle m'a coûté, c'est dans cet ouvrage. Je ne savais quel caractère choisir : celui de l'histoire est trop simple; celui du roman n'est pas encore assez orné; et celui du poème l'est plus qu'il ne faut. Mes personnages me demandaient quelque chose de galant; leurs aventures, étant pleines de merveilleux en beaucoup d'endroits, me demandaient quelque chose d'héroïque et de relevé. D'employer l'un en un endroit, et l'autre en un autre, il n'est pas permis : l'uniformité de style est la règle la plus étroite que nous ayons. J'avais donc besoin d'un caractère nouveau, et qui fût mêlé de tous ceux-là; il me le fallait réduire dans un juste tempérament.

(*Les Amours de Psyché et de Cupidon*, *Préface*.)

3. Et il ne faut pas confondre poésie et versification :

(A Apollon qui lui demande :)

.... On croirait, au nombre des [ouvrages
Et des compositeurs (car chacun fait des vers),
Qu'il nous faudrait chercher un mont dans l'univers,
Non pas double, mais triple, et de plus d'étendue
Que l'Atlas : cependant ma cour est morfondue;
Je ne rencontre ici que deux ou trois mortels,
Encor très peu dévots à nos sacrés autels.
Cherchez-en la raison dans les cieux, Uranie.

(Uranie répond :)

Sire, il n'est pas besoin, et sans l'astrologie
Je vous dirai d'où vient ce peu d'adorateurs.
Il est vrai que jamais on n'a vu tant d'auteurs :
Chacun forge des vers; mais pour la poésie, (1)
Cette princesse est morte, aucun ne s'en soucie.
Avec un peu de rime, on va vous fabriquer
Cent versificateurs en un jour, sans manquer.
Ce langage divin, ces charmantes figures,
Qui touchaient autrefois les âmes les plus dures,
Et par qui les rochers et les bois attirés
Tressaillaient à des traits de l'Olympe admirés;
Cela, dis-je, n'est plus maintenant en usage.
On vous méprise, et nous, et ce divin langage.
« Qu'est-ce, dit-on? — Des vers. » Suffit; le peuple y [court.

---

(1) On sait combien sont complexes les problèmes soulevés par ce mot. C'est à propos des *Contes* que La Fontaine se livre à de telles subtilités, mais les autorités qu'il invoque montrent qu'il les élargit à toute la littérature. Voici une remarque, tirée de la *Préface* de *l'Eunuque*, qui apporte une précision non négligeable : « La bienséance et la médiocrité, que Plaute ignorait, s'y rencontrent partout. Le parasite n'y est point goulu par-delà la vraisemblance : le soldat n'y est point fanfaron jusqu'à la folie; les expressions y sont pures, les pensées délicates. »

(1) On se rappelle Ronsard : « Les poètes gaillards ont artifice à part / Ils ont un art caché, qui ne semble pas art / Aux versificateurs... (*Réponse aux injures et calomnies de je ne sais quels Prédicants et ministres de Genève*, 1563) — et Mme de Staël : « De beaux vers ne sont pas de la poésie » (*De l'Allemagne*, 1810.)

Pourquoi venir chercher ces traits en notre cour?
Sans cela l'on parvient à l'estime des hommes.
(*Climène.*)

VII. Le goût, l'époque, le public.

1. Le public est juge de l'exécution :

Je pense avoir justifié suffisamment mon dessein; quant à l'exécution, le public en sera juge.
(*Fables, Préface* de 1668.)

C'est ce que j'avais à dire pour prévenir ces objections, que peut-être on ne fera point. Nous laissons le reste au jugement du lecteur.
Avertissement, en tête des *Ouvrages de prose et de poésie.*)

Comme le dessein de ce recueil a été fait à plusieurs reprises, je me suis souvenu d'une ballade qui pourra encore trouver sa place parmi ces contes, puisqu'elle en contient un en quelque façon. Je l'abandonne donc, ainsi que le reste, au jugement du public.
(*Contes et Nouvelles,* Ire partie, XII, 1665.)

J'ai cherché ce tempérament avec un grand soin : que je l'aie rencontré ou non, c'est ce que le public m'apprendra.
(*Les Amours de Psyché et de Cupidon, Préface.*)

— et l'écrivain doit en tenir compte :

Mon principal but est toujours de plaire; pour en venir là, je considère le goût du siècle. (*Ibid.*)
Je n'ai ajouté de nouveaux contes que parce qu'il m'a semblé qu'on était en train d'y prendre plaisir.
(*Contes et Nouvelles,* Ire partie, *Préface.*)

On ne considère en France que ce qui plaît; c'est la grande règle (1), et pour ainsi dire la seule.
(*Fables, préface* de 1668.)

Il faut reprendre haleine : aussi bien aujourd'hui
Dans nos chants les plus courts on trouve un long ennui.
(*Poème du quinquina,* 1682.)

— tout en se réservant le droit, sous prétexte d'expliquer sa création, d'éclairer le lecteur :

En un mot, le plaisir que doit donner cette fable à ceux qui la lisent, ce n'est pas leur incertitude à l'égard de la qualité de ce mari, c'est l'incertitude à l'égard de Psyché seule : il ne faut pas que l'on croie un seul moment qu'une si aimable personne ait été livrée à la passion d'un monstre, ni même qu'elle s'en tienne assurée; ce serait un trop grand sujet d'indignation au lecteur.
(*Les Amours de Psyché et de Cupidon, Préface.*)

— ce lecteur dont l'accueil peut influer sur l'œuvre à venir :

Selon le jugement qu'on fera de ces trois morceaux, je me résoudrai : si la chose plaît, j'ai dessein de continuer; sinon, je n'y perdrai pas de temps davantage (1)... par ce moyen j'apprendrai le sentiment du public, aussi bien sur l'intervention et sur la conduite de mon poème en gros, que sur l'exécution de chaque endroit en détail, et sur l'effet que le tout ensemble pourra produire.
(*Le Songe de Vaux, Avertissement* de 1671.)

C'est assez de ces deux échantillons pour consulter le public sur ce qu'il y a de sérieux dans mon songe; il faut maintenant que je le consulte sur ce qu'il y a de galant; et selon le jugement qu'il fera de l'un et de l'autre, je me règlerai, si je continue cet ouvrage.
(*Ibid., Avertissement du fragment III.*)

2. Le goût est universel :

Tout peuple peut avoir du goût et du bon sens;
Ils sont de tout pays...
(*Epître à Huet.*)

— mais celui du temps est complexe :

On est tellement rebuté des poèmes à présent, que j'ai toujours craint que celui-ci ne reçût un mauvais accueil et ne fût enveloppé dans la commune disgrâce : il est vrai que la matière n'y est pas sujette. Si d'un côté le goût du temps m'est contraire, de l'autre il m'est favorable. Combien y a-t-il de gens aujourd'hui qui ferment l'entrée de leur cabinet aux divinités que j'ai coutume de célébrer? Il n'est pas besoin que je les nomme, on sait assez que c'est l'Amour et Vénus; ces puissances ont moins d'ennemis qu'elles n'en ont jamais eu. Nous sommes en un siècle où on écoute assez favorablement tout ce qui regarde cette famille. Pour moi, qui lui dois les plus doux moments que j'aie passés jusqu'ici, j'ai cru ne pouvoir moins faire que de raconter ses aventures de la façon la plus agréable qu'il m'est possible.
(*Adonis, Avertissement.*)

— et, bien qu'il soit changeant :

Je m'accommoderai, s'il m'est possible, au goût de mon siècle, instruit que je suis par ma propre expérience qu'il n'y a rien de plus nécessaire. En effet, on ne peut pas dire que toutes saisons soient favorables pour toutes sortes de livres. Nous avons vu les rondeaux, les métamorphoses, les bouts-rimés, régner tour à tour; maintenant ces galanteries sont hors de mode, et personne ne s'en soucie : tant il est certain que ce qui plaît en un temps peut ne pas plaire en un autre.
(*Contes et Nouvelles,* Ire partie, *Préface.*)

— il est souverain :

Je reprendrais ce dessein si j'avais quelque espérance qu'il réussît et qu'un tel ouvrage pût plaire aux gens d'aujourd'hui; car la poésie lyrique, ni l'héroïque, qui doivent y régner, ne sont plus en vogue comme elles étaient alors. J'expose donc au public trois morceaux de cette description. Ce sont des échantillons de l'un et de l'autre style : que j'aie bien fait ou non

---

(1) Attitude ici de créateur ou de critique? ou des deux?

(1) On sait que, déçu par l'accueil du public ou pour d'autres raisons, La Fontaine n'acheva pas le *Songe de Vaux. L'Avertissement* de 1671 adopte parfois un ton assez curieux : par exemple, le poète y écrit dès le début : « J'y consumai près de trois ans ».

de les employer tous deux dans un même poème, je m'en dois remettre au goût du lecteur plutôt qu'aux raisons que j'en pourrais dire.

(*Le Songe de Vaux, Avertissement* de 1671.)

3. Autant qu'au « goût », et plutôt qu'aux « raisons », insinuant appel au « sentiment » (1) :

Quelquefois Ovide n'a pas plus de fondement pour passer d'une métamorphose à une autre. Les diverses liaisons dont il se sert ne m'en semblent que plus belles; et, selon mon goût, elles plairaient moins si elles se suivaient davantage. Le principal motif qui m'a attaché à l'inscription dont il s'agit, c'est la beauté que j'y ai trouvée. Il se peut faire que quelqu'un y en trouvera moins que moi : je ne prétends pas que mon goût serve de règle à aucun particulier, et encore moins au public. Toutefois je ne puis croire que l'on en juge autrement. Il n'est pas besoin d'en dire ici les raisons; quiconque serait capable de les sentir ne le sera guère moins de se les imaginer lui-même.

(*Avertissement* en tête de *l'Inscription tirée de Boissard.*)

Ce n'est pas à force de raisonnement qu'on fait entrer le plaisir dans l'âme de ceux qui lisent : leur sentiment me justifiera, quelque téméraire que j'aie été, ou me rendra condamnable, quelque raison qui me justifie.

(*Les Amours de Psyché et de Cupidon, Préface.*)

4. Du reste, « il faut laisser quelque chose à faire » au lecteur (2) :

Ce sont les raisons générales que l'auteur a eues : on en pourrait encore alléguer de particulières, et défendre chaque endroit; mais il faut laisser quelque chose à faire à l'habileté et à l'indulgence des lecteurs. Ils se contenteront donc de ces raisons-ci.

(*Contes et Nouvelles*, IIe partie, *Préface*).

Il faut bien s'en contenter, car le poète n'en fait jamais qu'à sa tête, mettant sans cesse le public dans son tort! Il s'explique et se justifie avec opiniâtreté sur les moindres points de détail et se donne immanquablement raison d'avoir fait comme il a fait. Aussitôt qu'il « avertit », apparaît l'impatience (3) du créateur envers le lecteur qui n'a guère que le droit d'approuver et d'admirer : mais n'est-ce pas là une attitude qui se retrouve chez tout grand écrivain? (1)

VIII. Attitude envers la critique.

On peut donc s'attendre à voir malmener les « censeurs »!

1. Chacun se croit souverain juge :

Je ne prétends pas non plus empêcher la censure de mon ouvrage, ni que ces noms illustres de Térence et de Ménandre lui tiennent lieu d'un assez puissant bouclier contre toutes sortes d'atteintes; nous vivons dans un siècle et dans un pays où l'autorité n'est point respectée; d'ailleurs l'État des belles-lettres est entièrement populaire, chacun y a droit de suffrage, et le moindre particulier n'y reconnaît pas de plus souverain juge que soi.

(*Avertissement au lecteur* qui précède l'*Eunuque.*)

2. La critique trouve toujours quelque chose à reprendre :

Voilà les principaux points sur quoi j'ai cru être obligé de me défendre. J'abandonne le reste aux censeurs; aussi bien serait-ce une entreprise infinie que de prétendre répondre à tout. Jamais la critique ne demeure court ni ne manque de sujets de s'exercer : quand ceux que je puis prévoir lui seraient ôtés, elle en aurait bientôt trouvé d'autres.

(*Contes et Nouvelles*, Ire partie, *Préface.*)

— et rien ne sert de discuter avec elle :

La critique en cela me va pousser à bout;
Car c'est une étrange femelle :
Rien ne nous sert d'entrer en raison avec elle.

(*Fables*, livre XII, fable XII, vers ajoutés dans les *Œuvres posthumes.*)

3. Puisque les « délicats » ne sont jamais satisfaits,

Maudit censeur, te tairas-tu? (2)
Ne saurais-je achever mon conte?
C'est un dessein très dangereux

(1) Comment ne pas penser aux théories que soutiendra l'abbé Du Bos sur le rôle du « sentiment » dans l'esthétique littéraire?

(2) Voltaire : « Les livres les plus utiles sont ceux dont les lecteurs font eux-mêmes la moitié ».

(3) Cette impatience va volontiers jusqu'à l'impertinence. Ainsi, après avoir affirmé dans l'*Avertissement au lecteur* qui précède *l'Eunuque:* « Térence m'a fourni le sujet, les principaux ornements, et les plus beaux traits de cette comédie. Pour les vers et pour la conduite, on y trouverait beaucoup plus de défauts sans les corrections de quelques personnes dont le mérite est universellement honoré... Je leur dois la meilleure et la plus saine partie de ce que je ne dois pas à Térence », il conclut : « Quant au reste, peut-être le lecteur en jugera-t-il favorablement. » Que reste-t-il donc sur quoi le lecteur puisse juger, puisqu'il ne peut décemment toucher à Térence ni s'opposer à des personnes d'un tel mérite?

(1) Cf. G. Picon, *Introduction à une esthétique de la littérature*, tome I, pages 17-19 (Gallimard, 1953).

(2) Bien entendu, cela ne l'empêche nullement d'être sans indulgence envers ses confrères de la République des lettres! Il avait résolu de ne consentir à l'impression des contes qu'après qu'il y pourrait joindre ceux de Boccace; mais quelques personnes lui ayant conseillé de les publier sans plus tarder... il « profite de l'occasion », non pour faire comme « certaines gens qui ne s'acquièrent des amis que pour s'acquérir des suffrages par leur moyen », mais « pour suivre un chemin contraire » (*Préface* de la 1re partie des *Contes et Nouvelles*); et le bon apôtre juge assez vertement la faune littéraire : « On nous voit tous pour l'ordinaire / Piller le survenant, nous jeter sur sa peau. / La coquette et l'auteur sont de ce caractère; / Malheur à l'écrivain nouveau. / Le moins de gens qu'on peut à l'entour du gâteau, / C'est le droit du jeu, c'est l'affaire. » (*Fables*, livre X, fable XIV.)

Que d'entreprendre de te plaire.
Les délicats sont malheureux :
Rien ne saurait les satisfaire.
(*Fables*, livre II, fable I : *Contre ceux qui ont le goût difficile.*)

— restons donc indifférents :

Ceci s'adresse à vous, esprits du dernier ordre,
Qui n'étant bons à rien cherchez surtout à mordre.
Vous vous tourmentez vainement.
Croyez-vous que vos dents impriment leurs outrages
Sur tant de beaux ouvrages?
Ils sont pour vous d'airain, d'acier, de diamant.
(*Fables*, livre V, fable XVI.)

B. LE THÉORICIEN DES GENRES

Il est bien entendu une fois pour toutes que La Fontaine est le « bonhomme La Fontaine » : nous venons de voir quelle pouvait bien être la portée du terme et nous le verrons encore mieux dans la troisième partie de cette synthèse ! Il est non moins entendu qu'il est « l'auteur des fables », « notre grand fabuliste », « le fabuliste qui fait des fables comme le pommier fait des pommes », etc. : aussi éprouve-t-on quelque gêne à le suivre dans les excursions qu'il a faites dans d'autres terres ! Et pourtant il faut bien admettre qu'il ne s'est point interdit de telles excursions : si son art poétique est particulièrement riche à propos de la fable, domaine où il est chez nous arrivé le premier et qu'il a impérialement annexé, il ne s'y borne pas et ne manque pas d'étoffe quand il aborde la théorie du conte ou chante les louanges de la poésie.

Je pense qu'on admettra sans peine que si certains des traits relevés à propos des théories générales conviennent à tel ou tel genre, de même des traits relevés à propos de tel ou tel genre complètent les théories générales.

I. La critique.

Rappelons-nous Sainte-Beuve : « Pour ne pas paraître injustes envers les chefs-d'œuvre de nos pères... admirons-les sans les déplacer » et Renan : « Nul plus que moi n'admire les *Pensées* de Pascal, les *Sermons* de Bossuet; mais je les admire comme œuvres du XVII[e] siècle », et telle affirmation de La Fontaine ne nous paraîtra pas sans hardiesse à sa date :

On se laisse amuser (par les œuvres de Platon) insensiblement comme par une espèce de charme. Voilà ce qu'il faut considérer là-dessus : laissons-nous entraîner à notre plaisir et ne cherchons pas matière de critique (1); c'est une chose trop aisée à faire. Il y a bien plus de gloire à Platon d'avoir trouvé le secret de plaire dans les endroits même qu'on reprendra : mais on ne les reprendra point si on se transporte en son siècle ».
(*Avertissement* en tête des *Ouvrages de prose et de poésie.*)

II. Le roman.

Les romans, et le jeu, peste des républiques,
Par qui sont dévoyés les esprits les plus droits.
(*Discours à madame de la Sablière*, lu à l'Académie française le 2 mai 1684.)

III. L'épopée.

Aux critiques qui, suppose-t-il, lui disent : « Vraiment... / Vous parlez magnifiquement / De cinq ou six contes d'enfant », il réplique : « Censeurs, en voulez-vous qui soient plus authentiques / Et d'un style plus haut? » — et il embouche la trompette épique, mais :

C'est assez, me dira quelqu'un de nos auteurs;
La période est longue, il faut reprendre haleine.
Et puis votre cheval de bois,
Vos héros avec leurs phalanges,
Ce sont des contes plus étranges
Qu'un renard qui cajole un corbeau sur sa voix.
(*Fables*, livre II, fable I.)

IV. L'oraison funèbre.

Même s'il s'agit d'une boutade, qu'on songe aux orateurs sacrés du moment ! C'est Apollon qui parle :

.... Comment peuvent les gens
Entendre, sans dormir, une oraison funèbre?
Il n'est panégyriste au monde si célèbre,
Qui ne soit un Morphée à tous ses auditeurs. (*Climène.*)

V. L'éloquence.

En revanche, il sait la vertu de la vraie éloquence :

(Pour combattre Calliopée), les autres fées... demandèrent qu'il fût défendu de se servir des traits de la rhétorique... parce que les orateurs faisaient prendre de telles résolutions que bon leur semblait ». (*Songe de Vaux*, fragment II.)

(à suivre) Arsène CHASSANG.

---

(1) La Bruyère : « Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touché de très belles choses » (*Caractères*, 1, 20.) Et cf. MOLIÈRE : *Critique de l'Ecole des femmes*, sc. VI.

La cinquième épître d'Horace, à Torquatus

Si potes Archiacis conuiua recumbere lectis
nec modica cenare times holus omne patella,
supremo te sole domi, Torquate, manebo.
Vina bibes iterum Tauro diffusa palustris
inter Minturnas Sinuessanumque Petrinum.
Si melius quid habes, arcesse uel imperium fer.
Iamdudum splendet focus et tibi munda supellex.
Mitte leuis spes et certamina diuitiarum
et Moschi causam; cras nato Caesare festus
dat ueniam somnumque dies; impune licebit
aestiuam sermone benigno tendere noctem.
Quo mihi fortunam, si non conceditur uti?
Parcus ob heredis curam nimiumque seuerus
adsidet insano; potare et spargere flores
incipiam patiarque uel inconsultus haberi.
Quid non ebrietas dissignat? operta recludit,
spes iubet esse ratas, ad proelia trudit inertem,
sollicitis animis onus eximit, addocet artis.
Fecundi calices quem non fecere disertum,
contracta quem non in paupertate solutum?
Haec ego procurare et idoneus imperor et non
inuitus, ne turpe toral, ne sordida mappa
conruget naris, ne non et cantharus et lanx
ostendat tibi te, ne fidos inter amicos
sit qui dicta foras eliminet, ut coeat par
iungaturque pari. Butram tibi Septiciumque,
et nisi cena prior potiorque puella Sabinum
detinet, adsumam. Locus est et pluribus umbris,
sed nimis arta premunt olidae conuiuia caprae.
Tu quotus esse uelis rescribe, et rebus omissis
atria seruantem postico falle clientem.

Le sujet de cette épître est bien connu. Le riche avocat Torquatus, qui compte parmi les amis d'Horace, organise sa vie d'une manière qui certainement ne plairait guère au poète. Il a réussi dans sa profession, assurément, les plaidoyers ont fait sa fortune, mais il est cet homme qui « recule l'heure de bien vivre »[1]. L'argent est devenu pour lui un tyran et il ne pourrait pas dire comme Horace :

mihi res, non me rebus subiungere conor[2].

Tout cela n'est pas très loin de l'avarice et le poète l'insinue peut-être quand il dit qu'il n'est pas, quant à lui, *parcus ob heredis curam* (v. 13). Cependant il estime ce personnage et s'il l'invite, c'est qu'il le croit capable de se libérer de ce joug, pour un temps tout au moins, pour dire comme le berger de Virgile :

posthabui tamen illorum mea seria ludo[3].

Car c'est du plaisir qu'il veut lui offrir, comme diversion à son travail, lequel, selon Sénèque lui-même, n'est pas un bien en soi[4].

---

[1] *uiuendi... recte prorogat horam* (*Epist.*, I, 2, 41).

[2] *Ibid.*, I, 19.

[3] *Buc.*, VII, 17.

[4] *Quid ergo est bonum? laboris contemptio* (*Epist.*, 31, 4).

Tel est le sujet, mais la question que je me pose est de savoir comment Horace le traite. Dans aucune des éditions que j'ai pu voir, je ne trouve un schéma de composition de cette épître, un plan rationnel selon lequel les idées auraient été ordonnées par Horace. On croit donc apparemment que le poète n'a suivi que le caprice de son imagination, que s'il y a une certaine liaison entre les idées qui se succèdent, il n'y a pas ici trace de ce *lucidus ordo* dont il fait cependant un certain cas dans l'*Art poétique* (v. 41). Il cherche même à l'atteindre dans cette œuvre, comme j'ai essayé de le montrer, ainsi que dans la 19e épître et dans celles du second livre [5]. Il a recours pour cela à un procédé unique, mais qui se prête à de multiples variétés, ce qui le dissimule, très opportunément. Car l'œuvre ne doit pas sentir l'huile, mais toujours le poète devra paraître jouer, bien qu'il se soit torturé [6].

Ce procédé se ramène en somme aux deux principes suivants : 1° Une idée en amène toujours, dans la suite, une autre qui fait contraste avec elle. 2° Ces oppositions permettent de distinguer des groupes de vers comprenant approximativement 100, 50, 25 v., puis des moitiés (par exemple 12 + 13 v.), des quarts (6 + 7 v.) et même des huitièmes (3 + 4 v.) de ce dernier groupe. La présence constante de ce procédé de composition dans cinq épîtres, dont l'*Art poétique*, est au moins un indice qu'il pourrait en être de même dans d'autres et, s'il en était ainsi, on voit tout de suite l'intérêt que cela pourrait présenter pour l'établissement et l'interprétation du texte. C'est pour retrouver ce plan que je referai l'analyse de cette 5e épître.

***

Les vers 1 *à* 11. Avant tout, Horace ne s'imagine pas trop que son invitation est attendue, désirée par l'opulent Torquatus. Il n'est que poète, lui. Le forum rapporte plus que les Muses et c'est dans le coffret de Minerve que sont les écus [7]. *Habet haec res panem*, dit Pétrone (46, 7). Aussi, en homme qui sait « avouer sa pauvreté » [8], Horace prévient-il tout de suite Torquatus de ce que le mobilier et le menu seront modestes [9]. Que ces *Archiaci lecti* soient peu luxueux ou petits [10], Horace a raison de le dire à Torquatus. Évidemment, un certain apparat convient à la profession de son invité, mais aussi Rome est une ville où rien n'est trop cher [11]. Par exemple, ce Torquatus aurait sans doute honte de manger dans de la vaisselle de terre [12] et le métal de la coupe ne lui est peut-être pas indifférent, comme s'il mourait de soif [13]. Torquatus est peut-être lui aussi comme ce convive orgueilleux dont parle Juvénal et qui vient dans la seule intention de faire la comparaison et de mépriser une fortune modeste [14]. C'est pourquoi Horace fait bien de prendre ses précautions : que Torquatus ne vienne pas si le train de vie du poète ne lui suffit pas !

Car il ne doit pas s'attendre à déguster du lièvre, du sanglier et du poisson fin, comme Horace se promet de le faire lui-même en des jours meilleurs [15], mais ce sera du légume, et encore du légume [16].

Quant au vin, il sera plutôt quelconque, en somme celui dont Horace se contente à la campagne [17]. Le contenu de ses amphores n'a pas été amoindri par cent consulats, comme dit Martial (8, 45, 4), mais tout simplement c'est du vin de l'année où Statilius Taurus fut consul pour la deuxième fois (v. 4-5).

---

[5] Cf. G. Stégen, *Les Épîtres littéraires d'Horace*, Namur, Wesmael-Charlier, 1958; *L'Épître d'Horace à Aristius Fuscus*, dans *Les Études classiques*, 28, 1, 1960, p. 23-29. Une étude sur cinq autres épîtres est en cours d'impression.

[6] Hor., *Epist.*, II, 2, 124 : *ludentis speciem dabit et torquebitur.*

[7] Martial, I, 76, 5 : *quid petis a Phoebo? nummos habet arca Mineruae.*

[8] Cf. Ov., *Met.*, VIII, 633.

[9] Ce qui ne veut pas dire mesquin, car comme le vieil Ofellus (*Sat.*, II, 2, 53), Horace déteste la pauvreté sordide et il n'est pas plus avare qu'il n'est prodigue (*Épist.*, I, 2, 190-199).

[10] *Breues*, dit Porphyrion. M. A. Bourgery (dans *Rev. Phil.*, 9, 1935, p. 130-132) propose une autre interprétation de *Archiaci lecti* (v. 1). Ce serait une allusion à un fait raconté notamment par Cornelius Nepos (*Pelop.*, III). Archias, magistrat de Thèbes, occupé à festoyer, négligea de lire une lettre l'informant de la conjuration de Pélopidas. « A demain, dit-il, les affaires sérieuses ». C'est ce qui permit aux conjurés de tuer tous les convives et de libérer Thèbes de la domination spartiate. Les « lits d'Archias » seraient donc ici des lits où l'on néglige les affaires sérieuses. Horace veut-il faire croire à Torquatus qu'il y a des lits sur lesquels on garde ses soucis et d'autres sur lesquels on s'en libère? S'il s'agit de lits « confortables », pourquoi cette précaution : *si potes* (si tu peux te contenter)? Du reste ce détail serait peu en rapport avec ceux qui suivent (v. 1-6).

[11] Cf. Juv., VII, 136-138.

[12] *Id.*, III, 168.

[13] Cf., Hor., *Sat.*, 1, 2, 114; Sen., *Ep.*, 119, 13. Torquatus se passionne pour la chasse aux richesses : Horace va le lui dire (v. 8). Or « on aime davantage ce qui a coûté beaucoup de peine », dit Aristote (*E. N.*, IX, 7, 7). Il est donc probable que Torquatus aime le luxe.

[14] XI, 129-131.

[15] *Epist.*, I, 15, 22-25.

[16] *Holus omne* (v. 2). Perse lui dirait, avec une sollicitude tout ironique : « On t'a servi des légumes coriaces sur un plat froid et de la farine passée au tamis populaire; voyons l'état de ton gosier : dans ta bouche délicate se dissimule un ulcère putride, qu'il ne conviendrait pas d'écorcher avec de la bette plébéienne » (III, 112-114. Trad. A. Cartault).

[17] *Ep.*, I, 15, 17.

Si potes, a dit Horace en commençant. Si par hasard Torquatus ne peut se contenter de cette frugalité et s'il a mieux, qu'il l'apporte, voilà tout ! [18].

En résumé, dans ces six premiers vers, Horace a dit à Torquatus ce qu'il lui propose, et on aperçoit le contraste entre la nourriture (v. 1-3) et la boisson [19].

Tout est déjà prêt pour le recevoir (v. 8) et ce ne sera pas trop pour décider Torquatus à oublier durant quelques heures ses vaines espérances [20], ses luttes pour de l'argent [21] et ses plaidoyers [22].

C'est beaucoup de renoncements, mais en revanche que cette soirée sera agréable ! Justement c'est demain un jour férié [23] : on pourra donc prolonger la veillée en causant — le vin ne veut pas seulement de l'eau, mais aussi de la conversation, dit le proverbe grec [24] — et naturellement on se lèvera plus tard demain, chose que Torquatus ne s'accorde pas souvent, vu son genre de vie [25]. Ces cinq vers (7-11) se divisent encore en deux groupes de deux vers et demi chacun : ce à quoi Torquatus devrait renoncer et ce qu'il devrait accepter de faire [26].

Outre cela, il y a un contraste entre les six premiers vers et les v. 7-11 comme entre le plaisir et le travail, ou comme entre une offre et une demande, et le tout constitue une invitation.

***

Les vers 12 à 20. Les neuf vers qui suivent surprennent le lecteur, à première vue, par leur caractère soudain lyrique, emphatique. N'y a-t-il pas un certain manque de mesure dans cet éloge du plaisir et de l'ivresse? Ribbeck prenait le parti de retrancher ces vers du texte et le fait est qu'on ne s'attend pas trop à ce débordement dans une invitation adressée à un personnage aussi grave et sérieux que l'était Torquatus. On pourrait même dire trop sérieux, mais Horace est-il assez naïf pour croire que c'est parce qu'il ignore les vertus du vin et qu'il faut donc les lui énumérer? Au surplus, quand on sait ce qu'il servira (v. 4-5), on pourrait trouver qu'il y a quelque présomption à en faire soi-même tant d'éloge.

Il est vrai, comme le rappelle Courbaud [27], que les Grecs ont chanté le vin avec plus d'enthousiasme encore, mais cela ne prouve pas qu'Horace a eu raison de le faire en pareille circonstance. Il ne suffit pas, me semble-t-il, d'affirmer comme Kiessling que la plaisanterie de ces neuf vers fait précisément la valeur de la pièce, en constitue la pointe, ni, comme le P. Collin, qu' « Horace force l'expression dans l'espoir de se faire mieux comprendre [28] ». Si on soupçonne qu'il y a dans tout cela quelque plaisanterie, on aimerait savoir surtout quelle est la raison d'être de cette « sorte de mouvement lyrique », comme l'appelle J. A. Estienne [29]. Tel est le problème.

Je ne crois pas, pour ma part, qu'Horace ait écrit lui-même des choses dont il aurait pu dire : *nunc non erat his locus* [30]. Les v. 12-14 expriment d'abord les principes : la fortune n'est rien pour qui ne s'accorde pas d'en jouir [31]. Économiser par souci d'un héritier [32] n'est que pure folie [33]. C'est pourquoi

---

[18] V. 6. Martial suggère même à un hôte, si le sol nu de ses jardins ne lui plaît pas, d'amener lui-même tout un mobilier (V, 62, 1-3). La proposition d'Horace n'est donc pas invraisemblable et on a eu tort de croire que *arcesse* équivaut plutôt à *arcesse me ad te* (cette interprétation est signalée par Orelli).

[19] V. 4-6, comme dans *Ep.* I, 15, 17-21 et 22-25.

[20] *rerum mediocriter utilium spes* (Ep., I, 18, 99).

[21] Cf. *Ep.*, I, 6, 32-35; Sen., Ir., III, 42, 3 : *quid ruimus in pugnam? Quid certamiña nobis arcessimus?*

[22] Cf. Sen., *Breu.*, VII, 7 : *ille reus quot dies abstulit? Ép.*, 19, 1 : *si potes, subduc te istis occupationibus; si minus, eripe;* 72, 3 : *resistendum est occupationibus, nec explicandae, sed summouendae sunt;* 72, 11 : *non debemus occupationibus indulgere.*

[23] *Festa dies ueneremque uocat cantusque merumque,* dit Ovide (*Am.*, III, 10, 47).

[24] Callim., *Aitia*, II, 15-16; cf. Ov., *Met.*, VIII, 651.

[25] Cf. Hor., *Ep.*, I, 6, 48; Sen., *Polyb.* VI, 4. Horace lui-même n'en ferait pas une habitude : il blâme les jeunes gens qui se font honneur de dormir jusqu'à midi (*Ep.*, I, 2, 30). S'il se permet parfois un excès, il aurait honte de ne pas y mettre fin (*Ibid.*, 14, 36), au point de transporter toute sa vie dans la nuit, chose qui est réprouvée par Sénèque (*Ep.*, 122, 5).

[26] Je relève un contraste analogue dans *Ep.*, I, 2, 17-26 (ce qu'a fait Ulysse et ce dont il s'est abstenu), dans *A. P.*, v. 128-139 : ce que le poète doit éviter; 140-152 : ce qu'il doit faire. Cf. *Ep.*, I, 10, 26-33 et 44-50; 11, 1-21 et 22-30.

[27] *Horace, sa vie et sa pensée à l'époque des Épîtres.* Paris, 1914, p. 99-102.

[28] *Horace, Épîtres (Livre premier), préparation.* Liège, 1957, p. 22.

[29] *Étude morale et littéraire sur les Épîtres d'Horace.* Paris, 1851, p. 299.

[30] *A.P.*, 19.

[31] Idée souvent exprimée, et en des termes analogues par P. Syrus : *quid tibi pecunia opus est, si uti non potes?* (609 Bickford-Smith). Cf. Hor., *Ep.*, I, 2, 56; *Carm.*, III, 16, 42; Esope, 344; Apul., *De Plat.*, II, 18, 246; Quintil., *Inst.*, VIII, 5, 6.

[32] Sénèque raille lui aussi l'homme qui se soucie d'enrichir l'héritier (*Ep.*, 123, 11), mais il approuve le bon père de famille qui accroît pour la postérité le capital reçu (*Ep.*, 64, 7). De même Cicéron se moque de ceux qui amassent sans savoir pour qui (*Am.*, 15, 55), mais il explique le souci des hommes pour leurs descendants par une croyance instinctive en l'immortalité de l'âme (*Tusc.*, I, 14, 31). Aristote, lui, n'y voit que le désir de se

(voici l'application des principes), prévoyant évidemment que Torquatus se sentira un peu gêné dans sa dignité et qu'il faudra le mettre à l'aise, Horace promet de se montrer ce soir boute-en-train et de donner l'exemple, dût-il même faire douter de sa raison (v. 14-15).

Ces quatre vers exprimaient la décision qu'a prise Horace de bien s'amuser ce soir. Puis en voici cinq qui énumèrent les heureux effets du vin : il fait livrer les secrets [34], réalise les espérances, rend courageux [35], chasse les soucis [36], donne tous les talents [37], l'éloquence en particulier [38], et rend la pauvreté supportable (v. 16-20). Il est évident qu'en disant tout ce qu'il attend de la boisson, Horace se justifie de vouloir cette soirée. Il y a donc là un contraste entre un effet et une cause. Outre cela, les v. 12-20 apparaissent comme une justification par rapport au début, comme une éloquente confirmation venant après une proposition : en effet, la différence avec la première partie (v. 1-11) est nettement marquée. Les six premiers vers n'ont rien de très engageant pour Torquatus, qui y verrait plutôt des raisons de ne pas se déranger. Les v. 7-11 sont l'invitation proprement dite. Évidemment, Horace doit bien dire par quoi il lui propose de remplacer pour un soir ses perpétuels travaux (v. 7) et lui montrer que cette veillée est possible, puisque demain est un jour de vacance (v. 9-11). Mais ce n'est pas pour cela qu'il *faut* boire et festoyer, et ce n'est pas encore ce détail qui déciderait Torquatus. Donc, jusqu'au v. 11, il sait seulement ce qu'Horace veut de lui, mais le poète n'a pas encore vraiment été persuasif.

Par contre les v. 12-20 sont un morceau d'éloquence, bien plus qu'un mouvement lyrique. Les interrogations oratoires, les arguments qui se pressent ont cette allure [39]. Horace feint de croire qu'il ne faut rien de moins qu'un discours pour détourner son ami du barreau pour quelques heures; il se fait lui-même l'avocat d'une cause que jamais Torquatus ne défendrait, mais il le fait par plaisanterie. Y a-t-il rien de plus futile, en effet, que cette cause? Or « on ne saurait prononcer un discours brillant et lumineux sans avoir trouvé une cause digne de l'inspirer », dit Tacite [40]. Tout ce morceau est donc comme une parodie d'un plaidoyer, car si la fougue de l'orateur y est, le client à défendre est tout bonnement le vin. La plaisanterie est toute dans ce contraste et ce n'est pas le seul exemple d'emphase ironique qu'on trouve dans les épîtres [41]. Horace plaide contre la plaidoirie, il veut être plus fort que l'avocat sur son propre terrain, et pourtant il n'y a pas là de quoi offenser Torquatus, car Horace n'en veut pas à une profession qu'il est légitime d'aimer, il ne propose pas une vie dissolue [42]. Simplement, soucieux du bonheur d'un ami, il lui suggère de s'accorder quelque loisir, de détendre l'arc pendant quelques heures, de peur qu'il ne se relâche [43].

***

Les vers 21 *à* 31. Dans les v. 12-20, Horace ne songeait qu'au plaisir : ce soir, il fera tout pour que cette réunion soit des plus joyeuses. Mais il sait aussi que tout cela a demandé des préparatifs, du travail. Il y a pourvu, en homme qui s'y connaît et, ce qui plus est, volontiers, *non inuitus* (v. 21-22), heureux de recevoir Torquatus [44]. On pourra dire de lui, comme de Philémon et Baucis :

super omnia uultus
Accessere boni nec iners pauperque uoluntas [45]

---

conformer à l'opinion commune (*E. N.*, I, 11, 1). L'indifférence d'Horace à ce sujet est totale, même s'il s'agit d'un fils. *Sat.*, II, 3, 122-123; cf. *Carm.*, IV, 7, 19-20, passage que COURBAUD (*O. c.*, p. 96) rapproche de l'épître 5 pour montrer que c'est bien le même Torquatus; *Ép.*, II, 2, 175, 190-192. Voir encore BOÈCE, *Cons.*, II, Pr. 4, § 14; ÉRASME, *El. fol.*, 48 : *alius nihil arbitratur felicius, quam si ipse pauper haeredem locupletet*. On peut comparer à tout ceci le beau vers de VIRGILE, amèrement ironique : *insere, Daphni, piros : carpent tua poma nepotes* (*Buc.*, IX, 50). Ironie aussi, mais d'un autre genre, quand PERSE feint de s'inquiéter pour Bassus dont l'héritier frustré négligera de préparer le repas de ses funérailles et de parfumer ses os (VI, 33-36).

33 *adsidet insano* (v. 14). Cette façon imagée de s'exprimer rappelle TIBULLE : *aeterno propior non alter Homero* (III, 7, 180).

34 HOR., *A. P.*, 434; SUET., *Ner.*, XX, 4; MACR., *Sat.*, VII, 1, 1; ATHÉNÉE, II, 6, 37 *e*, 38 *b*.

35 V. 17. Cf. ARIST., *E. N.*, III, 8, 14; CIC., *Tusc.*, IV, 23, 52; HOR., *Carm.*, III, 21, 19.

36 Cf. *Carm.*, I, 7, 31; II, 7, 21; *Ep.*, I, 15, 19.

37 Cf. *Ep.*, I, 19, 1-11 et mes *Épîtres littéraires*, p. 175-176.

38 V. 16-20. Cf. *Ep.*, I, 15, 20; SUET., *Calig.*, 53, 2.

39 Le ton est tout différent dans l'*Ode* III, 21, qui est aussi une invitation, sous la forme d'un hymne à une amphore. Mais aussi Horace sait que Messala Corvinus ne se fera pas prier, bien qu'il soit imprégné des entretiens socratiques (v. 9-10).

40 *Or.*, 37, 5 (trad. H. BORNECQUE); cf. CIC., *De orat.*, II, 24, 100; PLINE, *Ep.*, V, 8, 9.

41 Cf. I, 3, 14; 11, 10; 12, 21.

42 *Bonarum rerum consuetudo pessima est*, dit P. SYRUS (55).

43 Cf. OV., *Her.*, IV, 89-92; PHÈDRE, 58.

44 « Athénodore, dit SÉNÈQUE, déclarait qu'il n'irait même pas souper chez quelqu'un qui ne lui en aurait aucune obligation » (*Tr.*, VI, 8). *Bis est gratum quod opus est, si ultro sit datum*, dit P. SYRUS (54).

45 OV., *Met.*, VIII, 674-675. Ce qu'on admirait en Trajan lorsqu'il recevait, ce n'était pas sa vaisselle précieuse mais sa douceur et sa sincérité (PLINE, *Pan.*, 49, 7).

La propreté d'abord : les restrictions annoncées au début pourraient éveiller quelque inquiétude. Mais que Torquatus se rassure, car Horace déteste la pauvreté sordide (*Ép.*, II, 2, 199) et il trouve Diogène ridicule (*Ibid.*, I, 17, 30-32) : son mobilier, son linge et sa vaisselle seront propres.

Outre cela, le poète a veillé au choix de ses invités, car il faut qu'on puisse se parler en toute confiance : précaution opportune, puisque le vin délie les langues [46]. Il a songé aussi aux places qu'il donnera à ses amis, en se souvenant que chacun aime les caractères semblables au sien [47].

Rien ne sera donc laissé au hasard, chez Horace [48]. Et quels seront les autres invités? Butra, Septicius et peut-être Sabinus. Il reste de la place pour quelques parasites, et Horace invite Torquatus à lui faire savoir combien il veut en amener, après lui avoir dit cependant qu'on ne doit pas être trop nombreux (v. 26-31) :

μηδὲ πολύξεινον μηδ' ἄξεινον καλέεσθαι,

dit Hésiode [49].

Dans ces onze vers, où Horace fait part de ses préparatifs, je vois deux groupes de cinq vers et demi contrastant entre eux. D'abord, jusqu'au v. 26, l'organisation de cette réception, l'allure qu'aura cette réunion d'amis. Puis viennent les noms des invités eux-mêmes. En somme, l'aspect que prendra cette réunion, puis les convives, l'ambiance et les participants, la forme et la matière [50].

Ces v. 21-31 eux-mêmes, comme je l'ai dit, contrastent avec les neuf qui les précèdent comme le travail avec le plaisir, ou si l'on veut le moyen avec le but. Les v. 12-31 forment un tout et ils contiennent les raisons par lesquelles Horace engage Torquatus à venir : le plaisir qu'il lui promet (v. 12-20) et la peine qu'il s'est donnée pour préparer minutieusement cette petite réunion (v. 21-31).

C'est la confirmation, alors que les v. 1-11 n'étaient rien de plus que la proposition. L'épître 5 tout entière a donc été conçue comme un véritable discours dont voici le plan qui pourrait avoir été celui d'Horace lui-même.

I. V. 1-11. *Proposition :* JE T'INVITE.
- *a*) 1- 6. *Je t'offre une partie de plaisir* (6 v.).
  - 1-3. La nourriture (3 v.).
  - 4-6. La boisson (3 v.).
- *b*) 7-11. *Préfère-la à ton travail, pour un soir* (5 v.).
  - 7- 9. Renonce à tes procès (2 v. et demi).
  - 9-11 Réunissons-nous pour causer (2 v. et demi).

II. 12-31. *Confirmation :* POURQUOI TU FERAS BIEN DE VENIR (20 v.).
- *a*) 12-20. *Il y aura du plaisir* (9 v.).
  - 12-15. Je te le garantis (l'effet, 4 v.).
    - Les principes (2 v. et demi).
    - L'application (1 v. et demi).
  - 16-20. Tu sais ce que peut le vin (la cause, 5 v.).
- *b*) 21-31. *J'ai préparé soigneusement cette fête* (le travail, 11 v.).
  - 21-26. La réception elle-même (5 v. et demi).
  - 26-31. Les invités (5 v. et demi).

Le simple énoncé de ce plan montre suffisamment les contrastes qui existent entre les diverses subdivisions. Il est difficile, notamment, de ne pas reconnaître les deux grandes parties de cette pièce, la première concernant surtout Torquatus et la seconde Horace, avec, pour l'un et l'autre, l'opposition entre le plaisir et le travail.

Car telle est bien l'idée essentielle de cette épître : la vie ne doit pas être uniformément travail ou plaisir. Il faut savoir de temps en temps oublier ce qu'on est, comme dit P. Syrus [51], et s'accorder quelque loisir, sans ignorer toutefois que la vie ne donne rien gratuitement :

nil sine magno
uita labore dedit mortalibus [52].

G. STÉGEN.

---

[46] V. 16, 19. Il n'a donc pas invité des sots du genre de Ména, qui parlent à tort et à travers (VII, 72) ni sans doute des questionneurs, car ils sont bavards (XVIII, 68). C'est qu'il aime la discrétion, le « silence fidèle ». (*Carm.*, III, 2, 25) et déteste le convive qui a trop bonne mémoire (cf. MART., I, 27, 7).

[47] Cf. ARIST., *E. N.*, VIII, 1, 6; IX, 3, 3; THÉOPHR., 29, 6; MACR., *Sat.*, VII, 7, 12; PLINE, *Ep.*, IV, 27, 6.

[48] « Examine, dit Épicure, avec qui tu dois manger et boire avant de penser à ce que tu mangeras et boiras; car déchirer des viandes sans la compagnie d'un ami, c'est une vie de lion et de loup » (SEN., *Ep.*, 19, 10).

[49] *Trav.*, 715.

[50] XÉNOPHON tire parti d'un contraste analogue quand, après avoir énuméré les diverses parties de l'armée perse (*An.*, I, 8, 8-9), il décrit leur allure et leurs intentions (§ 9-10). Voir mon article sur ce chapitre de l'*Anabase*, dans *Les Études classiques*, 27, 3, 1959, p. 293-303.

[51] *Etiam obliuisci quid sis, interdum expedit* (176).

[52] HOR., *Sat.*, I, 9, 59.